

PRENDRE LA MER COMME ÉCHAPATOIRE AU RISQUE D'Y PÉRIR : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR



Œuvre de la série fragile de Nadim Karam

Chaire de recherche sur les déplacements forcés au Moyen-Orient

Mai 2024

PRENDRE LA MER COMME ÉCHAPPATOIRE AU RISQUE D'Y PÉRIR : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Centre de recherches pour le développement international
Chaire de recherche sur les déplacements forcés au Moyen-Orient
École libanaise de formation sociale
Faculté des lettres et des sciences humaines
Université Saint-Joseph de Beyrouth

Note :

*Ce projet de recherche a été réalisé grâce à une subvention du
Centre de recherches pour le développement international,
établi à Ottawa, au Canada.*

*Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement
celles du CRDI ni de son Conseil des gouverneurs.*

A été publié à l'occasion des 150 ans de l'USJ.

Chaire de recherche sur les déplacements forcés au Moyen-Orient

Équipe de recherche et de publication

Houwayda Matta

Maroun Khater

Shérine Karaki

Paméla Hajal

Collecte des données

Amal Moukarzel Damien

Maya Kozeily – Étudiante de Master – ELFS

Transcription des données -Étudiants en Travail social

Lynn Chakaron

Rym Ibrahim

Marwa Moulki

Nour Samaha

Marc Yared

Milad Yaacoub

Fatima Kazoun

Partenaires de recherche

Cette recherche a été réalisée avec le soutien des deux associations partenaires pour l'adaptation de la méthodologie, la collecte des données et la restitution des résultats

Social Innovation Hub

Directeur : M. Gheith Bitar

Équipe : Michelle Boutros - Rayane Halabi

himaya

Directeur : M. Serge Saad

Coordinatrices : Sima Antabli et Rayane El Jundi

Équipe : Rayane Dennaoui - Samiha Zoulfikar - Iyad Loubani - Alaa Makiyeh, Antoinette Saadeh, Stephany Toulani.

Coordination technique et logistique

Amal Moukarzel Damien

Remerciements

Nous exprimons notre gratitude la plus sincère à :

- Tous les migrants et migrantes des trois nationalités qui ont accepté de partager avec nous leurs expériences, leurs douleurs et leurs espoirs.
- Toutes les entités institutionnelles et les autorités gouvernementales qui nous ont fait part de leur expertise.
- Nos partenaires institutionnels, himaya et Shift Innovation hub pour leur engagement dans la réalisation de cette recherche.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à :

- Rima Mawad, directrice de l'École libanaise de formation sociale, pour son soutien inconditionnel et ses orientations stratégique judicieuses.
- Maryse Tannous Jomaa, professeure à l'École libanaise de formation sociale, pour son analyse critique et ses recommandations éclairées.
- Carla Richa Dagher, détentrice d'un Master en travail social de l'ELFS, pour son expertise en correction linguistique et ses observations bienveillantes

Remerciement spécial

M. Nadim Karam, qui a généreusement accepté d'illustrer l'ouvrage par son œuvre d'art.

Pissing in the sea, 2019

mixed media on wooden crates

h 173 cm x w 132.5 cm X D 2 CM

"The Fragile painting series was inspired from Nadim Karam's 2018 sketches addressing the plight of displaced people. Painted on the rough wooden panels of packaging crates which had carried his sculptures, the works evoke the unstable conditions and uncertain prospects of migrants and refugees across the world.

Karam took care to keep the wooden panels of the crates as they were, leaving and emphasizing the stamps like "Fragile" within his works. These works were a reflection on the irony of careful transportation systems for artworks and harsh transportation realities for displaced migrants."

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	9
I- LA PROBLÉMATIQUE	13
1.1. La migration irrégulière depuis de le Liban : une expansion alarmante	13
1.2. Des routes migratoires diversifiées visant l'Europe comme destination commune	14
1.3. Étiologie de la migration irrégulière au Liban : nécessité d'une analyse approfondie	15
1.3.1. Instabilité politique et manque de sécurité	16
1.3.2. Atteintes aux droits humains	17
1.3.3. Contraintes économiques et inaccessibilité des services de base	17
1.4. Attrait pour l'Europe limité par des politiques migratoires restrictives	19
1.5. La décision de migrer illégalement par voie maritime : un processus à examiner	20
1.6. L'accueil en Europe des migrants irréguliers depuis le Liban : une exploration nécessaire	21
1.7. Lutte contre la migration maritime irrégulière : approches d'autres contextes	22
1.8. Stratégies pour contrer le phénomène au Liban : recommandations des études locales	25
1.9. Pertinence de la présente recherche	26
II- CADRE D'ANALYSE INTÉGRÉ : DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET GOUVERNANCE	28
2.1. Le modèle des facteurs de poussée et d'attraction	28
2.1.1. Les facteurs de poussée	28
2.1.2. Les facteurs d'attraction	31
2.1.3. Deux facteurs transversaux : l'accès information et les caractéristiques personnelles	33
2.1.4. Vers la destination finale : les pays intermédiaires entre répulsion et attraction	34
2.2. La gouvernance migratoire : principes et objectifs	35
2.3. La gouvernance au niveau national : pilier du développement économique et social	38
III- MÉTHODOLOGIE	43
3.1. Type de l'étude	43

3.2. Population de la recherche	43
3.3. Échantillon retenu et mode de recrutement	44
3.4. Instrument de collecte des données	47
3.5. Déroulement de la collecte des données	48
3.6. Analyse des données et présentation des résultats	48
3.7. La restitution des résultats	49
3.8. Le respect des considérations éthiques	50
3.9. Limites de la recherche	50
IV- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	52
4.1. Contexte local de la migration maritime illégale depuis le Liban-Nord	52
4.1.1. Migration irrégulière : entre définitions légales et implications sociales	52
4.1.2. Au Liban : un phénomène ancien amplifié par les crises	52
4.1.3. Des profils et des routes migratoires diversifiés	53
4.2. Les motifs : désespoir émergeant des défis socio-économiques et politiques	54
4.2.1. La crise économique au Liban et l'instabilité financière	54
4.2.2. Le manque de protection sociale	55
4.2.3. La crise sociopolitique et le manque de sécurité	55
4.2.4. À la recherche d'un meilleur avenir : une perte d'espoir incitative	55
4.2.5. Vulnérabilité accrue de Tripoli	56
4.2.6. Vulnérabilité accentuée des Syriens déplacés au Liban	57
4.2.7. Vulnérabilités cumulées des réfugiés palestiniens	59
4.3. Des facteurs incitateurs et facilitateurs renforçant la motivation au départ	60
4.3.1. Des barrières à la migration légale	60
4.3.2. L'emplacement géographique du Liban et les défaillances dans le contrôle des frontières maritimes	61
4.3.3. Les facteurs attractifs des pays européens	61
4.3.4. Un marché de trafic organisé et structuré	61
4.3.5. Les récits de voyages réussis et la sécurité induite par le voyage en groupe	62
4.4. La décision migratoire : un processus altéré par les fragilités et la désinformation	63
4.4.1. Entre précipitation et réflexion prudente, une décision déclenchée par l'urgence	63
4.4.2. Une décision migratoire fréquemment façonnée par l'influence des proches	63
4.4.3. Décision fragile : entre manque d'information fiable et minimisation du danger	64

4.4.4. Des préparatifs dérisoires face aux périples de la traversée	65
4.4.5. Décision difficile soutenue par la foi malgré la conscience des risques	66
4.4.6. Une perception positive des pays de destination en l'absence de plans concrets	66
4.5. Un trajet en mer plein de périls	67
4.5.1. Un voyage périlleux et traumatisant aggravé par la négligence des trafiquants	67
4.5.2. Exposition à des abus et des violences multiples	68
4.6. Conséquences du phénomène et réflexions post-voyage	68
4.6.1. Traumatismes profonds	69
4.6.2. Pertes multidimensionnelles : de la dislocation familiale à la détresse sociale	69
4.6.3. Colère et ressentiment contre le système gouvernemental	70
4.6.4. Déportation pour les Syriens	70
4.6.5. Réflexions post voyage : une tendance à reprendre l'aventure	70
4.7. Expérience dans les pays de destination	71
4.7.1. Une amélioration notable des conditions de vie	71
4.7.2. Accueil contraignant tributaire de procédures administratives complexes	72
4.7.3. Difficultés persistantes dans les pays d'accueil générant des regrets	72
4.8. Stratégies de lutte contre le phénomène	73
4.8.1. Des interventions auprès des survivants et des familles des défunts	74
4.8.2. Des actions préventives	75
4.8.3. Une dynamique de collaboration pour une offre de service concertée	77
4.8.4. Limites des actions entreprises	78
4.9. Stratégies et actions souhaitées face à la complexité du phénomène	79
4.9.1. Approche globale et holistique guidée par une théorie de changement	79
4.9.2. Programme national de sensibilisation	79
4.9.3. Projets ciblés assurant des droits fondamentaux	80
4.9.4. Projets visant à préserver la stabilité et de la sécurité	81
4.9.5. Les parties prenantes responsables de la mise en œuvre des stratégies	81
V- INTERPRETATION DES RESULTATS ET CONSTATS SAILLANTS	85
5.1. Responsabilité dans la sécurité des migrants au-delà des débats juridiques	85
5.2. Une gouvernance nationale défaillante impactant la migration illégale et la gouvernance migratoire	86

5.3. Vulnérabilités des déplacés et des réfugiés : gouvernance migratoire et coopération internationale nécessaires sous l'égide du gouvernement	88
5.4. Le désespoir : un facteur de poussée personnel enraciné dans le structurel	89
5.5. Défis de la migration vers l'Europe : entre aspirations et obstacles institutionnels	91
5.6. Des stratégies de gestion disparates et palliatives en l'absence d'une politique nationale intégrée	92
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	94
BIBLIOGRAPHIE	101

INTRODUCTION

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2019, p. 132), un « migrant » est défini comme toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle en traversant ou ayant traversé une frontière internationale, ou qui se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, indépendamment de son statut juridique, du caractère volontaire ou involontaire du déplacement, des causes du déplacement ou de la durée du séjour. L'OIM (2019) définit l'émigration comme l'action de quitter le pays de nationalité ou de résidence habituelle pour s'installer dans un autre pays, de sorte que le pays de destination devienne effectivement le nouveau pays de résidence habituelle.

Quant à la migration irrégulière, elle est définie comme le mouvement de personnes contrevenant aux lois, aux réglementations ou aux accords internationaux régissant l'entrée ou la sortie du pays d'origine, de transit ou de destination (OIM, 2019). Ainsi, un migrant en situation irrégulière réfère « à toute personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale sans autorisation d'entrée ou de séjour dans le pays en application de sa législation ou d'accords internationaux dont il est parti » (OIM, 2019, p. 133). L'irrégularité concerne la situation d'une personne à un moment précis ou sur une certaine période, et non la personne elle-même. Pendant le voyage, au moment où la personne franchit la frontière ou durant le séjour dans le pays de destination, la situation peut changer. En effet, une fois que la personne en question présente une demande d'asile, sa situation migratoire devient régulière (Global Migration Data Analysis Centre, 2022).

Divers facteurs économiques, politiques et sociaux engendrent des mouvements de population non autorisés à travers le monde (McAuliffe & Triandafyllidou, 2021; ONUDC, 2019). La migration irrégulière a connu une croissance significative après la Seconde Guerre mondiale, en raison de l'augmentation des déplacements internationaux et des restrictions migratoires imposées par de nombreux pays (Nations Unies, 2019). Les pays méditerranéens sont parmi les principales régions de migration clandestine dans le monde, ce qui pousse les pays du sud de l'Union européenne à renforcer le contrôle des zones frontalières. (Wihlto de Wenden, 2015).

À partir de 2015, les pays de l'Union Européenne sont devenus une destination de migration irrégulière importante en raison de leur proximité géographique avec les pays de l'Afrique du nord et du Moyen-Orient, régions qui ont connu des contestations et des bouleversements politiques majeurs, depuis « le printemps arabe ». Le flux d'entrées irrégulières de la Méditerranée vers l'Europe s'est intensifié, provoquant une crise majeure

des migrations et des réfugiés (Fargues, 2016). Différents pays européens ont enregistré l'entrée de 116 692 migrants et réfugiés en août 2017 par voie maritime, dont près de 85 % en Italie, et dans d'autres pays comme la Grèce, Chypre et l'Espagne (Gabriel, 2017).

Les décès des migrants dans les zones frontalières sont devenus une préoccupation majeure sur le plan social et politique, notamment dans la région euro-méditerranéenne et en relation avec la crise des réfugiés/migrants (Heller & Pécoud, 2018). Selon les chiffres du projet Migrants Disparus de l'OIM, enregistrés depuis l'année 2014, plus de 20 000 individus ont perdu la vie en tentant de traverser la mer Méditerranée pour rejoindre l'Europe dans le dangereux périple migratoire (Dearden, Dionis, Black, & Laczko, 2020).

Au-devant de la scène, le Liban est devenu un point de départ majeur pour les navires de migration irrégulière, communément appelés « bateaux de la mort ». En effet, leur nombre a connu une expansion dramatique depuis le début de la crise économique et financière aiguë en 2019. Plusieurs accidents tragiques ont eu lieu dans les eaux libanaises entraînant un nombre important de décès individuels et collectifs, laissant des survivants traumatisés et des familles en détresse après la perte d'un ou de plusieurs de leurs êtres chers.

Deux études libanaises se sont penchées sur l'étude du phénomène. La première, menée par Diab et Jouhari (2023), analyse l'évolution de la migration irrégulière au Liban de 2019 à 2022. Elle se base sur les données provenant des médias et des sources officielles des institutions publiques concernant les tentatives de migration maritime irrégulière depuis les côtes libanaises. Les données recueillies ont montré que le Liban est devant une crise migratoire maritime avec l'augmentation drastique du nombre de tentatives de traversée en bateaux entre 2019 et 2022.

L'étude de Diab et Jouhari (2023) a souligné que les principales zones de départ de ces tentatives de migration irrégulière se situent au nord du Liban, plus particulièrement dans la région de Tripoli et dans le Akkar. Ces régions sont effectivement parmi les plus défavorisées du pays, avec une faible présence de l'autorité légale et d'unités de contrôle des frontières. Ces mêmes auteurs soulignent que l'augmentation alarmante de la migration irrégulière vers l'Europe s'explique par la crise actuelle au Liban et dans les pays voisins (Diab & Jouhari, 2023). Cette conjonction a engendré une situation préoccupante et a entraîné une augmentation significative de la migration irrégulière hors du Liban, motivée par le désir de rechercher une meilleure vie ailleurs.

En se référant à des statistiques effectuées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en 2022, Diab et Jouhari (2023, p.7) signalent que la majorité de migrants irréguliers prenant comme point de départ le Liban est composée « de Syriens (62%), suivis des Libanais (28%) et, de manière plus limitée, des Palestiniens (11%) ». Ces chiffres indiquent que les Libanais font maintenant partie intégrante des migrants irréguliers qui tentent de rejoindre l'Europe pour trouver une vie meilleure, loin des crises économiques et sociales de leur pays. Ces mêmes auteurs concluent que les voyages maritimes irréguliers depuis le Liban ont engendré un bilan très élevé de 157 pertes de vies humaines en 2022 seulement. Ces données mettent en évidence les dangers et les conséquences dévastatrices de ce phénomène migratoire, rendant impérative une réponse urgente à cette crise.

La seconde étude récemment menée par l'OIM (2023), porte sur la migration maritime irrégulière chez les citoyens libanais, dans trois gouvernorats différents : Akkar, Tripoli et Beyrouth. Elle adopte une approche mixte, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives. Cette étude a comme objectif d'examiner les intentions de migration irrégulière des Libanais, de comprendre les motivations et les processus décisionnels, ainsi que les facteurs influençant ce choix. Trois profils sont inclus dans l'étude : les personnes qui sont résolues à partir, celles qui sont activement en train de planifier leur migration, et celles qui envisagent la migration irrégulière sans avoir pris de décision définitive. Les résultats révèlent une tendance alarmante : parmi les participants envisageant la migration, 32 % étaient prêts à emprunter des voies irrégulières (départ sans documents appropriés), avec une préférence pour le bateau comme mode de transport. Cette étude a permis d'éclaircir certains aspects des motifs et des processus décisionnels de la migration irrégulière auprès des participants libanais. Cependant, elle se concentre uniquement sur les citoyens libanais qui prévoient de migrer.

Notre étude qui a démarré durant la même période que l'étude de l'OIM (2023) s'est proposée d'aborder ce phénomène de manière plus globale. En effet, devant cette tragédie humaine sans précédent, la pénurie des données scientifiques susceptibles d'orienter les stratégies de prévention pèse lourdement. Une démarche de recherche-action s'est avérée alors être d'une grande pertinence pour comprendre en profondeur ce phénomène alarmant afin de proposer ou d'initier des actions appropriées, susceptibles de le contrecarrer. L'étude exploratoire qualitative qui fait l'objet du présent rapport représente la première étape de ce projet et vise à analyser en profondeur ce phénomène préoccupant afin de proposer des mesures appropriées pour y remédier.

Cette étude exploratoire est menée dans le cadre d'un partenariat impliquant la Chaire de recherche sur les déplacements forcés au Moyen-Orient (ELFS-USJ), ainsi que deux associations locales, Shift Social Innovation Hub et himaya, travaillant directement avec les populations concernées des différentes nationalités : Libanais, Palestiniens et Syriens. Son but principal est de fournir une compréhension approfondie de l'expérience des personnes impliquées dans la migration irrégulière par voie maritime ayant comme point de départ le Liban, afin de proposer des stratégies efficaces pour lutter contre ce phénomène. Les objectifs qui en découlent consistent à : cerner les motifs sous-jacents à la décision de migrer, identifier les facteurs encourageant cette démarche, étudier le processus de prise de décision, examiner la situation des migrants arrivés à destination et explorer les actions existantes ainsi que de nouvelles stratégies potentielles pour améliorer la prévention de ce phénomène, tout en identifiant les acteurs responsables de leur mise en œuvre. À travers cette approche globale, nous aspirons réaliser une analyse multidimensionnelle du phénomène incluant toutes les parties prenantes, afin d'éclairer les politiques et les actions qui visent à répondre de manière appropriée et efficace aux besoins imminents de la population concernée.

Le présent rapport débute par la problématique se concentrant sur les études menées dans les pays méditerranéens, en particulier ceux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, avec une attention particulière portée au Liban. Il expose ensuite le cadre d'analyse et la méthodologie utilisée pour mener cette recherche. Les résultats sont ensuite présentés, suivis des principaux constats ainsi que des recommandations.

L'expansion alarmante de la migration irrégulière depuis le Liban suscite un intérêt croissant. Ce phénomène complexe implique des acteurs et des profils variés. Il s'inscrit dans des routes migratoires diversifiées, qui convergent en grande majorité vers l'Europe en tant que destination commune. Comprendre l'étiologie de ce phénomène nécessite une analyse approfondie de son occurrence au Liban et des facteurs incitatifs qui y sont sous-jacents. Au cœur de cette dynamique se trouve un processus décisionnel qui mérite une attention particulière. Explorer les défis et les opportunités de l'accueil des migrants irréguliers depuis le Liban en Europe nécessite également une exploration plus approfondie. Finalement, il est nécessaire d'examiner les stratégies mises en œuvre pour contrer ce phénomène, ainsi que les recommandations tirées d'études locales dans ce sens. Dans ce contexte, cette recherche qualitative exploratoire se propose d'aborder cette question avec une approche multidimensionnelle essentielle pour combler les lacunes actuelles dans la compréhension de ce phénomène et pour orienter les actions visant à le contrer et à protéger la vie des personnes concernées.

1.1. La migration irrégulière depuis de le Liban : une expansion alarmante

Selon le rapport annuel de 2023 de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, environ soixante milles passages illégaux à la frontière ont été signalés sur la route de la Méditerranée orientale (Frontex, 2024). Cela marque une augmentation notable des migrations irrégulières sur cette voie. Cette situation met en lumière les défis liés à la gestion des flux migratoires. D'après Frontex (2024), plusieurs migrants venaient du Liban, de Libye et de Syrie. De janvier à novembre 2023, les Syriens constituaient la nationalité la plus interceptée, avec plus de huit milles traversées illégales, un accroissement par rapport à l'an 2022. Cette augmentation était particulièrement visible pour les traversées directes depuis la Syrie et le Liban.

Diab et Jouhari (2023) qui ont analysé les données publiées dans les médias locaux et les rapports officiels, soulignent que le nombre de tentatives de migration maritime illégale depuis la côte libanaise, notamment du Liban-Nord est passé de 208 personnes en 2019 à plus de 2565 en 2022, soit une multiplication par dix. De même, le nombre de bateaux quittant les côtes libanaises est passé de 9 à 32 sur la même période (Diab & Jouhari, 2023). Pour garantir la fiabilité des données collectées, les auteurs les ont comparées avec les données de Frontex,

ainsi qu'avec les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Cette méthode de validation croisée a confirmé les tendances observées concernant la migration irrégulière en provenance du Liban.

Face à cette tendance croissante du nombre de migrants irréguliers cherchant à quitter le Liban par voie maritime, une projection effectuée par Diab et Jouhari (2023) pour l'année 2023 suggère qu'au moins 10 000 migrants seront signalés quittant les côtes libanaises à bord de 75 bateaux ou plus. Bien que les déplacés syriens soient majoritaires, un nombre significatif de réfugiés palestiniens et de citoyens libanais risquent également leur vie en mer. En se référant à Frontex ces auteurs soulignent que la migration irrégulière des citoyens libanais a été multipliée par six entre 2021 et 2022.

Cette forme de migration clandestine, surnommée les « voyages de la mort », a malheureusement entraîné de nombreux décès tragiques dans la Méditerranée. En 2019, 6 décès avaient été signalés, mais ce chiffre est monté à 157 en 2022 (Diab & Jouhari, 2023). Ces statistiques révèlent les risques encourus et les conséquences parfois dévastatrices et fatales de ces voyages périlleux pour ceux qui les entreprennent.

1.2. Des routes migratoires diversifiées visant l'Europe comme destination commune

L'analyse de Diab et Jouhari (2023) et l'étude de l'OIM (2023), ont produit des résultats similaires quant aux points de départ des embarcations. Les résultats mettent en évidence que les régions du nord du Liban, comme Tripoli et Akkar, occupent une place dominante, représentant plus de 90% des tentatives de migration maritime irrégulière depuis le Liban (Diab & Jouhari, 2023). Selon les résultats de l'étude de l'OIM (2023), touchant 954 participants de Akkar, Tripoli et Beyrouth, 41 % des répondants du Akkar et 29 % des répondants de Tripoli ont exprimé leur intention d'emprunter des voies irrégulières de migration. Ces chiffres révèlent donc qu'une proportion significative des habitants de ces régions envisageant de quitter le Liban est prête à recourir à des moyens irréguliers. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène, notamment le manque de contrôle aux frontières, la proximité avec des zones défavorisées et l'existence de précédents historiques de contrebande.

En revanche, la situation dans les régions côtières du sud du Liban, contrôlées par la FINUL et à proximité d'Israël, rend ces zones peu propices à la migration irrégulière en raison de la surveillance constante ainsi que des tensions politiques et sécuritaires qui y prévalent.

Trois principales routes menant toutes vers l'Europe ont été identifiées : la route de la Méditerranée centrale allant de la Libye vers l'Italie ; la route de la Méditerranée occidentale, du Maroc vers l'Espagne ; et la route de la Méditerranée orientale, de la Turquie, du Liban et de la Syrie vers la Grèce (Gabriel, 2017 ; Puig, 2014). Selon Gabriel (2017), des pays intermédiaires sont également traversés par les migrants par voie maritime, ceux-ci visant d'autres pays européens comme destination finale.

Puig (2014) trace dans son étude les routes migratoires irrégulières empruntées par les Palestiniens de Naher El Bared pour quitter le Liban. Une première traversée terrestre vers la Turquie, puis un voyage en bateau vers la Grèce en direction d'autres pays européens comme destination finale. Une autre route allait de Nahr Al-Bared vers la Syrie, puis vers la Grèce en traversant la Turquie (Puig, 2014). Ces diverses voies migratoires mettent en évidence la pluralité des moyens utilisés par ces migrants pour se rendre en Europe en passant par des pays intermédiaires. Dans ce sens, Puig (2014) met en lumière les dangers auxquels sont confrontés les Palestiniens lors de leurs traversées clandestines, en soulignant les risques de naufrage et de décès associés à ces voyages périlleux.

L'OIM (2023) identifie l'Italie comme pays de destination préféré des Libanais qui choisissent la migration irrégulière, suivie de l'Allemagne. Ces résultats sont cohérents avec l'analyse de Diab et Jouhari (2023). Ces derniers auteurs expliquent ce constat par l'accord migratoire signé entre Chypre et le Liban en octobre 2020, permettant à Chypre de renvoyer vers le Liban les migrants tentant d'atteindre l'île. Cette situation a contraint les migrants libanais à emprunter la route migratoire centrale à travers la Méditerranée pour tenter d'arriver vers les côtes de pays plus éloignés.

1.3. Étiologie de la migration irrégulière au Liban : nécessité d'une analyse approfondie

Malgré les risques et dangers associés à la migration irrégulière, celle-ci demeure un refuge et un moyen de protection pour les migrants confrontés aux difficultés et aux contraintes dans leur pays d'origine. La littérature existante sur la migration irrégulière par voie maritime depuis le Liban et d'autres pays de la région méditerranéenne, identifie plusieurs facteurs à l'origine de ce phénomène. Parmi ceux-ci figurent les facteurs économiques, l'instabilité politique, les facteurs sociaux et relatifs aux droits de l'homme, ainsi que l'attrait pour l'Europe, souvent entravé par des politiques migratoires restrictives et un manque de voies de migration régulières accessibles à la population concernée. Les mouvements de migration irrégulière sont souvent motivés par une combinaison de ces facteurs interconnectés donnant lieu à des causes complexes de migration.

1.3.1. Instabilité politique et manque de sécurité

Crawley et ses collaborateurs (2018) considèrent les facteurs liés à la sécurité et à la sûreté, notamment les conflits, la persécution, l'insécurité et les violations des droits de l'homme, comme des facteurs primaires poussant à la migration maritime irrégulière. La décision de quitter est principalement motivée par la peur et le désespoir, ainsi que par la perspective d'une vie plus sûre pour eux-mêmes et leurs enfants.

L'instabilité politique et les conflits armés dont souffrent les pays de la région sont identifiés comme des facteurs poussant vers la migration irrégulière à travers la Méditerranée. En effet, les flux migratoires vers l'Europe proviennent de divers pays, touchés par ces problèmes, notamment la Syrie, l'Afghanistan, l'Irak, l'Erythrée, la Somalie et le Soudan (Aksoy & Poutvaara, 2021). Ces facteurs politiques et relatifs à la sécurité ressortent comme des facteurs déterminants dans l'augmentation du nombre de personnes tentant d'entrer en Europe de manière irrégulière (Cummings, Pacitto, Diletta, & Foresti, 2015). Ces aspects sont exacerbés par le « Printemps arabe », notamment la crise syrienne, qui a eu des répercussions majeures sur la situation politique, sociale et économique des pays concernés (Giuseppe, 2018).

Dans une étude sur les facteurs qui motivent la migration irrégulière, particulièrement sur la route de la Méditerranée centrale depuis l'Afrique vers l'Italie, Gabriel (2017) adopte une approche multidimensionnelle qui combine des données historiques, des analyses statistiques et des études de cas. Cet auteur met en évidence le rôle clé joué par les crises politiques et les conflits civils qui incitent les populations à chercher refuge ailleurs, par des voies irrégulières si nécessaire. El Rayess (2017), quant à lui, a conduit une analyse des facteurs sous-tendant la migration clandestine en Égypte. Mettant en évidence l'impact des révolutions et des conflits ayant éclaté dans divers pays lors du « Printemps arabe », cet auteur souligne une diminution des réserves de liquidités et une augmentation de l'inflation, facteurs exacerbant la situation de pauvreté. Par conséquent, de nombreuses personnes se sont trouvées contraintes de recourir à la migration illégale, en dépit des risques associés, afin d'assurer leur propre survie ainsi que celle de leurs familles.

Au Liban, l'étude de l'OIM (2023) souligne que dans le nord du Liban, la situation sécuritaire est marquée par l'instabilité croissante, l'insécurité et la montée de la criminalité, ce qui pousse certains résidents libanais à envisager la migration irrégulière. Ce même facteur a été relevé dans une étude de 2014 portant sur les expériences des migrants palestiniens de Nahr Al-Bared avec la migration irrégulière (Puig, 2014). Les combats qui ont éclaté entre l'armée libanaise et

un groupe jihadiste, qui avait pris position dans cet endroit en 2007, a considérablement affecté la sécurité des réfugiés palestiniens, qui ont subi diverses formes de violence. De plus, ce conflit armé a aggravé leurs conditions de déplacement rendant les frontières du camp difficiles à traverser.

1.3.2. Atteintes aux droits humains

Les atteintes aux droits fondamentaux, telles que les persécutions et les discriminations, constituent aussi un élément déterminant pour les migrations irrégulières. Gabriel (2017) met en lumière le rôle clé des violations des droits humains comme facteur poussant les migrants en Libye à chercher refuge ailleurs, notamment en Europe, empruntant des voies irrégulières si nécessaire.

L'absence de droits sociaux est également évoquée par Puig (2014) dans son étude du cas des réfugiés palestiniens au Liban. Cette recherche met en lumière les difficultés rencontrées par les Palestiniens au Liban en décrivant leur situation sociale caractérisée par la marginalisation, la précarité et la discrimination. Cette population qui se sent rejetée aux marges de la société d'accueil depuis 1948, rencontre des difficultés d'intégration, des restrictions de mobilité, des difficultés d'accès aux droits sociaux et des conditions de vie précaires (Puig, 2014). Ces facteurs contribuent à pousser certains Palestiniens à chercher des perspectives d'avenir plus favorables y compris à travers la migration clandestine.

1.3.3. Contraintes économiques et inaccessibilité des services de base

Les facteurs socioéconomiques sont soulignés par différents auteurs qui se sont penchés sur l'étude du phénomène dans des contextes méditerranéens différents. Crawley et ses collaborateurs (2018), discutant de la crise migratoire de plusieurs pays méditerranéens vers l'Europe, révèlent que les facteurs économiques sont des incitateurs secondaires, mais cruciaux, de la décision d'entreprendre des itinéraires périlleux de migration. Parmi ces facteurs figurent la pauvreté, le manque d'opportunités ainsi que l'espoir des migrants d'offrir un avenir meilleur à leurs familles (Crawley, Duvell, Jones, McMahon, & Sigona, 2018).

Dans son étude sur les facteurs de la migration irrégulière en Égypte, El Rayess (2017), souligne que le manque d'opportunités d'emploi adéquates dans le pays d'origine constitue un élément clé incitant à la migration clandestine. Cette contrainte pousse ainsi les individus à rechercher des sources de revenus ailleurs, malgré les risques encourus.

En ce qui concerne le Liban, les deux études portant sur le phénomène de migration maritime irrégulière ont mentionné des facteurs économiques contribuant à pousser les personnes et les familles concernées à entreprendre cette voie de migration (Diab & Jouhari, 2023; OIM, 2023). La crise économique et financière au Liban survenue en 2019 a été principalement identifiée comme facteur clé de l'augmentation alarmante de la migration irrégulière par voie maritime vers l'Europe. Diab et Jouhari (2023) soulignent que la crise économique, caractérisée par un effondrement total entraînant une dépréciation massive de la monnaie libanaise, une inflation record et une contraction de l'économie, a imposé des conséquences dévastatrices sur la population libanaise et les réfugiés qui résident dans le pays. Les répercussions se sont aggravées en raison de la pandémie mondiale et de l'explosion du port de Beyrouth. Ce risque devient encore plus accru dans les régions du Liban-Nord, déjà marquées par des conditions socio-économiques précaires (Diab & Jouhari, 2023)

Pour sa part, l'étude de l'OIM (2023) révèle que la situation économique difficile est un principal moteur de la migration irrégulière au Liban, poussant les Libanais à chercher ailleurs des opportunités pour améliorer leur situation économique et offrir de meilleures perspectives à leurs familles. Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 954 Libanais, hommes et femmes âgés de 18 à 50 ans, qui envisageaient ou avaient déjà envisagé d'entreprendre une migration irrégulière. Elle révèle également que le manque de services de santé adéquats, associé à l'incapacité de répondre aux besoins médicaux, peut pousser les individus à rechercher de meilleures options de soins de santé à l'étranger (OIM, 2023). Cette situation extrême pousse de nombreux Libanais désespérés, à tenter la périlleuse traversée de la Méditerranée pour rejoindre l'Europe par la voie des migrations irrégulières maritimes.

Discutant de la crise aigüe de 2019, le rapport mondial publié en 2023 par « Human Rights Watch », met en lumière que des services vitaux au Liban, tels que l'eau, l'électricité, les soins de santé et l'alimentation de base sont devenus inaccessibles pour une grande partie de la population libanaise. La crise a pesé lourdement sur les groupes les plus vulnérables de la population, y compris les travailleurs migrants, les réfugiés syriens et palestiniens (Human Rights Watch, 2023a). Avec cette aggravation de la situation économique et financière du Liban, de nombreuses personnes Libanaises, Syriennes et Palestiniennes ont eu recours à des routes migratoires maritimes dangereuses vers l'Europe.

1.4. Attrait pour l'Europe limité par des politiques migratoires restrictives

Cette dimension qui semble être absente des résultats des recherches libanaises, est relevée par des auteurs qui se penchent sur l'étude d'autres contextes. Dumont (2019) a étudié de manière approfondie les motivations des individus provenant de divers pays, tels que la Syrie, l'Afghanistan, l'Irak, l'Érythrée, et d'autres pays d'Afrique et du Moyen-Orient à s'orienter vers l'Europe. Il met en lumière les facteurs attractifs de pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, la France et l'Italie, que ce soit pour des migrations régulières ou irrégulières.

Dans ce sens, les flux migratoires irréguliers sont influencés par les avantages offerts par l'Europe (Dumont, 2019), notamment la stabilité politique qui y règne, l'accès aux droits fondamentaux et le respect des libertés individuelles. Les migrants en situation irrégulière sont également attirés par les opportunités économiques offertes en Europe, grâce à une demande de main-d'œuvre à laquelle les citoyens locaux manifestent peu d'intérêt. Dans l'ensemble, ces facteurs contribuent à accroître l'attrait de l'Europe pour de nombreuses personnes à la recherche d'une vie meilleure.

Hoxhaj (2015) qui se concentre sur les attentes salariales des migrants illégaux se rendant en Italie, souligne que les gens sont attirés par les promesses d'une vie meilleure dans les pays européens. Cette attractivité est renforcée par les réussites inspirantes d'autres migrants qui ont atteint avec succès la destination souhaitée. Ces derniers transmettent des informations optimistes sur les conditions économiques. Par conséquent, les migrants irréguliers potentiels pourraient nourrir des attentes salariales élevées, motivant ainsi leur décision de migrer illégalement (Hoxhaj, 2015). De plus, cet attrait est renforcé par Internet et les réseaux sociaux qui créent un lien entre les pays industrialisés et les pays en développement, stimulant le désir des individus d'accéder à des opportunités économiques dans les pays riches et l'aspiration à améliorer leur situation financière (El Rayess, 2017).

Face à ces facteurs d'attraction, les pays membres de l'Union européenne ont adopté des politiques restrictives. Ils ont multiplié les ressources financières, intensifié et diversifié leurs méthodes de contrôle des frontières, et ceci dans le but de réguler et de réduire les flux migratoires (Rahme, 2020). Ces mesures ont contribué à une augmentation de la migration irrégulière, de l'informalité et de l'illégalité, plutôt que de favoriser une gouvernance et un contrôle plus efficaces de ces mouvements de population (Rahme, 2020). Elles ont par ailleurs renforcé la vulnérabilité des migrants, les exposant à de multiples formes d'exploitation, de stigmatisation et de discrimination, ainsi qu'au risque d'arrestation, de détention et d'expulsion.

En effet, il est important de comprendre que le voyage des réfugiés et des migrants irréguliers est non seulement menacé par les dangers liés aux traversées maritimes. Leur décision d'emprunter la route dangereuse par la mer intervient après avoir tenté de naviguer des routes terrestres où ils ont dû affronter des dangers multiples provenant de diverses sources telles que les passeurs, les autorités officielles, le terrain difficile et les bandes armées (Crawley, Duvell, Jones, McMahon, & Sigona, 2018).

1.5. La décision de migrer illégalement par voie maritime : un processus à examiner

Traitant d'autres contextes méditerranéens, les études de Markous, Bonfiglio et Murph (2021) et de Schans et Optekamp (2016) portant sur des pays africains, avancent quelques données relatives au processus décisionnel des migrants concernés. Malgré des différences de contexte, les résultats convergent pour indiquer que les migrants potentiels recueillent des informations sur la migration auprès de leurs parents, amis, voisins et collègues. Ces derniers partagent avec eux des expériences réussies de migration vers l'Europe. En outre, ces études soulignent que les passeurs constituent une autre source d'information pour les migrants (Markous, Bonfiglio, & Murph, 2021; OIM, 2023; Schans & Optekamp, 2016).

En ce qui concerne le Liban, peu de recherches ont analysé en détail le processus décisionnel des individus envisageant la migration maritime irrégulière, comme l'a évoqué l'OIM (2023) dans son étude récente.

Ces individus sont prêts à engager des sommes considérables pour financer leur voyage. Selon l'analyse de Diab et Jouhari (2023), le coût des voyages clandestins depuis le Liban varie entre 2 000 USD et 7 000 USD, avec une moyenne d'environ 4 500 USD. Ces frais englobent les dépenses liées à l'achat de la traversée, les salaires des capitaines, les pots-de-vin versés aux forces de sécurité et aux opérateurs de radar, ainsi que les coûts de carburant et d'eau. Le coût du voyage clandestin depuis le Liban semble comparable à celui des départs d'autres pays méditerranéens tels que la Libye. Une étude portant sur les migrants libyens a mis en évidence que le passage maritime vers l'Europe leur revient en moyenne à environ 4 000 dollars américains (Markous, Bonfiglio, & Murph, 2021).

L'OIM (2023) dans son étude récente révèle quelques aspects influençant la prise de décision de migrants libanais. Cette étude fournit un éclairage sur les étapes qui séparent la simple idée de migrer irrégulièrement de l'exécution de la décision. Ces étapes cruciales comprennent la recherche d'options existantes, les discussions avec la famille et les amis, le contact avec un passeur par le biais de contacts connus ou de références basées sur la réputation, l'épargne pour couvrir les frais, la vente de biens, le paiement

d'un premier versement au passeur et les préparations logistiques du voyage (OIM, 2023).

Alors que la majorité des répondants prenaient eux-mêmes la décision de migrer, les femmes étaient plus susceptibles que leurs conjoints de voir cette décision prise à leur place. Le mari aura tendance à être responsable de l'organisation du processus de passage, tandis que la femme aura la charge de s'occuper des enfants et des affaires domestiques (OIM, 2023). Ces individus étaient conscients des risques encourus, en raison de plusieurs essais ratés. Certains ayant déjà vécu des expériences traumatisantes lors de tentatives antérieures, ont rapporté avoir été victimes de vols, de violences, de tortures, et de situations de danger extrême en mer que ce soit par les passeurs pendant le voyage ou dans les pays de transit (OIM, 2023).

À la lumière de ces données, une analyse approfondie des processus décisionnels des migrants de trois nationalités différentes, impliqués dans la migration maritime irrégulière au Liban, s'avère indispensable. Une telle analyse permettrait de comprendre comment ces individus, prêts à risquer leur vie et à dépenser des sommes considérables, traitent les informations reçues concernant à la fois les passeurs et le voyage lui-même. Elle éclairerait également leur évaluation des avantages et des inconvénients d'une telle décision, leurs préparatifs pour le voyage, leur planification et l'anticipation des perspectives une fois arrivés dans le pays de destination, ainsi que les sources d'information sur lesquelles ils se basent.

1.6. L'accueil en Europe des migrants irréguliers depuis le Liban : une exploration nécessaire

Les deux études les plus récentes sur le phénomène de la migration maritime irrégulière au Liban n'abordent pas la situation des migrants arrivés à destination (Diab & Jouhari, 2023; OIM, 2023).

Cependant, l'étude menée par Puig (2014), qui recueille les témoignages de migrants Palestiniens revenant de Grèce après un voyage périlleux, dévoile que ces derniers ont été victimes de violences de la part de la police grecque lors de leur séjour dans ce pays. Ils dénoncent également avoir subi des actes et comportements racistes de la part de la population locale. Déçus par la réalité qu'ils ont rencontrée dans le pays d'arrivée, ces migrants se sont résolus à vivre dans un isolement social.

Le rapport publié en 2022 par Human Rights Watch met en lumière à son tour les violations flagrantes des droits de l'homme et les mauvais traitements infligés par les autorités grecques aux migrants ayant pénétré illégalement sur le territoire par voie maritime. Cette étude, basée sur

des entretiens avec des migrants afghans, documente leurs témoignages relatant les pratiques illégales auxquelles ils ont été confrontés aux frontières grecques. Ces pratiques incluent des actes de violence physique durant leur détention dans les camps, des traitements inhumains et des abus, ainsi que des vols. Les migrants déclarent avoir été détenus dans des conditions précaires, avec un accès limité à la nourriture et à l'eau potable (Human Rights Watch, 2022).

Les défis majeurs auxquels sont confrontés les migrants irréguliers dans leur parcours maritime de l'Afrique vers l'Europe sont documentés dans une étude menée par Gabriel (2017). Selon cet auteur, certains migrants sont soumis à une surveillance stricte dans des points de transit informels situés dans les zones frontalières des pays voisins de leur destination finale. D'autres risquent d'être arrêtés et placés dans des camps formels en vue d'un éventuel rapatriement.

Dumont (2019) apporte un éclairage complémentaire sur le devenir des migrants irréguliers arrivés en Europe. Certains sont effectivement renvoyés dans leur pays d'origine suite à une décision judiciaire, tandis que d'autres bénéficient de procédures de régularisation. Au cours des 25 dernières années, plus de 3 millions de migrants ont été régularisés en Europe. Néanmoins, ces régularisations engendrent de nouvelles vagues migratoires apportant leur lot de difficultés et de défis, comme par exemple les demandes de réunification familiale (Dumont, 2019).

Une fois les périples du voyage et du passage à une situation régulière surmontés, de nouvelles difficultés surviennent, notamment l'adaptation à la culture, aux normes sociétales et à la langue officielle du pays d'accueil, qui peuvent être des barrières majeures à l'intégration des migrants (Puig, 2014).

Cependant, malgré les multiples défis et dangers, un grand nombre de migrants persistent dans leur volonté de poursuivre leur voyage, indifférents aux politiques migratoires en évolution et aux modifications des procédures instaurées par les pays de destination (Markous, Bonfiglio, & Murph, 2021).

1.7. Lutte contre la migration maritime irrégulière : approches d'autres contextes

Les écrits recensés, portant sur divers contextes en dehors de celui du Liban, présentent et analysent les stratégies mises en œuvre aussi bien par les pays d'origine que par les pays de destination afin de contrer la migration maritime irrégulière. Ces études offrent ainsi une perspective comparative intéressante.

La sensibilisation des migrants potentiels aux dangers du voyage est une mesure fréquemment adoptée par les pays de départ. Cette stratégie occupe une place importante, mais présente des limites quant à son efficacité. Dans leur étude sur le contexte des décès de migrants à la frontière euro-méditerranéenne, Heller et Pécoud (2018) soulignent que la diffusion d'informations provenant des survivants et des familles des personnes décédées concernant les dangers de la migration irrégulière peut jouer un rôle dissuasif et modifier les perceptions des futurs migrants. Les campagnes de sensibilisation peuvent donc contribuer à contrer la désinformation et à éduquer le public sur les risques des migrations irrégulières.

Pour leur part, Schans et Optekamp (2016), mettent l'accent sur l'importance d'informer les migrants sur leurs droits et devoirs à leur arrivée en Europe, notamment en ce qui concerne les politiques migratoires afin de minimiser le risque d'être exploité par les trafiquants. Ces auteurs font également référence à la campagne de conscientisation menée conjointement par l'Italie et l'OIM pour sensibiliser les migrants potentiels aux périls du voyage à travers le désert et la Méditerranée (Schans & Optekamp, 2016).

Cependant, Browne (2015) met en garde contre le fait que l'impact des campagnes de sensibilisation sur les taux de migration n'est pas encore prouvé. Bien que ces campagnes puissent accroître la conscience des individus sur les dangers des migrations clandestines, cela ne suffit pas à les dissuader réellement d'entreprendre ces parcours migratoires périlleux. Selon ces auteurs, la décision de migrer est beaucoup plus influencée par les conditions politiques et économiques dans le pays d'origine. Dans ce sens, ils insistent sur la nécessité de résoudre les problèmes, notamment en luttant contre la pauvreté, en gérant et en réduisant les conflits, et en renforçant la bonne gouvernance sociale.

Quant aux mesures prises par les pays de destination, elles se concentrent principalement sur le renforcement de la protection de leurs frontières, notamment par la mise en place d'une coopération accrue entre les nations concernées. Les autorités des pays européens tels que l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et Malte intensifient le contrôle aux frontières en prenant des mesures répressives pour intercepter les migrants en situation irrégulière. Ces actions peuvent inclure l'application de sanctions conformément aux lois sur l'immigration et l'expulsion (Gabriel, 2017; Wihtol de Wenden, 2015).

Dans la lignée de ces stratégies, certains pays coopèrent pour lutter contre l'immigration illégale en échangeant des informations et en collaborant à la gestion des frontières. À titre d'exemple, une coopération a eu lieu entre la Turquie et l'Europe en novembre 2015 afin de contrôler la route de la

Méditerranée orientale et de prévenir la migration irrégulière entre ces deux pays. Cette coopération a débouché sur un accord formel engageant l'Italie à fournir une protection temporaire aux Syriens accueillis en Turquie et soutenir les communautés hôtes turques (Fargues, 2016).

Par ailleurs, des accords multilatéraux ont été signés entre des pays d'origine et de transit comme le Maroc et la Turquie avec l'ensemble des pays de l'Union Européenne (Wihtol de Wenden, 2015). Ces accords visent à réguler les flux migratoires et à renforcer la coopération entre les pays concernés. Un accord bilatéral entre l'Italie et la Libye a été signé pour réduire les passages irréguliers vers l'Europe (Wihtol de Wenden, 2015). L'efficacité de cet accord a entraîné une réduction des traversées irrégulières en Méditerranée, avec le retour de près de 40 000 personnes en mer vers la Libye (Markous, Bonfiglio, & Murph, 2021). Les mesures prises dans le cadre de cette coopération comprennent le renforcement de la formation et du soutien de la garde côtière libyenne, la perturbation des réseaux de passeurs, l'amélioration des capacités d'accueil des migrants en Libye, la sensibilisation des migrants aux dangers de la traversée, la coopération avec les pays voisins de la Libye pour surveiller les routes migratoires alternatives, ainsi que le soutien aux initiatives des États membres engagés avec la Libye. Ces actions ont démontré leur efficacité, comme en témoigne la réduction significative du nombre de décès en mer (Gabriel, 2017).

Sur un autre plan, afin de mieux contrôler les flux migratoires et renforcer la sécurité à ses frontières extérieures, l'Union européenne (UE) a pris une série de mesures, lesquelles se traduisent par l'instauration d'un système de visas dans l'espace Schengen. Des murs considérés comme une barrière physique ont été construits, notamment à Ceuta, enclave espagnole au Maroc, dans le but d'empêcher les passages illégaux depuis l'Afrique du Nord. L'UE a par ailleurs mis en place des camps d'accueil, temporaires ou permanents, destinés à héberger les migrants entrés clandestinement par voie maritime pendant l'examen de leur demande d'asile ou la régularisation de leur situation. D'autres dispositifs de surveillance comme des radars, des capteurs et des drones ont aussi été déployés pour détecter les mouvements de personnes le long des frontières. Enfin, le dispositif FRONTEX piloté par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes a été renforcé pour mieux sécuriser les frontières des pays membres (Wihtol de Wenden, 2015).

1.8. Stratégies pour contrer le phénomène au Liban : recommandations des études locales

Les études portant sur le phénomène au Liban n'examinent pas les stratégies mises en place dans ce contexte pour contrer le phénomène, bien qu'elles formulent des recommandations à ce propos.

En ce qui concerne les opérations de sauvetage en mer à la suite d'incidents, l'OIM (2023) insiste sur la nécessité d'une préparation et d'une coordination efficaces entre les forces maritimes, les forces de sécurité, la protection civile, sans oublier les communautés locales. Cette coordination vise à améliorer les capacités de recherche, de sauvetage en mer, de débarquement et de soutien aux migrants en situation de migration irrégulière. Le soutien continu pour aider les survivants de naufrages, les familles des victimes, les victimes de la traite des êtres humains, ainsi que les survivantes de violences sexuelles et de genre est fortement recommandé par l'OIM (2023).

Selon une optique axée sur la prévention, Diab et Jouhari (2023) mettent en évidence l'importance de traiter les causes de la migration irrégulière au Liban en recommandant au gouvernement Libanais de mettre en place des solutions efficaces pour contrer les facteurs sous-jacents de ce phénomène. Ils préconisent une approche holistique et collaborative visant à traiter les persécutions, les violations des droits humains, les conflits armés et les violences, ou encore l'instabilité socio-économique qui poussent les gens à migrer de façon irrégulière.

Dans la même perspective, l'OIM (2023) recommande la mise en place d'un ensemble complet de services pour répondre aux besoins des Libanais envisageant la migration irrégulière. Pour prévenir l'embarcation des personnes vulnérables dans cette voie de migration dangereuse, l'OIM (2023), préconise l'amélioration de l'accès aux soins médicaux, y compris aux soins spécialisés, et de rétablir l'accès à l'éducation pour les individus touchés par la crise économique. En outre, un coaching financier est suggéré pour fournir aux individus des conseils sur la gestion de leurs finances et des options de crédits abordables. L'OIM (2023) recommande également des initiatives, comme les programmes de formation professionnelle et le soutien à l'entrepreneuriat, visant à créer des emplois afin d'améliorer la stabilité économique des personnes et réduire les raisons de migrer illégalement.

Sur un plan plus stratégique, l'OIM (2023) propose de faciliter les itinéraires migratoires réguliers, en facilitant l'obtention de documents de voyage aux Libanais souhaitant émigrer pour travailler ou étudier à l'étranger. Il suggère d'établir des centres d'information et d'orientation

afin de fournir des conseils sur les options de migration légale et les procédures nécessaires. Des ressources pourraient également offrir un soutien psychosocial, juridique et financier pour faciliter une migration sûre et réussie. Dans ce sens, l'accent est mis sur les conseils juridiques qui visent à éclairer l'obtention et la protection des droits légaux des individus pour une migration légale.

Diab et Jouhari (2023) soulignent l'importance de développer de solides partenariats internationaux entre tous les pays situés le long des routes migratoires. Pour ces auteurs, l'accent doit être mis sur une gestion efficace des systèmes de migration et d'asile. Cela devrait inclure des mesures visant à contrer les manœuvres d'exploitation des passeurs et des trafiquants, tout en offrant des alternatives légales et sûres aux migrants en quête d'une vie meilleure. Pour ces auteurs, les pays européens devraient garantir un soutien accru aux pays situés le long des routes migratoires clandestines, les aidant ainsi à mieux gérer leurs systèmes d'immigration et d'asile (Diab & Jouhari, 2023).

Dans ce sens, il convient de souligner que Fargues (2016) qui aborde la crise des migrants et des réfugiés en Europe à travers la Méditerranée, avance les mêmes recommandations. Cet auteur préconise l'instauration d'une approche efficace visant à accorder des visas aux réfugiés dans les pays de premier accueil comme le Liban, la Jordanie et la Turquie. Cette démarche vise à contrôler efficacement les migrations irrégulières et s'adresse aux sources du problème. Les ambassades des pays européens pourraient utiliser les visas humanitaires ou d'asile pour garantir aux migrants un voyage sûr, légal et sans risque. (Fargues, 2016).

Ces recommandations ont pour but de proposer aux migrants des solutions plus sécuritaires et durables, de soutenir les communautés locales et répondre aux besoins des personnes vulnérables au Liban (OIM, 2023).

1.9. Pertinence de la présente recherche

Dans ce contexte caractérisé par une hausse alarmante des migrations irrégulières, dont les conséquences sont souvent graves et parfois fatales pour les migrants et leurs proches, il est essentiel de comprendre les dynamiques complexes qui sous-tendent ces mouvements migratoires.

Face aux lacunes non encore comblées dans la littérature existante au Liban concernant les aspects multidimensionnels de ce phénomène, notre étude vise à apporter une contribution significative à sa compréhension. L'objectif principal est d'approfondir la connaissance des dynamiques et des expériences des individus impliqués, afin d'éclairer l'élaboration de

stratégies de lutte efficaces. Les objectifs qui en découlent se présentent comme suit :

- Comprendre les motivations profondes derrière la décision d'entreprendre cette voie de migration risquée.
- Identifier les facteurs qui facilitent et encouragent cette décision.
- Étudier le processus de prise de décision des personnes concernées.
- Examiner la situation des migrants une fois arrivés à destination.
- Explorer à la fois les stratégies existantes et de nouvelles potentielles pour améliorer la prévention du phénomène, tout en identifiant les acteurs responsables de la mise en œuvre.

Pour ce faire, nous avons choisi d'adopter une approche multidimensionnelle et holistique, en impliquant des individus de nationalités libanaise, palestinienne et syrienne, répartis en trois catégories : ceux qui planifient leur voyage, les survivants des naufrages et accidents en mer, et ceux qui ont atteint leur destination. Nous engageons également les acteurs impliqués dans la lutte contre ce phénomène, tant dans sa prévention que dans la gestion de ses conséquences.

La pertinence de cette recherche réside dans sa volonté d'explorer en profondeur les réalités complexes vécues par les individus impliqués dans la migration maritime illégale au Liban. En mettant l'accent sur les perspectives des migrants eux-mêmes, nous nous efforçons de comprendre les dynamiques qui les poussent dans cette voie périlleuse et de rendre compte de leur expérience concrète dans le processus migratoire.

Par ailleurs, nous reconnaissons que l'expertise des acteurs actifs dans la lutte contre ce phénomène est indispensable pour une compréhension approfondie de cette problématique. Leur engagement dans la prévention et la gestion des conséquences de la migration maritime irrégulière joue un rôle crucial dans la conception de stratégies efficaces. En intégrant ces différentes perspectives, notre recherche aspire à guider les actions visant à contrer ce phénomène dangereux et à garantir la protection des personnes concernées.

II- CADRE D'ANALYSE INTÉGRÉ : DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET GOUVERNANCE

Parmi les théories cherchant à expliquer les dynamiques migratoires, le modèle des facteurs de poussée et d'attraction (push-pull factors en anglais) est l'un des plus largement utilisés et discutés. Ce modèle propose une approche analytique pour comprendre les raisons qui poussent les individus à quitter leur lieu de résidence (facteurs de poussée) et celles qui les attirent vers de nouveaux endroits (facteurs d'attraction). Se référer à ce modèle s'avère d'une grande pertinence pour la compréhension de la migration maritime illégale ayant lieu dans notre contexte.

Parallèlement, notre analyse de ces flux sortants de migrants s'inscrit dans un contexte national conjoncturel qu'il convient de prendre en compte. Dans cette optique, nous intégrons dans notre cadre d'analyse les principes et les objectifs de la gouvernance migratoire. Nous y combinons également, une étude de l'immunité économique et sociale, laquelle dépend d'une bonne gouvernance au niveau national.

2.1. Le modèle des facteurs de poussée et d'attraction

La migration peut être influencée par des facteurs qui incitent les déplacés à quitter leur pays d'origine, ainsi que par d'autres facteurs qui les attirent vers les pays d'accueil. Les causes des déplacements forcés ont été abordées dans l'article fondateur de Lee (1966), qui a développé une version appliquée du modèle « push-pull » axée sur la migration professionnelle ou économique. En 2016, James et Maybelin ont publié une extension de ce modèle qui intègre les réfugiés. D'autres chercheurs ont également élargi ce cadre pour inclure une gamme de facteurs de poussée liés aux pays de départ et des facteurs d'attraction dans les pays de destination.

Notre analyse de ces facteurs nous permet d'identifier deux aspects transversaux : l'accès à l'information et les caractéristiques personnelles. De plus, cette analyse met en évidence que les facteurs de poussée et d'attraction continuent à exercer une influence déterminante sur la volonté des déplacés de demeurer dans un pays de destination donné ou de le quitter pour une autre destination finale.

2.1.1. Les facteurs de poussée

Les mouvements migratoires à l'échelle mondiale résultent souvent de multiples forces et influences, regroupées sous le terme de facteurs de poussée, également connus sous le nom de facteurs «

push », qui éloignent les déplacés de leurs pays d'origine. Ces facteurs, qu'ils soient économiques, sociaux, politiques ou environnementaux, sont multiples et interconnectés, reflétant les pressions et les défis auxquels sont confrontées les populations migrantes.

Les facteurs de poussée économiques

Les migrations économiques sont largement motivées par des facteurs de poussée qui ont trait à des conditions économiques défavorables, incitant les individus à rechercher de meilleures opportunités ailleurs. Plusieurs auteurs ont mis en lumière les divers aspects de ces facteurs.

Lee (1966) identifie le chômage et le sous-emploi comme des moteurs clés des migrations économiques. Dans les régions où les opportunités d'emploi sont limitées, les individus se retrouvent contraints de chercher du travail ailleurs afin de subvenir à leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de vie. Parallèlement, la pauvreté se présente comme un facteur déterminant, poussant les individus à migrer en raison des conditions de vie précaires et du manque d'accès aux services de base. Ces constatations sont corroborées par d'autres auteurs, soulignant que la détérioration des conditions économiques constitue le principal catalyseur des déplacements forcés, avec pour objectif primordial pour les individus d'améliorer leur situation économique (Martin et Zürcher, 2008 ; Parkins, 2010 ; Tessema et Ng'oma, 2009).

James et Maybelin (2016), soulignent que les inégalités économiques jouent également un rôle majeur dans les migrations économiques. Les disparités de revenus et de richesse entre les régions incitent de nombreux individus à rechercher des conditions économiques plus équitables ailleurs. Ces migrations sont souvent influencées par des politiques économiques nationales et internationales, ainsi que par des accords commerciaux, qui ont un impact direct sur les opportunités d'emploi et les niveaux de vie dans différentes régions du monde (Massey et al., 1993).

Castles et ses collaborateurs (2014) mettent en lumière le rôle croissant des migrations économiques dans le contexte de la mondialisation. L'intégration des économies mondiales a entraîné une demande accrue de main-d'œuvre dans certains secteurs, stimulant ainsi les flux migratoires. Ces migrations sont souvent alimentées par des déséquilibres structurels sur le marché du travail et des écarts de rémunération entre les pays.

Les facteurs de poussée sociaux et politiques

Les facteurs de poussée sociopolitiques jouent un rôle majeur dans les décisions de migration à travers le monde. Les recherches de Tessema et Ng'oma (2009) mettent en évidence que le manque de sécurité, de stabilité et de bonne gouvernance sont les principaux moteurs des déplacements forcés. Ces facteurs englobent une multitude de pressions et de conditions sociales et politiques incitant les individus à chercher refuge ou opportunités ailleurs.

Les conflits armés ainsi que les troubles politiques et l'insécurité qu'ils engendrent sont parmi les principaux facteurs des migrations forcées (Sirkeci 2005, Davenport et al., 2003, Fearon, 2003, Moore and Shellman, 2004). Les individus fuient souvent les zones de conflit pour échapper à la violence et à la persécution, cherchant la sécurité et la stabilité dans d'autres régions ou pays. Cette dynamique est particulièrement observée dans les contextes de guerres civiles, de conflits ethniques ou de persécutions politiques.

De plus, les violations des droits de l'homme et la discrimination ethnique ou religieuse sont des facteurs de poussée sociopolitique importants. Les individus peuvent être contraints de migrer en raison de la répression politique, de la marginalisation sociale ou de la violence dirigée contre leur groupe ethnique ou religieux (Hatton and Williamson, 2006). Ces violations des droits de l'homme peuvent être le résultat de politiques gouvernementales discriminatoires ou de conflits intercommunautaires.

En outre, les régimes autoritaires et les conditions de gouvernance inefficaces peuvent également pousser les individus à migrer. Les citoyens de pays où les libertés civiles sont restreintes ou ceux souffrant d'une corruption généralisée, peuvent chercher refuge dans des démocraties plus stables et respectueuses des droits de l'homme. Cette recherche de liberté politique et d'une meilleure gouvernance peut être un moteur important des flux migratoires (Hainmueller et al., 2016).

Les facteurs de poussée environnementaux

Les facteurs de poussée englobent une diversité de pressions environnementales qui incitent les individus à quitter leur lieu de résidence, comprenant notamment les catastrophes naturelles, le changement climatique et les dégradations environnementales. Les individus affectés peuvent être contraints de migrer en raison de la destruction de leurs moyens de subsistance, de la détérioration des conditions de vie ou de l'effondrement des infrastructures de base.

Les catastrophes naturelles, telles que les séismes et les tempêtes, dévastent les communautés locales et entraînent des déplacements massifs de populations vulnérables (Myers, 2002 ; Piguët et al., 2011). En raison de leurs répercussions sur les ressources naturelles, les effets du changement climatique menacent la sécurité alimentaire et exacerbent les conflits pour l'accès à ces ressources, ce qui engendre des migrations vers des régions plus favorisées (Brown, 2008). De plus, les dégradations environnementales dues à la déforestation et à la pollution peuvent rendre les terres non productives, incitant ainsi les populations à se déplacer vers des régions offrant des conditions environnementales plus propices (Mach et al., 2020).

2.1.2. Les facteurs d'attraction

Les facteurs d'attraction représentent les conditions avantageuses dans les régions de destination qui attirent les migrants. Ils peuvent être économiques, sociopolitiques, environnementaux et culturels. Leur influence varie en fonction des circonstances et des besoins des individus.

Les facteurs d'attraction économiques

Les facteurs d'attraction économiques représentent les conditions favorables dans les régions de destination qui attirent les migrants en quête d'opportunités économiques et de meilleures conditions de vie. Selon Lee (1966), les opportunités économiques constituent l'un des incitatifs les plus puissants des migrations internationales. Les individus sont attirés par des régions offrant des perspectives d'emploi, des salaires compétitifs et une stabilité économique. Massey et al. (1993) confirment cette constatation en soulignant l'importance des disparités de revenu entre les pays et des différences dans les opportunités d'emploi pour expliquer les flux migratoires.

Hatton et Williamson (2006) soulignent l'importance des politiques économiques et des réformes structurelles dans la création d'opportunités économiques et dans l'attraction des migrants. Les politiques favorables à l'investissement, les réformes du marché du travail et les initiatives visant à stimuler la croissance économique peuvent jouer un rôle crucial dans l'attraction des migrants vers certaines régions. Les travaux de Chiquiar et Hanson (2005) mettent en lumière l'impact des accords commerciaux et des échanges économiques sur les flux migratoires. Les régions intégrées dans des réseaux économiques mondiaux et bénéficiant de la libéralisation des échanges peuvent attirer les migrants en offrant des opportunités d'emploi et un accès aux marchés mondiaux.

Les facteurs d'attraction sociopolitiques

Un environnement politique favorable dans les régions de destination attire les migrants à la recherche de sécurité, de stabilité politique, de liberté et de droits fondamentaux, ainsi que d'opportunités en matière d'éducation et de participation.

La stabilité politique et la sécurité sont des facteurs sociopolitiques d'attraction majeurs et figurent parmi les principaux moteurs des migrations internationales. Les individus sont attirés par des régions où règnent la paix, loin des conflits armés, des violences politiques et des violations des droits de l'homme (Lee, 1966). Ils cherchent à s'installer dans des régions dotées de politiques démocratiques, d'institutions transparentes et responsables, ainsi que de protection légale et juridique garantissant le respect de leurs libertés individuelles et de leurs droits fondamentaux (Fearon, 2003).

D'autre part, les régions offrant des opportunités d'éducation, de participation économique et politique, ainsi que de mobilité sociale, sont également attractives pour les migrants (Hainmueller et al., 2016). Les politiques favorisant l'inclusion sociale, les investissements dans l'éducation et la formation professionnelle, ainsi que les possibilités d'ascension sociale, sont des facteurs qui attirent les individus en quête d'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leur famille.

Les facteurs familiaux et culturels d'attraction

Les facteurs familiaux et culturels jouent un rôle crucial dans l'attrait que certaines destinations exercent sur les migrants. James et Maybelin (2016), dans leur revue de littérature, soulignent l'importance des liens familiaux, des réseaux sociaux et des relations culturelles dans le processus de migration.

La présence de communautés ethniques établies peut influencer le choix des migrants pour une destination particulière. Les demandeurs d'asile ont souvent une préférence pour les pays où résident déjà d'autres migrants issus de leur pays d'origine (Davenport et al., 2003 ; Neumayer, 2004, Hatton et al., 2006, Thiellemann, 2004, Moore et Shellman, 2004, Martiniello, 2013).

De manière générale, les migrants tendent à rechercher des endroits où ils peuvent intégrer des réseaux sociaux et des communautés partageant leur langue et leur culture d'origine, deux éléments essentiels à leur intégration (Waldinger et Fitzgerald, 2004). La présence de membres de leur famille ou d'amis dans un pays donné influence particulièrement leur choix de destination.

Le niveau de soutien attendu ou reçu de ces proches, qui génère un sentiment de sécurité, semble jouer un rôle crucial dans le processus décisionnel des migrants potentiels (Day et White, 2002, Davenport et al., 2003).

Sur un autre plan, les régions caractérisées par une diversité culturelle, des opportunités d'intégration et des communautés accueillantes présentent un attrait particulier pour les migrants en quête de nouveaux horizons. Les sociétés qui valorisent la diversité culturelle ou qui sont réputées pour leur ouverture aux différences culturelles peuvent être particulièrement attrayantes pour les migrants (Vertovec, 2007).

Les facteurs environnementaux d'attraction

Les pays jouissant de conditions environnementales favorables peuvent également attirer des migrants. Les régions offrant une bonne qualité de vie, un environnement propre et sain, un climat agréable et des infrastructures développées sont souvent privilégiées par les migrants. Castles et al. (2014) soulignent l'importance de la durabilité environnementale dans les politiques visant à attirer les migrants en recherche d'un environnement naturel préservé et d'opportunités économiques liées à l'environnement.

2.1.3. Deux facteurs transversaux : l'accès information et les caractéristiques personnelles

L'examen des facteurs de répulsion et d'attraction est complété par deux éléments transversaux qui méritent une attention particulière : l'accès à l'information et les caractéristiques personnelles des individus. Ces éléments jouent un rôle déterminant dans le processus décisionnel des migrants, influençant à la fois les forces de poussée et d'attraction qui les motivent à quitter leur lieu de résidence et à choisir leur nouvelle destination.

L'accès à l'information permet aux individus de prendre des décisions éclairées. Les migrants sont souvent motivés par le désir d'améliorer leurs perspectives économiques, sociales et politiques. Le processus de prise de décision qu'ils mettent en place semble se baser sur les informations accessibles pour évaluer les possibilités de migration et les conditions dans les régions de destination (Tsegay, 2023).

Les avancées technologiques et les possibilités de communication leur fournissent l'information dont ils ont besoin sur les opportunités économiques, les conditions politiques et les destinations potentielles (Adam et al., 1997, Stanojoska et Petrevski, 2012). À partir de ces ressources, les migrants éventuels peuvent se renseigner sur la vie

socio-économique et politique d'autres pays, ce qui leur permet d'évaluer et de comparer leur pays d'origine avec les avantages respectifs d'autres pays (Tsegay, 2023). Cet accès à l'information éclaire donc leur prise de décision.

Cependant, il est important de noter que les déplacés se basent sur des informations incomplètes et non fiables (Lieber et Weisberg 2002, Tsegay (2023)). Dans la plupart des cas, ils entreprennent des voyages longs, risqués et extrêmement coûteux pour atteindre leur pays de destination et tenter de réaliser leurs aspirations (Laub 2016, Tsegay 2022, UNHCR 2018a).

Quant aux *caractéristiques personnelles*, elles influencent la façon dont les individus réagissent aux facteurs d'attraction et de répulsion (Lee 1966). Ces facteurs déterminent la décision de partir et la destination choisie. Par exemple, comme mentionné précédemment, les réseaux personnels et l'existence de communautés ainsi que la connaissance des pays de destination définitive sont des déterminants de la décision. De plus, le degré d'adaptabilité ou de réticence au changement est un facteur notable (Tsegay, 2023). Dans ce sens, pour certains, il suffit d'une motivation minimale pour choisir de migrer, tandis que d'autres reportent leur départ jusqu'à ce qu'ils soient contraints de quitter leur pays d'origine.

2.1.4. Vers la destination finale : les pays intermédiaires entre répulsion et attraction

Tsegay (2023), dans une méta-analyse, met en lumière le fait que le premier pays vers lequel se dirigent les migrants et les réfugiés pourrait ne pas être leur destination finale recherchée. Cet auteur se réfère au HCR (UNHCR, 2018b) pour préciser que la plupart des migrants, en particulier les réfugiés, choisissent initialement de se déplacer vers des pays voisins. Cependant, certains poursuivent leur voyage vers d'autres destinations pour diverses raisons.

Les principaux facteurs influençant ce choix incluent des motifs socio-économiques et humanitaires, tels que les préoccupations concernant la sécurité et la probabilité d'obtenir l'asile (Kempf, 2006, James et Mayblin 2016, Martin et Zürcher 2008 ; Parkins 2010). Dans cette optique, les migrants et les réfugiés préfèrent s'installer dans un pays de destination finale capable de leur offrir de meilleures opportunités d'emploi, des perspectives de carrière attrayantes, ainsi que des niveaux de salaire plus élevés pour améliorer leur situation économique et soutenir leur famille (Brădătan et Kulcsár, 2014, Docquier et Rapoport 2008, Martin et Zürcher 2008 ; Parkins 2010).

Dans ces circonstances, les réfugiés peuvent ne pas toujours choisir leur destination finale lors de leur déplacement initial. À cet égard, ils peuvent entreprendre des trajets ardues « en payant un prix élevé » pour atteindre leur but et poursuivre leurs aspirations (Tsegay, 2023, p.5). Pour illustrer cette réalité, l'auteur s'appuie sur l'Organisation internationale pour les migrations (2017), citant l'exemple de milliers de migrants arrivés en Italie par la mer, mais qui ne s'y installent pas, préférant poursuivre leur périple afin de solliciter l'asile dans d'autres pays européens. Tsegay (2023) souligne alors l'importance de comprendre les raisons spécifiques qui motivent leur choix d'un pays européen plutôt que d'un autre.

2.2. La gouvernance migratoire : principes et objectifs

Au cours des dix dernières années, la migration a fait l'objet d'un grand nombre d'études qui montrent que la migration est devenue un problème à gérer (Martiniello et Simon, 2005 ; Bigo, 1998 ; Noiriél, 2007). En 2015, l'Organisation Mondiale pour les Migrations (OIM) publie le « cadre de gouvernance des migrations », considéré comme une référence en matière de la relation entre les divers mouvements migratoires et la gouvernance dans son sens le plus large. Ce cadre définit la gouvernance des migrations comme une partie intégrante d'un cadre étatique émanant de la souveraineté territoriale de chaque pays tout en s'appuyant sur le droit international. Plus concrètement, le cadre se fixe sur la gestion de la migration du point de vue de l'État en sa qualité d'acteur au premier chef. Il est important de signaler que le cadre de gouvernance des migrations tel que proposé par l'OIM (2015) formule une approche globalisée de la gestion optimale de la migration, tout en préservant les particularités et les spécificités propres à chaque pays.

Dans le but de promouvoir une bonne gouvernance des migrations, l'OIM (2015) structure le cadre proposé autour de trois principes et de quatre objectifs principaux. Ces éléments sont présentés dans l'intitulé dudit Cadre comme essentiels pour faciliter des migrations et une mobilité humaine ordonnées, sûres, régulières et responsables, par le biais de politiques de migration planifiées et bien gérées.

Les trois principes englobent le respect des normes internationales et la garantie des droits des migrants, l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et associant l'ensemble du gouvernement, ainsi que l'établissement de partenariats visant à résoudre les questions de migration et les problématiques connexes.

L'application des lois internationales et la garantie des droits des migrants est un principe fondamental pour assurer la protection de toutes les

personnes présentes sur le territoire d'un État, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut migratoire. Cela englobe l'identification et l'assistance des individus ayant des caractéristiques personnelles spécifiques, des circonstances particulières ou des statuts juridiques inhabituels. Ce principe inclut également la lutte contre la xénophobie, le racisme et la discrimination, tout en veillant à respecter les principes d'égalité et de non-discrimination, et en garantissant l'accès à la protection. Conformément au droit international humanitaire et au droit international des réfugiés, les pays touchés par une crise sont tenus d'assumer la responsabilité de la protection et de l'assistance des personnes résidant sur leurs territoires respectifs, ainsi que de leurs ressortissants.

L'élaboration des politiques de migration devrait reposer sur une approche gouvernementale collaborative qui se base sur des données probantes reflétant la réalité. Cette démarche doit ainsi s'appuyer sur des preuves et des analyses mettant en lumière les impacts positifs et négatifs des mouvements de population sur l'État concerné. Il s'agit d'une approche multidisciplinaire qui nécessite également des réformes législatives en matière de migration et de politiques migratoires. L'importance de ce principe est soulignée par Akoka et al. (2017), qui affirment que la crise actuelle ne réside pas tant dans les migrants eux-mêmes, mais plutôt dans les politiques d'accueil et d'hospitalité mises en place.

L'établissement de partenariats est défini comme une stratégie essentielle pour résoudre les problèmes liés à la migration. Ces partenariats peuvent être tissés avec des acteurs, des organismes et des autorités locales opérant à l'échelle nationale, ainsi qu'avec les communautés locales, les migrants et leurs familles. Ils peuvent également être noués avec d'autres États, des autorités infranationales et les diasporas. Ces collaborations bien structurées permettent une meilleure compréhension du phénomène migratoire et une élaboration plus efficace d'approches globales. En favorisant le travail concerté, ces partenariats peuvent aboutir à des solutions plus durables et mieux adaptées aux défis migratoires contemporains. Selon Fontaine (2010), la dynamique entre les gouvernements et la société civile joue un rôle central dans les questions liées aux migrations internationales. Cet auteur démontre que la dynamique entre les gouvernements et la société civile est au centre des problématiques en rapport avec les migrations internationales.

Quant aux objectifs fondamentaux du cadre de gouvernance des migrations, ils doivent non seulement inspirer, mais surtout guider l'élaboration des politiques, des lois et des pratiques concernant les mouvements migratoires. Ces objectifs visent à renforcer le bien-être socioéconomique des migrants et de la société, à traiter de manière effective les aspects de

crise liés à la mobilité, ainsi qu'à garantir que les migrations se déroulent dans des conditions sécurisées, ordonnées et dignes.

Favoriser la stabilité socioéconomique des migrants et de la société en facilitant l'accès à l'éducation et à l'emploi, est le premier objectif qui cherche l'amélioration du bien-être de l'ensemble de la population concernée. Ses retombées les plus significatives incluent la réduction des facteurs de migration forcée en encourageant la résilience et en garantissant que la décision de rester ou de partir soit un choix réel et sécurisé, ce qui permet une meilleure gestion des flux migratoires. Selon Bertaux et Hirlet (2011), cela requiert la mise en place de législations et de politiques directement liées à la migration. L'objectif de ces initiatives est de promouvoir une participation plus active et plus efficace des migrants à l'économie locale, ainsi que de stimuler leur contribution socioéconomique, tout comme celle des communautés d'origine, de transit ou de destination finale.

Traiter efficacement les aspects de crise liés à la mobilité est un objectif qui requiert la coopération coordonnée de la communauté internationale pour prévenir les crises et se préparer à y faire face. Cet objectif stipule d'apporter une assistance aux migrants, aux personnes déplacées et aux communautés touchées par une crise, conformément aux principes humanitaires, et vise à œuvrer en faveur de solutions durables pour mettre fin aux déplacements forcés. À cette fin, toute stratégie à long terme visant la reconstruction, la transition et le développement durable doit aborder les causes profondes d'une crise et les déplacements de population qu'elle engendre. La réalisation de cet objectif suppose que la communauté internationale reconnaisse que la migration est une conséquence inévitable d'une crise et que les efforts de reconstruction et de transition prennent en compte les besoins des migrants et de leurs communautés. En accord avec cet objectif, Meyer (2017), qui définit la mobilité comme tout déplacement géographique de personnes, peu importe la durée, la composition ou les motivations sous-jacentes, souligne que le soutien des organisations humanitaires doit appuyer les mesures prises par les États. La contribution de ces organisations peut prendre la forme d'activités humanitaires traditionnelles, de programmes de transition et de redressement, ou même d'activités de gestion des migrations.

Le troisième objectif vise à garantir que les migrations se déroulent dans des conditions sûres, en bon ordre et dans la dignité. Cela nécessite la conception de systèmes de migration reposant sur des politiques bien définies qui assurent à toutes les personnes, sans aucune distinction, l'accès à des voies régulières en matière de migration, de mobilité, de résidence à long terme et de citoyenneté. Pour transformer les migrations en des mouvements sûrs et ordonnés, il est impératif de réduire les risques

inhérents. Cela passe par le renforcement des processus de détection des flux migratoires irréguliers et l'application systématique de sanctions pour limiter de manière durable les activités transfrontalières illicites. Ces conclusions ont été étayées par l'article fondamental de Sassen (1980), qui souligne que les États doivent utiliser leur souveraineté pour contrôler l'arrivée des migrants tout en respectant leurs obligations légales et éthiques de protéger les droits humains des personnes déjà présentes sur leur territoire.

2.3. La gouvernance au niveau national : pilier du développement économique et social

La gouvernance, la qualité institutionnelle et l'économie institutionnelle sont des concepts fondamentaux dans le domaine du développement économique et social des pays. Ils sont étroitement liés et jouent un rôle crucial dans la promotion de la stabilité politique, de la croissance économique durable et de la prospérité des sociétés. L'analyse des facteurs de déplacement et des décisions de déplacement, notamment par voie maritime irrégulière, à la lumière de ces concepts, est une approche pertinente et prometteuse pour comprendre les dynamiques complexes des mouvements de population et les défis socio-économiques et politiques qui y sont associés.

La gouvernance institutionnelle, également appelée gouvernance des institutions, constitue l'un des piliers du développement économique et social ainsi que de la croissance économique durable et inclusive d'un pays. Selon le consensus de Washington (1989), la bonne gouvernance implique la gestion saine du développement (Devoue, 2014). La Banque mondiale (World Bank, 2012, p.1) souligne que la gouvernance ne se résume pas à la lutte contre la corruption ; elle vise aussi à motiver les responsables politiques et les prestataires de services à agir dans l'intérêt public, tout en renforçant leur responsabilité vis-à-vis des citoyens.

L'étude menée par Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2010) montre que le lien entre la gouvernance et la qualité institutionnelle est profondément interconnecté et dynamique. La qualité institutionnelle se définit par le degré d'efficacité, de transparence, de responsabilité et de capacité des institutions d'un pays, y compris ses structures politiques, économiques et sociales, à répondre aux besoins de la population. (North, 1990). Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2010) démontrent l'existence d'une corrélation positive entre l'existence d'institutions robustes bénéficiant d'une bonne gouvernance d'une part, et la performance économique d'un pays d'autre part. Les pays dotés d'institutions de qualité tendent à afficher une croissance économique plus forte, une réduction de la pauvreté et une meilleure résilience face aux chocs économiques. Des institutions solides,

caractérisées par des processus décisionnels transparents et responsables, favorisent la confiance des investisseurs, stimulent l'innovation et facilitent le développement économique.

Ces effets soulignent l'importance critique de la gouvernance et de la qualité institutionnelle dans la réalisation des objectifs de développement durable et permettent de conclure qu'elles sont intrinsèquement liées et se renforcent mutuellement. Des pratiques de gouvernance solides contribuent à garantir la qualité des institutions publiques, tandis que des institutions de qualité favorisent une gouvernance efficace et des résultats socio-économiques positifs. Pour promouvoir une croissance inclusive et durable, il est impératif pour les gouvernements et les acteurs de développement de s'engager à renforcer à la fois la gouvernance et la qualité institutionnelle.

Kaufman, Kraay et Mastruzzi (2010) présentent des aspects méthodologiques et analytiques adoptés par la Banque mondiale à travers l'indice mondial de la gouvernance (World Governance indicators-WGI) pour mesurer la qualité institutionnelle des pays menant à une meilleure gouvernance. Il s'agit des six indicateurs suivants qui forment les fondements d'une économie stable et promettent une croissance potentielle :

Participation citoyenne et responsabilité : cet indicateur évalue l'ampleur de la participation citoyenne dans le processus politique et la responsabilité des dirigeants envers les citoyens, ainsi que le processus par lequel les gouvernements sont choisis, suivis et remplacés. Il couvre plusieurs dimensions telles que : les droits de l'homme, la liberté d'expression et d'association, la liberté de la presse, la participation politique des citoyens, la liberté des élections, la transparence et l'équité dans l'action gouvernementale, ainsi que l'efficacité du contrôle parlementaire sur les institutions publiques.

Stabilité politique et absence de la violence : cet indicateur mesure la stabilité du système politique d'un pays, la qualité du processus démocratique, l'absence de conflits politiques majeurs, la probabilité de changements non violents de gouvernement et le respect des droits politiques et civils. Il évalue ainsi les menaces graves à l'ordre public. Il regroupe les risques internes et externes d'instabilité politique, les conflits entre les composantes de la société, les grèves, la violence et la criminalité dans les rues ainsi que les menaces de terrorisme.

Efficacité gouvernementale : cet indicateur évalue la qualité de la gouvernance et de l'administration publique en se concentrant sur la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques efficaces. Il quantifie la compétence de la bureaucratie publique et

évalue l'accès, la qualité et l'efficacité des services publics essentiels tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. De plus, il analyse les politiques visant à améliorer l'efficacité du secteur public, notamment en ce qui concerne la gestion budgétaire, la résolution des problèmes de développement, le degré de mise en œuvre des décisions et la cohérence du leadership politique.

Qualité de la réglementation : cet indicateur évalue la qualité et la transparence des réglementations gouvernementales, ainsi que leur impact sur l'environnement des affaires et sur le climat d'investissement. Il analyse les obstacles réglementaires au bon fonctionnement des marchés et évalue la capacité des pouvoirs publics à élaborer et à appliquer des politiques et des réglementations favorables au développement du secteur privé. Sous cet aspect de la gouvernance, plusieurs éléments sont pris en compte, notamment la cohérence et la prévisibilité dans l'interprétation des lois et règlements, les distorsions et la complexité du système fiscal, ainsi que les pratiques concurrentielles déloyales.

État de droit : cet indicateur évalue la qualité du système juridique et judiciaire d'un pays, en portant une attention particulière à l'indépendance du pouvoir judiciaire et au respect des droits de propriété. Il mesure le degré de confiance dans l'application des lois et des règles de la société, ainsi que dans le respect des droits des citoyens par les institutions qui régissent leurs interactions. Divers aspects sont considérés tels que les droits de propriété, le niveau de confiance dans les tribunaux et la police, l'intégrité du système judiciaire, la protection de la propriété intellectuelle, la prévalence de l'évasion fiscale et le degré de sécurité des biens et des personnes.

Contrôle de la corruption : il évalue le degré de corruption dans le secteur public, y compris les perceptions de la corruption par les entreprises et les citoyens, ainsi que les mesures prises pour la combattre. À cette fin, cet indicateur mesure l'utilisation abusive des prérogatives du pouvoir à des fins personnelles, notamment l'enrichissement des individus occupant des postes de pouvoir. Il évalue également les efforts déployés pour prévenir et combattre la corruption tant dans le secteur public que privé. Les dimensions de la gouvernance couvertes par cet indicateur englobent les politiques « anticorruption » et de transparence, la confiance du public dans l'honnêteté des hommes politiques, ainsi que la fréquence des actes de corruption comme le détournement des fonds publics.

Ces indicateurs de mesure de la gouvernance constituent les fondements essentiels pour une économie visant à atteindre une stabilité propice à la croissance. Leur mise en œuvre peut ainsi contribuer à renforcer l'immunité

et la résilience économique et sociale face aux crises et aux incidents éventuels. Cependant, leur absence peut se répercuter négativement sur les investissements dans l'infrastructure et sur la croissance économique des pays sous-développés. La précarité économique et sociale ainsi causée peut se transformer en un incitateur voire un stimulant au déplacement forcé vers d'autres territoires et d'autres situations plus prédictibles et moins vulnérables (Kempf 2006, Martin et Zurich 2008, Parkins 2010, Batista-Pinto Wiese 2010, UNCHR 2018b).

En effet, la résilience, voire l'immunité économique et sociale, est caractérisée par le développement des infrastructures, qui se révèle essentiel pour favoriser la croissance, réduire la pauvreté et atteindre des objectifs de développement plus larges (Xubei et Xuejiao, 2018). Une infrastructure inadaptée peut entraîner une perte de croissance économique à long terme allant de 1 à 3 % dans les pays les plus vulnérables (Briceño-Garmendia, Estache et Shafik, 2004, Estache, 2010). La précarité de la situation économique et sociale ainsi engendrée peut inciter voire contraindre au déplacement vers d'autres territoires (Kempf, 2006, Martin et Zurich, 2008, Parkins, 2010).

Outre les effets positifs au niveau économique, les effets de la gouvernance institutionnelle sur le retissage du lien social interpersonnel et institutionnel sont d'une importance cruciale surtout dans les pays économiquement fragiles ou en crise. En effet, selon une étude récente de Cullen et Munro (2022), en plus des vulnérabilités économiques ou

environnementales existantes, la présence concomitante de vulnérabilités sociales aggrave les facteurs qui poussent aux déplacements lorsqu'un incident majeur survient. Ces chercheurs montrent que l'accroissement de la sensibilité aux dommages est un phénomène cumulatif qui peut être atténué par une réelle relance de la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels en priorité. Ainsi, l'intégration des dimensions économiques et sociales constitue un levier essentiel pour assurer le bien-être des citoyens d'un pays et limiter leur migration anarchique.

La portée et la polyvalence des indicateurs de la gouvernance font désormais d'eux les piliers de la théorie de la Nouvelle Économie Institutionnelle (NEI), une branche contemporaine de l'économie institutionnelle qui explore le rôle central des institutions dans l'économie (North, 1990). De par l'adoption de ces indicateurs, la NEI se penche sur la gouvernance, la restructuration des institutions et la croissance économique dans les pays en développement, cette dernière dimension étant le résultat des facteurs précédents.

Dans un processus d'application de la bonne gouvernance susceptible de consolider la résilience économique et sociale, les institutions sociales occupent un rôle crucial. Dans cette optique, la nouvelle économie institutionnelle met en lumière l'impact des institutions formelles et informelles sur la structuration des marchés et des relations économiques (Acemoglu, Johnson & Robinson, 2005). En se focalisant sur les interactions entre les institutions et les comportements des agents économiques, elle met en lumière la manière dont ces interactions façonnent les résultats économiques (Williamson, 2000). En effet, les études institutionnalistes visent à aboutir à des conclusions mettant en lumière le rôle des institutions sociales en tant qu'influenceurs et stabilisateurs du comportement des agents économiques.

L'institutionnalisme est ainsi une école de pensée dédiée à l'étude des effets des normes institutionnelles sur le comportement humain et son conditionnement. L'analyse rétrospective de ce comportement peut ainsi être le résultat de l'effet plus ou moins significatif de ces institutions. Dans cette optique, les travaux de Ouedraogo et al. (2022) ainsi que de Balach et Law (2015) soulignent la relation entre la qualité institutionnelle et le comportement humain. Sur ce plan, la NEI analyse les liens entre l'évolution des institutions politiques, le développement économique et leur impact sur la qualité de vie de la population. Cet axe est étroitement lié à la qualité de vie des ménages d'un pays et sa capacité d'influencer leurs décisions à tous les niveaux. L'absence d'institutionnalisation, de gouvernance et de plans économiques de développement peut inciter les résidents des pays les plus vulnérables à se déplacer.

3.1. Type de l'étude

Cette étude vise à approfondir la compréhension du phénomène de migration maritime irrégulière depuis le Liban afin d'éclairer l'élaboration de stratégies efficaces pour prévenir ce type de migration revêtant des dangers considérables. Cette analyse adopte une approche qualitative de type exploratoire descriptif, basée sur la participation des acteurs concernés. Dans ce cadre, la description vise à rendre compréhensible une réalité complexe en la réduisant à ses composantes (Huberman et Miles, 2003). Elle permet également d'identifier les mécanismes et les acteurs d'une situation sociale circonscrite en fournissant des données contextuelles (Poupart et al., 1997).

Cette recherche s'inscrit alors dans un paradigme constructiviste, qui suppose que la réalité sociale n'est pas unique, mais est interprétée de manière variée par les individus et les groupes (Avenier, 2011). Ainsi, le constructivisme met l'accent sur les circonstances et les mécanismes sociaux qui contribuent à la création de la réalité observée et prend en compte l'influence de la subjectivité, ainsi que les spécificités des contextes sociaux et culturels.

La migration irrégulière est un phénomène complexe qui présente des dynamiques autonomes échappant souvent à la logique des États et, dans de nombreux cas, à leur contrôle. Une posture constructiviste privilégiant une méthodologie qualitative est particulièrement pertinente pour l'étudier. Cette approche permet de cerner l'expérience des individus concernés directement par ces dynamiques, ainsi que la logique des acteurs impliqués dans sa prévention ou sa gestion. Elle aide ainsi à la construction du problème auprès des acteurs.

3.2. Population de la recherche

La population visée par cette recherche est hétérogène et comprend deux principales catégories d'acteurs. D'une part, il s'agit d'un profil diversifié de personnes directement engagées dans la migration maritime irrégulière depuis le nord du Liban nommées désormais « premiers concernés ». D'autre part, il est question d'entités institutionnelles et d'autorités gouvernementales impliquées dans la prévention ou la gestion du phénomène. Chacun de ces groupes apporte des perspectives uniques à la compréhension du sujet.

Le groupe directement concerné par le phénomène inclut des personnes de trois nationalités : libanaise, syrienne et palestinienne, ainsi que trois profils : des personnes planifiant leur voyage, des survivants de naufrages ou d'accidents en mer, et des personnes arrivées à destination. En ce qui concerne les entités institutionnelles et les autorités gouvernementales, elles englobent des agences des Nations Unies, des organismes nationaux et internationaux, ainsi que des autorités étatiques engagées dans la mise en œuvre d'actions sur le terrain, au Liban-Nord, pour contrer le phénomène ou remédier à ses conséquences. Leur expertise est essentielle dans la compréhension du phénomène, l'exploration des stratégies mises en place et l'orientation des initiatives futures.

Cette population hétérogène vise à assurer une triangulation des données à travers la diversification des types d'informateurs concernés par le phénomène étudié. Il s'agit de croiser différentes sources afin de confirmer la validité des conclusions tirées et d'atteindre une compréhension holistique et intégrée des différentes facettes de cet événement (Coman et al., 2022, Huberman et Miles, 2003).

3.3. Échantillon retenu et mode de recrutement

L'échantillon retenu pour les deux sous-groupes concernés est de type qualitatif non probabiliste qui recherche à reproduire le plus fidèlement possible les caractéristiques de la population (Mayer et Ouellet, 1991). C'est un échantillon typique construit par choix raisonné visant à inclure des unités qui répondent au type idéal par rapport au sujet étudié, à savoir une expérience concrète dans le phénomène à l'étude. L'échantillon de cette recherche est constitué de 148 personnes : 131 individus du groupe des premiers concernés et 18 acteurs institutionnels et étatiques.

Les chercheurs qualitatifs travaillent habituellement avec de petits échantillons « nichés dans leur contexte et étudiés en profondeur » (Huberman et Miles, 2003 : 58). Ces échantillons, plutôt orientés que pris au hasard, garantissent une représentativité théorique en reflétant correctement les acteurs concernés et la variabilité des situations (Fortin, 1996). Leur sélection est poussée par une question conceptuelle sans relever de la recherche d'une représentativité statistique.

Le choix de l'échantillon typique exige une bonne connaissance du type d'unités à observer (Dépelteau, 2000). Ainsi, pour constituer l'échantillon des deux sous-groupes, nous avons eu recours à la méthode d'échantillonnage par réseau, suivie d'un mode de recrutement par boule de neige. Cette méthode de recrutement permet au chercheur de tirer de chaque sous-groupe un certain nombre de participants suivant la recommandation d'un informateur clé (Huberman et Miles, 2003). Notre stratégie

d'échantillonnage a été facilitée par nos deux associations partenaires actives dans la problématique au Liban-Nord, région concernée par notre recherche, à savoir Shift Social Innovation Hub et himaya.

Les deux associations partenaires ont contribué à l'identification des agences des Nations-Unies, des organisations locales et internationales ainsi que des autorités gouvernementales à cibler. Les répondants rejoints de ce sous-groupe nous ont, à leur tour, orientés vers d'autres entités institutionnelles et étatiques à impliquer dans la recherche. Ainsi, nous nous sommes appuyés sur les recommandations des sujets de départ pour générer d'autres participants (Naderifar, Goli, et Ghaljaie, 2017). Cette démarche nous a donné accès à un échantillon de 18 acteurs institutionnels et étatiques composé de 10 représentants d'organismes nationaux et internationaux, 5 représentants des autorités gouvernementales et de 3 représentants des agences des Nations-Unies.

L'identification et le recrutement des répondants du groupe des premiers concernés ont également été favorisés par nos partenaires, qui ont confié la tâche à une petite équipe de leurs acteurs terrain. Ces derniers connaissent de près les individus engagés dans la migration maritime irrégulière depuis le Liban-Nord. Guidés par les profils recherchés, ils ont constitué et élargit l'échantillon selon la méthode de boule de neige qui consiste à « identifier des cas, grâce à des personnes qui connaissent d'autres personnes qui connaissent des cas riches en information » (Huberman et Miles, 2003, p. 60). Ce type d'échantillonnage est reconnu pour être efficace afin d'accéder à des personnes qui seraient très difficiles à rejoindre autrement (Naderifar, Goli, & Ghaljaie, 2017). Le choix de ce procédé s'est avéré nécessaire en raison des défis liés à l'accès à cette population particulière, composée de migrants clandestins, un groupe non répertorié et difficile à repérer.

Ainsi, nous avons pu joindre 131 répondants : 39 Syriens, 42 Palestiniens et 47 Libanais. Trois ont choisi de garder leur nationalité anonyme. À noter que tous les répondants syriens sont des déplacés au Liban, aucun d'entre eux n'a traversé la frontière syrienne dans le seul but d'entreprendre un voyage irrégulier à travers la mer. Ces répondants se répartissent comme suit :

- 48 individus qui planifient un voyage : 12 Syriens, 18 Palestiniens et 18 Libanais.
- 44 survivants des naufrages maritimes, parmi lesquels : 16 Syriens, 10 Palestiniens et 16 Libanais. Cependant, 2 ont choisi de garder leur identité anonyme.
- 39 individus ayant réussi à atteindre leur destination, dont 11 Syriens, 14 Palestiniens et 13 Libanais. Un individu a choisi de conserver son anonymat.

Tableau 1 - Caractéristiques de l'échantillon

		N
Genre	Hommes (H)	90
	Femmes (F)	41
Tranche d'âge	17-30	42
	30-40	16
	41-56	15
	Non divulgué	58
Statut social	Marié (51 H – 23 F)	74
	Célibataire (39 H – 14 F)	53
	Fiancée	2
	Veuve – divorcée	2
Profession	Employé	24
	Travailleur indépendant	17
	Au chômage	44
	Femme au foyer	9
	Étudiant	6
	Non divulgué	31
Revenu	> 50 USD	25
	50 - 100 USD	12
	100 – 200 USD	3
	200 - 250 USD	2
	Non divulgué	89

Tableau 2 – Compagnons de voyage

		N
Voyageurs en solitaire	Célibataire seul (34 H – 10 F)	44
	Homme marié seul	29
	Mère seule	5
	Veuve – divorcée seules	2
Compagnons de voyage adultes	Couples avec famille (22 H- 18 F)	40
	Homme célibataire + cousins ou frères	5
	Femme + fiancé	2
Compagnons de voyage enfants (Moins de 18 ans)	5 enfants	1
	4 enfants	6
	3 enfants	20
	2 enfants	5
	1 enfants	8
Non divulgué	Femmes célibataires	4

3.4. Instrument de collecte des données

L'entrevue semi-dirigée est la technique privilégiée pour la collecte des données auprès des différents acteurs de cette recherche. Cette technique qualitative, relevant notamment du paradigme constructiviste, contribue au développement des connaissances (Lincoln, 1995). Elle repose sur une relation de confiance qui favorise le partage dans un climat d'écoute, d'empathie et de reconnaissance de l'expertise des répondants (Sylvain, 2000). Elle permet au chercheur de rencontrer seul son répondant dans un cadre garantissant son anonymat et la confidentialité des informations partagées (Quivy et Van Campenhoudt, 1992), ce qui est particulièrement pertinent pour les premiers concernés considérés comme un groupe vulnérable

Cette méthode a été sélectionnée pour ses avantages substantiels dans le contexte de la recherche étant donné la particularité du sujet à l'étude nécessitant une compréhension profonde des expériences des participants. De plus, ce procédé d'investigation scientifique présente une dimension comparative entre différents interlocuteurs (Sylvain, 2000). Son utilisation dans le cadre de cette recherche permet de cerner les multiples perspectives et interprétations au sein de la population migrante et des acteurs institutionnels et étatiques.

Cette méthode se caractérise par une faible directivité de la part du chercheur à travers l'utilisation d'un guide d'entrevue (Quivy et Van Campenhoudt, 1992). L'utilisation des guides d'entretien auprès d'un échantillon hétérogène garantit une collecte systématique des données et une flexibilité permettant d'explorer les expériences distinctes des différents répondants (Imbert, 2010).

Les guides d'entretien destinés aux premiers concernés des trois profils incluent des dimensions communes. Ils examinent les motifs des voyageurs, les facteurs incitatifs et facilitateurs, le processus décisionnel, ainsi que les alternatives et les stratégies nécessaires pour les dissuader de réaliser leur plan. Des questions supplémentaires sont incluses pour les survivants et les personnes arrivées à destination, visant à cerner et à évaluer leur expérience en mer et dans le pays d'accueil. Ces guides ont été élaborés et prétestés avec les acteurs terrain des deux associations partenaires, qui les ont formulés en dialecte libanais courant pour les rendre plus accessibles aux répondants.

Les questions du guide d'entretien adressé aux acteurs institutionnels et gouvernementaux explorent l'ampleur du phénomène selon leur point de vue, les motivations et les facteurs sous-jacents, ainsi que les conséquences qui en découlent. De plus, le guide interroge les participants sur les

stratégies mises en œuvre pour contrer ce phénomène, les perspectives d'amélioration de ces mesures et les acteurs responsables de la conception et de la mise en œuvre.

3.5. Déroulement de la collecte des données

La collecte des données pour cette recherche s'est étalée de février à juin 2023. Les entretiens semi-dirigés avec les acteurs institutionnels et gouvernementaux ont été menés par une assistante de recherche de la Chaire de recherche sur les déplacements forcés par une enseignante chercheuse de l'EFLS-USJ, ainsi que par une étudiante en Master, intégrée dans le cadre de ce projet. Les données recueillies lors de ces entretiens ont été audio-enregistrées après l'accord des interviewés.

Pour les premiers concernés, les entretiens ont été menés par les acteurs terrain des deux associations partenaires, et ce, conformément à la demande du comité d'éthique de notre université. Cette demande est motivée par le souci d'éviter l'introduction d'intervieweurs externes qui pourraient mettre cette population vulnérable mal à l'aise. Afin de garantir un sentiment d'assurance et de confiance chez les acteurs terrain, les associations partenaires ont proposé qu'ils travaillent en binôme lors de la collecte des données.

Les acteurs terrain ont reçu une formation sur la technique d'entretien semi-dirigée, ses spécificités en recherche qualitative et les considérations éthiques telles que le respect du consentement, de la confidentialité et de l'anonymat. Ils ont également été formés à distinguer leur rôle d'aidant de celui d'enquêteur et à suivre strictement le guide d'entretien, évitant de poser des questions indiscrettes sur les détails des voyages pour prévenir tout sentiment de menace chez les répondants. La collecte des données par les acteurs terrains a été supervisée individuellement et en groupe pour améliorer leur performance et surmonter les éventuelles difficultés rencontrées.

3.6. Analyse des données et présentation des résultats

Les données collectées ont été analysées selon une approche qualitative systématique, comprenant la transcription des entretiens, le découpage en unités de sens, une analyse transversale, et une présentation descriptive des résultats (Mayer & Deslauriers, 2000; Miles & Huberman, 1991). Les entretiens ont été transcrits en préservant le vocabulaire arabe et numérotés avec un code d'identification. L'analyse a impliqué le découpage des entretiens en unités de sens et leur regroupement en catégories d'analyse (Bradin, 2013, Krief et Zardet, 2013). Une analyse transversale a été réalisée pour identifier les convergences et divergences entre les différents interlocuteurs (Huberman & Miles, 2003).

L'analyse transversale a abouti à une condensation des données en « blocs homogènes » représentant les thèmes émergents liés aux objectifs de la recherche (Huberman & Miles, 2003). Une quantification a été effectuée pour certains sujets afin de souligner leur degré d'intensité. Ce processus a abouti à la présentation descriptive des résultats, illustrée par des verbatim anonymes traduits en français pour les besoins de cette publication. Pour alléger le texte, les verbatim sont appuyés par des abréviations. Ainsi, le terme « acteur institutionnel » a été abrégé en « AI » et « acteur gouvernemental » en « AG ». Les premiers concernés sont identifiés par des abréviations selon le tableau ci-dessous.

Nationalité	Profil	Abréviation
Libanais	En projet de voyage	LP
	Survivant de naufrages	LS
	Arrivé à destination	LA
Palestiniens	En projet de voyage	PP
	Survivant de naufrages	PS
	Arrivé à destination	PA
Syrien	En projet de voyage	SP
	Survivant de naufrages	SS
	Arrivé à destination	SA

Dans une démarche qui vise à clarifier le sens des données qualitatives, et qui évolue de la description vers l'interprétation (Anadón, 2006), l'analyse descriptive est suivie d'une interprétation des résultats à la lumière du cadre d'analyse choisi. Cette phase implique une lecture théorique des résultats faisant dégager le sens latent du contenu manifeste (Mayer et Ouellet, 1991).

3.7. La restitution des résultats

En adoptant une approche de recherche participative, les résultats ont été partagés avec les répondants pour valider les informations recueillies, les impliquant ainsi en tant que partenaires de recherche. Cette démarche renforce la fiabilité de l'étude en permettant une réévaluation des résultats sur le terrain et en réduisant les risques d'erreur dans l'analyse des données (Balard, 2023).

Tous les répondants ont été conviés aux séances de restitution des résultats en novembre 2023. Dix-sept personnes du groupe des premiers concernés ont assisté à une séance le 17 novembre 2023, tandis que douze acteurs institutionnels et gouvernementaux étaient présents le 24 novembre 2023. Ces rencontres, caractérisées par des discussions animées, ont permis de

valider les résultats tout en précisant certaines données. Certains acteurs institutionnels ont suggéré d'inclure les membres de l'armée, de la police côtière et des figures religieuses comme sources supplémentaires de données. Cependant, cette suggestion n'a pas été suivie pour les deux premiers profils, qui ne sont pas pertinents par rapport aux objectifs de la recherche non axés sur la sécurité et le contrôle des frontières. Quant aux figures religieuses, le manque de temps a été un élément contraignant.

3.8. Le respect des considérations éthiques

Ce projet a reçu l'approbation du comité d'éthique de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. En respectant les normes éthiques de la recherche, nous avons garanti la participation libre et éclairée des participants tout en préservant leur anonymat et la confidentialité des informations. Les acteurs institutionnels et étatiques ont donné leur consentement par écrit en signant une partie introductive du guide d'entretien. Cependant, tous les premiers concernés ont préféré donner leur consentement verbalement, choix que nous avons respecté en raison de la sensibilité du sujet. La plupart des répondants ont également accepté librement l'enregistrement audio des entretiens. Pour ceux qui ont refusé l'enregistrement, des notes manuscrites ont été prises afin de ne pas perdre des répondants importants dans cette problématique délicate.

L'organisation et le traitement des données respectent également les normes éthiques. Les entretiens enregistrés et leurs transcriptions sont uniquement accessibles à l'équipe de recherche, et seront détruits de manière sécuritaire à la fin de l'étude. Pour garantir l'anonymat des participants et la confidentialité des informations, les verbatim utilisés dans l'analyse descriptive sont appuyés par des abréviations pour éviter toute spéculation dans le contexte restreint du Liban.

Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer une approche éthique et respectueuse envers les répondants tout en préservant leur vie privée et leur dignité lors de la collecte des données. En impliquant des acteurs de terrain de leur communauté, nous avons renforcé la confiance et la sécurité, tout en évitant toute ingérence de la recherche. Ces enquêteurs ont également signé une lettre d'engagement à la confidentialité. De plus, les besoins d'assistance identifiés lors des entretiens ont été pris en compte. Les enquêteurs ont partagé les demandes formulées avec leur organisme pour envisager les moyens d'assistance appropriés.

3.9. Limites de la recherche

Cette étude, de nature exploratoire qualitative, vise à approfondir la compréhension du phénomène étudié plutôt que de généraliser

ses résultats au sens statistique. Nous avons diversifié les sources d'information pour renforcer la validité des conclusions et permettre une forme de généralisation théorique. Cependant, nous reconnaissons que nos répondants ne peuvent pas représenter tous les acteurs concernés. Leurs expériences enrichissent notre compréhension du phénomène, mais ne reflètent pas nécessairement une réalité absolue.

Des facteurs politiques et sociaux ont pu restreindre notre accès à d'autres membres du groupe des premiers concernés. Concernant les acteurs institutionnels et gouvernementaux, nous avons ciblé ceux identifiés par nos partenaires et répondants. Cependant, il est probable que d'autres acteurs soient actifs dans le nord du Liban sans que nous les ayons identifiés ni contactés.

Sur un autre plan, cette recherche exploratoire s'est proposée de dresser un panorama large de la migration maritime irrégulière impliquant des individus de trois nationalités : syrienne, libanaise et palestinienne. Bien que des similarités aient été observées dans l'expérience de ces migrants, des différences spécifiques peuvent exister. Ces singularités nécessitent une analyse spécifique susceptible de repérer les stratégies adaptées à chaque groupe. Par ailleurs, les stratégies identifiées sont basées sur les informations des acteurs institutionnels et étatiques contactés, sans prétendre à une analyse exhaustive des services ou des interactions interinstitutionnelles.

En conclusion, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour une compréhension approfondie de la problématique. Il est crucial d'explorer des aspects encore inexplorés, notamment le rôle des entités institutionnelles et des autorités gouvernementales dans l'élaboration et la mise en place de politiques de gestion et de prévention du phénomène.

IV – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats recueillis s'articulent autour d'axes majeurs portant sur : le contexte local de la migration maritime clandestine, les motifs sous-jacents et les facteurs incitateurs, le processus décisionnel, les risques en mer, les conséquences et les réflexions post-voyage, ainsi que les stratégies de lutte et les actions requises pour répondre à la complexité du phénomène.

4.1. Contexte local de la migration maritime illégale depuis le Liban-Nord

Le phénomène migratoire est présenté comme une réalité mondiale aux implications majeures pour les droits humains. Au Liban, le phénomène n'est pas récent, mais son occurrence est exacerbée par les crises actuelles. Il touche une variété de profils adoptant différents parcours migratoires.

4.1.1. Migration irrégulière : entre définitions légales et implications sociales

Les acteurs institutionnels présentent la migration irrégulière comme une réalité mondiale, motivée par des facteurs économiques et sociopolitiques. Leurs perceptions de ce phénomène varient. Certains, en référence à la convention de 1951 qui ne criminalise pas la migration ayant pour objectif la quête de protection, considèrent ce mouvement comme « *naturel face à des situations instables* ». D'autres le considèrent comme étant « *illégal* ». Un troisième groupe préfère parler de « *migration sans papiers* » plutôt que de « *migration illégale* ». Cette distinction revêt des implications légales et sociales, mettant en lumière les enjeux liés aux droits de l'homme relatifs à la liberté de mouvement et à la protection légale. Sur ce point, certains acteurs institutionnels exhortent le Liban à respecter ses engagements en la matière.

- *Nous ne parlons pas de migrants illégaux, nous les appelons mouvements réguliers - AI*
- *En vertu de la loi et des réglementations, il n'y a pas de migration illégale, mais plutôt une migration non documentée - AI*
- *Le Liban a signé toutes les lois sur les droits de l'homme. Nous sommes donc tenus, en vertu de la Constitution libanaise, de nous conformer aux normes internationales - AI*

4.1.2. Au Liban : un phénomène ancien amplifié par les crises

Le phénomène de migration maritime illégale au Liban s'inscrit dans une évolution historique complexe. Selon les acteurs institutionnels, les premières tentatives ont émergé en 2015, bien que de manière limitée à l'époque. Elles se sont multipliées surtout en 2021 pour devenir une

réalité persistante et récurrente. Le phénomène atteint son apogée en 2022, avec une augmentation des incidents liés à la surcharge des bateaux, accentuant les risques pour les migrants tels que l'écoulement, l'arrestation ou l'interception du navire.

- *Peut-être que c'était présent avant [...], mais en 2015, nous avons commencé à entendre parler des bateaux qui partent - AI*
- *2022 a été l'une des années les plus critiques en matière de migration illégale car il y a eu beaucoup d'incidents - AI*

Pour de nombreux acteurs institutionnels et étatiques, la migration irrégulière au Liban résulte de vulnérabilités préexistantes accentuées par des conditions économiques et politiques difficiles. Ces mouvements persistent toute l'année, avec des départs notables des régions du Kalamoun, Arida, Minieh et Tripoli. Ils sont désormais une partie intégrante du paysage maritime local dont les autorités semblent être pleinement conscientes, mais dont la médiatisation se concentre sur des incidents extrêmes qui se passent en hiver.

- *C'est quelque chose qui persiste et qui est également connu de l'État - AI*
- *Nous avons franchi 400 barrages, sans obstacles, même l'État le sait, c'est clair - SS*
- *Dans les médias, nous entendons seulement parler des bateaux qui ont coulé- AI*

4.1.3. Des profils et des routes migratoires diversifiés

Certains acteurs institutionnels lient l'émergence actuelle du phénomène à la crise économique de 2019, qui a diversifié les profils des migrants. Les passagers syriens restent prédominants, avec une augmentation notable de Libanais et de Palestiniens. Parmi les voyageurs se trouvent des familles entières, ainsi que des jeunes et des enfants. De nombreux membres de l'armée aux prises avec une grande précarité, au même titre que les autres voyageurs, entreprennent également cette voie de migration.

- *Ces dernières années, nous avons commencé à constater une augmentation d'autres nationalités, telles que libanaises, palestiniennes. Cependant, la majorité des passagers reste principalement syrienne - AI*
- *Ils sont dans une situation précaire et désespérée - AI*
- *Même les forces de sécurité qui sont censées être disciplinées sont concernées - AI*

Les voyageurs des trois nationalités ont indiqué qu'ils se dirigent en premier vers un pays transitoire, dans le but d'atteindre d'autres pays de destination tels que l'Allemagne, la Hollande, la Suède et la France. Des voies particulières semblent être privilégiées par les Palestiniens qui semblent opter davantage pour la Belgique et les Pays-Bas. Ce choix

est influencé par les politiques d'immigration favorables, la stabilité économique et politique, les opportunités d'emploi, la présence de communautés palestiniennes et les liens familiaux.

- Nous avons l'intention d'aller en Italie, et d'Italie vers la Hollande - LP

- Je voulais me rendre en Italie puis en France. J'ai des gens là-bas - SS

- La Belgique est beaucoup plus facile pour les Palestiniens, elle leur accorde des papiers plus facilement que les autres pays d'Europe - PV

4.2. Les motifs : désespoir émergeant des défis socio-économiques et politiques

Mis à part les considérations personnelles évoquées par quelques répondants syriens et libanais, telles que le désir de regroupement familial et l'évitement du service militaire, c'est le désespoir face à l'impact de la crise économique et à l'instabilité politique qui ressort comme principal moteur de la migration maritime. Cette conjoncture difficile touche les individus les plus fragiles des trois nationalités, avec des vulnérabilités spécifiques liées à la ville de Tripoli, aux déplacés syriens et aux réfugiés palestiniens.

4.2.1. La crise économique au Liban et l'instabilité financière

Les divers répondants s'accordent sur le rôle déterminant de la crise économique aiguë au Liban dans la décision de migrer illégalement par la mer. Ils expliquent que le déclin de la situation économique, exacerbé par les pressions sociopolitiques et la crise sanitaire du Covid-19, a conduit à un taux de chômage alarmant, poussant les habitants à chercher ailleurs du travail et des ressources. La dévaluation de la livre libanaise et la hausse des prix des produits alimentaires ont plongé de nombreux ménages dans l'extrême pauvreté rendant impossible aux chefs de famille de subvenir aux besoins de leurs proches malgré des efforts acharnés.

- Je ne peux pas trouver un travail - LP

- La crise a fait que je gagnais 1500 \$ et maintenant le salaire atteint 50\$-PP

- Premièrement, la situation économique au Liban, comment ça s'est détérioré, les gens luttent pour obtenir un morceau de pain pour nourrir leurs enfants

- SA

4.2.2. Le manque de protection sociale

Les divers répondants soulignent que les défis de la crise économique sont exacerbés par l'absence de systèmes de protection sociale en raison du manque de soutien gouvernemental et des limitations de l'aide du secteur associatif local et des organismes internationaux. Cette situation entrave l'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité, créant un cercle vicieux pour les plus vulnérables. Parfois, les enfants sont contraints

de quitter l'école pour travailler et aider financièrement leur famille en détresse.

- Si les enfants sont malades, je ne peux pas les hospitaliser. S'ils ont faim, je ne peux pas les nourrir, et surtout, l'école a été détruite à cause de la crise scolaire - LS

- Ma mère a un cancer, elle est en train de mourir et je ne peux rien faire. J'ai supplié les Nations Unies à maintes reprises [...] personne n'a répondu - SP

4.2.3. La crise sociopolitique et le manque de sécurité

Les acteurs institutionnels font référence à la mauvaise gestion administrative de l'État dans le contexte d'une crise multidimensionnelle au Liban pour expliquer cette migration. Ils évoquent l'instabilité politique, le chaos prévalant, les conflits internes, l'absence de perspectives politiques et les séquelles de la guerre civile. Selon eux, une élite politique influente favorise le clientélisme et entretient des inégalités persistantes, ce qui suscite des frustrations au sein de la population. Face à cette réalité, des personnes désespérées entreprennent ces voyages risqués pour aller à la recherche d'une nouvelle vie.

- L'absence de l'État. On dirait qu'il est complice dans la politique et le sectarisme - AI

- Au Liban, le processus de paix n'est pas encore terminé, la guerre civile, le développement déséquilibré, la division sectaire, une élite politique est toujours en contrôle pour créer un cartel et instaurer la servilité - AI

4.2.4. À la recherche d'un meilleur avenir : une perte d'espoir incitative

Dans ce contexte envahi par des contraintes paralysantes, les répondants des différents profils impliqués directement dans ces mouvements migratoires estiment que les conditions au Liban sont pires que la menace de la mort en mer. Le désespoir résultant des circonstances difficiles du pays, les conduit à considérer ce projet comme seule échappatoire.

- J'ai tout perdu, je n'ai plus rien à perdre. La mort ne me semble pas difficile - SP

- Je n'ai aucun problème, je choisirais même la mort - PS

- La décision de partir en mer est facile car de toute façon tu es mort - LS

Ces individus considèrent la migration par voie maritime, comme une lueur d'espoir pour atteindre un autre pays offrant des perspectives et des droits fondamentaux. Dans cette optique, les acteurs institutionnels qualifient ce déplacement risqué de « *mécanisme de résilience* », motivé par un amour parental inconditionnel.

- C'est pour la sécurité de ma famille et pour leur avenir que je suis parti - PS

- L'avenir des enfants : ils auront un pays qui peut prendre soin d'eux s'ils tombent malades. L'avenir est là-bas, pas ici - LS

4.2.5. Vulnérabilité accrue de Tripoli

Les acteurs gouvernementaux et institutionnels soulignent la pauvreté insoutenable comme une caractéristique prédominante de Tripoli, résultant des inégalités économiques et sociales accrues. Cela se traduit par des conditions de logement précaires et une limitation excessive dans l'accès aux besoins et aux services de base, ce qui génère un sentiment d'exclusion, de marginalisation et de désespoir parmi la population. Cette situation semble être aggravée par la présence de plusieurs camps mal gérés de déplacés syriens, créant une compétition pour des opportunités de travail limitées dans un contexte déjà fragile.

- *Les gens ne peuvent plus se nourrir et assurer les besoins de leurs enfants - AI*
- *À une densité énorme de population s'ajoutent des camps informels de déplacés syriens - AI*

Des problèmes de discrimination et de stigmatisation ont été signalés par certains répondants tripolitains lors de leur recherche d'emploi en dehors du Liban-Nord et ce, en raison du confessionnalisme qui règne à leur avis dans les autres régions du Pays.

- *Ils veulent des sectes déterminées, alors tu vois tous les gens quittent Tripoli - LP*
- *Quand je postule un emploi sur n'importe quelle chaîne, je suis toujours rejeté - LP*

Les répondants de divers profils, parmi la population concernée par la migration maritime, expriment une préoccupation quant au manque de sécurité dans la ville. Ils décrivent des scènes de violence, de meurtres, de vol, de trafic de drogue et d'agressions sexuelles. La prolifération incontrôlée d'armes et la diffusion de drogues sont citées comme des dangers imminents. Cette insécurité suscite une profonde inquiétude quant au bien-être physique et mental des familles et des enfants. Face à ces menaces quotidiennes, la migration maritime est envisagée comme une alternative désespérée.

- *L'exposition dans la société à la drogue, à l'emprisonnement et à la mort - LP*
- *La prolifération incontrôlée des armes a transformé Tripoli en une ville fantôme - LP*

4.2.6. Vulnérabilité accentuée des Syriens déplacés au Liban

La réalité des Syriens déplacés au Liban est caractérisée par des obstacles multiples résultant de l'impossibilité de retourner dans leur pays d'origine et de la fermeture des voies légales de migration. Une combinaison de facteurs les engage dans un cycle de vulnérabilité et d'incertitude, les poussant à recourir aux alternatives clandestines risquées.

Le statut légal et juridique précaire des Syriens au Liban

La situation légale précaire des Syriens au Liban, caractérisée par un statut juridique incertain et des droits légaux limités, est identifiée comme un facteur majeur incitant à entreprendre des voyages illégaux par mer. Ces obstacles entravent leur accès à l'emploi et à l'éducation, contribuant à un taux de chômage élevé. De plus, leur statut juridique précaire limite considérablement leur accès aux soins de santé.

- *L'État a limité les types d'emploi autorisés pour les Syriens, ce qui rend difficile pour eux de subvenir aux besoins de leur famille – AI*
- *Nous, les Syriens, nous ne sommes pas autorisés à inscrire nos enfants à l'école le matin. Et même l'après-midi l'inscription est interdite avant l'âge de 5 ans - SA*
- *Ma santé mentale s'est détériorée et j'ai atteint un point où j'ai essayé de me suicider, et je n'avais pas les moyens financiers de consulter un spécialiste - SA*

La situation est encore plus difficile pour ceux qui ne sont pas enregistrés auprès du HCR qui vivent dans la clandestinité, redoutant d'être appréhendés par les autorités libanaises ou contraints de retourner en Syrie, où ils risquent d'être persécutés par le régime en place. Les difficultés de tous ordres et les menaces d'expulsion sont encore plus alarmantes pour ceux qui sont arrivés après 2019, en raison des restrictions gouvernementales renforcées.

- *Ceux qui sont entrés après 2019 n'ont aucun droit [...]. Le seul recours pour eux est de quitter le pays par tous les moyens possibles - AI*

Discrimination et abus menaçant la sécurité et l'accès aux droits

Nos interlocuteurs syriens se sentent confrontés à une montée du racisme et de la discrimination, avec des restrictions de déplacement et des risques accrus pour leur sécurité, notamment pour les enfants et les femmes qui disent être exposées à des agressions sexuelles. Selon ces répondants, ces problèmes découlent de tensions avec la population libanaise hôte, aggravées par les difficultés économiques et l'augmentation du nombre des déplacés syriens au Liban.

- *Je leur demande [aux Libanais] : « Le Syrien n'est pas un être humain ? », ils me répondent : « Si, mais vous ne nous avez rien laissé, rien, aucun travail, rien - SP*

- Pour nous les femmes, après le coucher du soleil, il n'y a pas de sécurité pour sortir. Le viol est courant, les enlèvements sont courants, les vols sont courants - SS

La discrimination signalée par les répondants syriens concerne plusieurs aspects de leur vie au Liban. Ils dénoncent une exploitation et des inégalités sur le marché du travail, avec des salaires bas et des horaires excessifs, sans recours juridique possible. Concernant le logement, nombreux se voient refuser la location en raison de leur nationalité, ce qui les oblige à vivre dans des conditions de surpeuplement. Au niveau de l'éducation, leurs enfants sont exposés au décrochage scolaire en raison du harcèlement de la part de leurs pairs libanais ainsi que du refus d'accès à de nombreuses écoles.

- J'ai été exploitée lors de mon travail et mes droits n'ont pas été respectés parce que je suis syrienne. À qui puis-je me plaindre ? - SS*
- Mon fils, âgé de 10 ans, travaillait dans un garage et était fréquemment battu - SP*
- Les enfants souffrent du racisme à l'école, [...] ils sont très affectés mentalement - SP*

Des défis dans l'accès aux services humanitaires

Certains répondants syriens expriment leur insatisfaction quant à l'assistance fournie par le HCR, particulièrement pour les enfants atteints de handicaps. Les retards et les réponses insuffisantes leur donnent le sentiment d'être exclus de l'aide humanitaire, aggravant leur marginalisation, et les laissant dans une situation de dénuement qui renforce leur désespoir.

- Même les organisations internationales compliquent les choses pour les Syriens. Elles restreignent l'accès à l'aide sans étude préalable - SA*
- Je parle avec ces organisations internationales, je les supplie, je leur explique que j'ai des enfants handicapés... Personne ne répond. Alors j'ai décidé de partir en mer, soit je mourrais avec mes enfants, soit je vivrais une vie décente - SS*

Un dilemme entre l'impasse du retour et les voies légales fermées

Face aux contraintes considérables rencontrées au Liban, le retour en Syrie, où ils risquent des violences et des menaces graves pour leur vie, est difficile à envisager. Cette situation nourrit leur crainte d'être arrêtés aux points de contrôle libanais. La situation est encore plus préoccupante pour ceux ayant participé à des activités opposées au régime syrien. De plus, la perte des foyers en Syrie symbolise une disparition de stabilité. Ces contraintes les obligent à chercher sécurité et stabilité dans un pays tiers pour protéger leur famille et améliorer son sort.

- *J'ai participé à des manifestations avec les jeunes de ma famille, nous sommes tous recherchés. Si l'un de nous se fait arrêter à la frontière, c'est fini pour nous - SP*
- *Nous ne pouvons pas retourner en Syrie. Je suis recherché par l'armée - SS*

Un profond sentiment de désespoir

Chez les Syriens déplacés au Liban, le sentiment de désespoir est encore plus prononcé et est fortement lié à une perception de mort imminente. Pour beaucoup d'entre eux, quitter le Liban par la mer est un dernier recours face à la situation désastreuse qu'ils confrontent, considérant cette décision comme une question de vie ou de mort. Certains d'entre eux vont jusqu'à penser que la mort en mer est une issue préférable à une vie sans dignité au Liban.

- *Mieux vaut mourir mille fois par jour que de vivre dans une telle agonie, au moins tu sais quand tu vas mourir - SP*
- *Mieux vaut mourir en cherchant ta dignité, que de mourir sans dignité - SP*

4.2.7. Vulnérabilités cumulées des réfugiés palestiniens

La décision de certains répondants palestiniens semble être influencée par leur incapacité à tolérer davantage les limitations imposées par l'État libanais. Ces répondants déplorent les conditions de vie difficiles qu'ils éprouvent depuis de nombreuses décennies. Ils dénoncent les lois restrictives en matière d'emploi, qui réduisent considérablement leurs moyens de subsistance. La migration vers un pays où ils espèrent trouver un traitement plus équitable est fortement influencée par ces facteurs.

- *Ce qui m'a poussé à quitter le pays, c'est l'État libanais, à cause de son traitement discriminatoire et injuste - PA*
- *Les communautés palestiniennes sont opprimées, les dirigeants politiques ne s'occupent pas de leurs droits de propriété, c'est comme s'ils étaient laissés pour compte - AI*

Ces répondants affirment que les restrictions sur l'accès à des soins de santé de qualité au Liban ont clairement influencé leur décision d'emprunter des itinéraires dangereux vers d'autres pays. Ces défis sont intensifiés par la crise économique actuelle en raison de leurs ressources limitées et de la compression de l'aide fournie par l'UNRWA.

- Personne ne s'occupe de nous dans les camps, ni l'UNRWA, ni les nations, ni aucune autre instance - PP

Sur un autre plan, ces répondants mettent en lumière l'état d'insécurité qu'ils endurent dans les camps au Liban. Ils se sentent menacés par la propagation incontrôlée des armes et la diffusion de drogues, ce qui les incite à rechercher un environnement plus sûr et stable à l'étranger.

- Des voyous dans les rues, des armes non contrôlées, aucun moyen de les arrêter, aucun État pour nous protéger, juste la peur et la mort - PP

Certains d'entre eux soulignent que l'arrivée de nouveaux déplacés syriens au Liban, cherchant refuge dans les camps palestiniens, a entraîné un surpeuplement déjà existant. Ainsi, leur décision de migrer est influencée par la demande accrue de ressources et d'emplois.

- Nous avons été affectés par l'arrivée des Syriens au Liban, ceci a eu un impact sur le travail de mon mari - PP

- De plus, un grand nombre de Syriens sont venus se réfugier dans les camps, ce qui a entraîné une forte densité de population - PP

4.3. Des facteurs incitateurs et facilitateurs renforçant la motivation au départ

Divers facteurs renforcent la motivation des individus concernés à se tourner vers la mer comme une voie de secours en présentant cette entreprise comme étant attrayante ou facile.

4.3.1. Des barrières à la migration légale

La difficulté d'accès aux voies légales de migration est un défi majeur pour les voyageurs des trois nationalités. Les accusations criminelles figurent parmi ces obstacles. Il est de même pour les procédures administratives requises. Les politiques restrictives et le manque de documents officiels empêchent les Syriens et les Palestiniens d'obtenir des visas. Les Libanais, confrontés à une pénurie de passeports due à la crise économique, voient dans la migration par mer une solution pratique pour atteindre leurs objectifs migratoires.

- *Beaucoup de gens ont des mandats d'arrêt ou des signalements à leur nom - AI*
- *En tant que Palestiniens, nous sommes bloqués sans visa ni le droit de sortir - PP*
- *Aucun pays ne nous accorde de visa, nous n'avons même pas un passeport - SP*
- *Je ne peux pas obtenir de passeport, c'est le seul moyen pour moi de voyager - LP*

Certains représentants institutionnels et étatiques confirment ces obstacles et soulignent que ces voyageurs souffrent d'un faible niveau d'éducation et manquent de diplômes ou d'expérience de travail pertinente pour satisfaire aux exigences strictes des visas européens.

- *Les principales raisons sont que ces individus ont un niveau d'éducation faible et n'ont pas de diplômes - AI*
- *La difficulté d'obtenir un visa ou un passeport pousse parfois les familles à prendre des risques - AG*

4.3.2. L'emplacement géographique du Liban et les défaillances dans le contrôle des frontières maritimes

Les acteurs institutionnels soulignent que les côtes libanaises, proches de l'Europe et de la Turquie, sont une option attrayante pour les migrants en quête de nouvelles voies. Face à cette attractivité, l'efficacité des forces de sécurité maritimes est remise en question, accusées de négligence et de retards dans la prévention et la gestion des départs clandestins. Selon ces répondants, cette situation suscite un manque de reconnaissance et un certain mépris de la part des voyageurs envers les autorités libanaises. Plusieurs incidents sont évoqués où des migrants ont ignoré les avertissements des patrouilles maritimes militaires.

- *Les noms des trafiquants sont connus, le contrôle manque - AI*
- *Lorsqu'un bateau est repéré*

4.3.3. Les facteurs attractifs des pays européens

Un consensus se dégage parmi les répondants quant aux facteurs attractifs des pays européens, incitant les voyageurs à entreprendre ce périple malgré les dangers. Ces derniers perçoivent l'Europe comme un lieu idéal à la reconstruction de leur vie. Ils s'attendent à y recevoir un refuge sûr, une éducation et des soins médicaux de qualité, des opportunités d'emploi, une assistance en cas de chômage, ainsi qu'une protection contre la persécution et la violence.

- *En Europe, il y a la sécurité, les écoles, l'hospitalisation, l'emploi, tout - LS*
- *Vos droits comme être humain sont respectés - PA*

4.3.4. Un marché de trafic organisé et structuré

Selon les acteurs institutionnels et étatiques, le marché du trafic humain structuré et organisé au Liban fonctionne comme un système de marketing ingénieux. Les trafiquants utilisent activement les réseaux sociaux et les

médias numériques pour toucher un large public et coordonner avec les voyageurs potentiels. Sur ces plateformes, ils annoncent ouvertement leurs services, fournissant des informations sur les itinéraires, les coûts ainsi que les modalités. Ils y diffusent des photos et des vidéos pour démontrer le succès de ces entreprises.

- *C'est un réseau de passeurs très sophistiqué - AI.*
- *Sur les réseaux sociaux, nous apprenons tout sur les expéditions - PP*
- *De nombreuses pages Facebook sur les réseaux sociaux où les passeurs font ouvertement de la publicité pour leurs services - AI*

Divers répondants révèlent que les trafiquants sont facilement accessibles et déploient des stratégies sophistiquées pour atteindre leur cible vulnérable et obtenir la confiance des voyageurs potentiels. Dans le but de piéger leurs victimes, ils se font parfois passer pour des organisations légitimes offrant des services et des aides.

- *Ils entrent contact avec les gens sous le couvert d'associations qui prétendent offrir des services et de l'aide. Ils leur disent, par exemple, qu'ils peuvent inscrire les enfants dans une école en Italie. Ils leur disent des choses qui les attirent - AG*

4.3.5. Les récits de voyages réussis et la sécurité induite par le voyage en groupe

Tous les répondants soulignent que la migration par la mer est alimentée par le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux, ce qui rend ce phénomène viral. Les récits de voyages réussis renforcent la conviction que le trajet est réalisable. Les médias traditionnels et sociaux jouent un rôle crucial dans la diffusion d'informations, réduisant les appréhensions liées à l'inconnu avec des photos et des vidéos partagées en ligne pendant la traversée.

- *J'ai été encouragé par ceux qui sont allés et arrivés - LS*
- *Beaucoup de personnes qui ont voyagé [...] m'ont donné des informations - SA*

Les acteurs institutionnels estiment que l'idée de participer à un voyage en groupe procure un sentiment de sécurité et de solidarité, et suscite l'espoir que la traversée pourrait être moins périlleuse. L'approche collective semble offrir une certaine assurance dans une situation incertaine, encourageant davantage cette dynamique migratoire.

- *Ils sentent que le chemin est plus sécuritaire quand ils voyagent en groupe - AI*
- *« Mes amis sont avec moi » : ils sont rassurés de partir ensemble - AI*

4.4. La décision migratoire : un processus altéré par les fragilités et la désinformation

Les entretiens révèlent un processus décisionnel fragile chez les voyageurs, basé sur l'urgence et un manque d'informations fiables. Malgré des préparatifs modestes et l'absence de plans concrets, une perception positive des pays de destination alimente leur volonté de partir.

4.4.1. Entre précipitation et réflexion prudente, une décision déclenchée par l'urgence

La période de décision migratoire, selon l'expérience des répondants des trois nationalités, varie considérablement : certains prennent le temps de mûrir leur décision sur une période allant jusqu'à huit ans, tandis que d'autres optent pour des décisions impulsives et rapides, ne nécessitant que quelques mois voire moins, sans planification approfondie.

- *Ça me trotte dans la tête depuis 7-8 ans - LP*
- *Environ 3 mois de réflexion, de questions et de recherche d'un passeur - PA*
- *J'ai pris la décision en vingt-quatre heures - SA*

Malgré ces variations temporelles, le déclencheur principal de la décision semble être relié à l'effondrement politique et économique au Liban et au degré d'urgence qui y est associé.

- *Avant la révolution, je pensais à cette idée, et après la révolution, le pays s'est effondré. Cela a renforcé ma détermination - LS*
- *Le dollar est devenu incontrôlable au Liban, le coût de la vie a trop augmenté - PA*

4.4.2. Une décision migratoire fréquemment façonnée par l'influence des proches

Dans ce contexte global, la prise de décision autonome est rare. Seuls neuf des 131 répondants (un Libanais, deux Palestiniens et six Syriens) ont choisi de migrer de manière individuelle, sans influence extérieure ni consultation. Cependant, pour la majorité, les proches ont joué un rôle central de conviction. Malgré quelques cas de désaccord familial, la plupart ont été encouragés voire persuadés par des parents, des conjoints, des neveux ou des nièces planifiant de partir. Certains de ces individus influents avaient déjà atteint leur destination par le même itinéraire.

- *Les enfants de mon frère m'ont convaincu d'aller avec eux. J'ai été persuadé - SA*
- *Mon père est en Allemagne et il m'a dit qu'il y avait des opportunités d'emploi - PP.*
- *Mes amis m'ont dit « là-bas, tu obtiens tes droits comme si tu étais européen » - LP*

4.4.3. Décision fragile : entre manque d'information fiable et minimisation du danger

La décision semble avoir été prise à la base de suppositions erronées quant à la sécurité de la traversée et l'accueil dans les pays de destination.

Informations erronées quant à la sécurité de la traversée

L'analyse des entretiens révèle que de nombreux voyageurs ont eu recours aux passeurs pour obtenir des informations, les considérant à tort comme fiables, soucieux de les conduire en sécurité vers leur destination. Cependant, en mer, ils découvrent que les passeurs les avaient délibérément désinformés, notamment sur la qualité du voyage, le nombre de personnes à bord et les équipements de sécurité, mettant leur vie en danger pour des gains financiers.

- *Tout était mensonge, le trafiquant m'avait dit qu'il y aurait environ 250 personnes, mais nous étions en réalité 450 personnes - LS*
- *En réalité, tout s'est inversé, ils ne nous voient pas comme des êtres humains, juste comme de l'argent, des marchands de sang - PS*

Lorsque les voyageurs potentiels ne faisaient pas confiance aux trafiquants, ils se tournaient vers les migrants ayant déjà réussi la traversée ou vers des influenceurs sur les réseaux sociaux pour obtenir des informations sur la sécurité du voyage. Les récits partagés par ces sources minimisaient souvent les risques encourus, ce qui encourageait des décisions impulsives.

- *Les amis qui ont déjà vécu cette expérience nous ont guidés - PA*

Attentes irréalistes quant à l'accueil dans les pays de destination

Les acteurs institutionnels expliquent que ces individus manquent souvent d'informations précises sur les lois internationales en matière de migration et les réglementations propres à chaque pays hôte. Une supposition erronée prévaut, suggérant une acceptation immédiate et une intégration garantie, malgré des procédures d'admission souvent longues et complexes. Beaucoup comptent sur le programme de réinstallation du HCR, espérant un regroupement familial immédiat méconnaissant la complexité du processus et ses conditions rigoureuses.

- *Ils pensent que lorsqu'ils arrivent sur le sol européen, ils seront installés - AI*
- *Les parents empruntent le même itinéraire que leurs enfants, car ils ont été mal informés sur le fonctionnement des Nations-Unies pour le regroupement familial - AI*

4.4.4. Des préparatifs dérisoires face aux périples de la traversée

Alors qu'une grande minorité déclare ne pas avoir établi de plan, la plupart décrit des démarches insuffisantes pour contrer les dangers du voyage.

Choisir des contrebandiers expérimentés et de confiance

Les voyageurs ont soigneusement choisi des passeurs expérimentés et dignes de confiance, en se basant sur leur historique de voyages réussis et sur les mesures préventives qu'ils prenaient pour gérer les éventuels problèmes rencontrés en cours de route.

- *Nous connaissons les passeurs, ils sont de notre région et ils sont très forts - SP*
- *J'ai cherché une personne de confiance - PS*
- *Je suis parti avec des personnes formées et expérimentées - LS*

Couvrir à tout prix les coûts exorbitants du voyage

Les voyageurs commencent la réalisation du plan par la couverture des coûts du voyage, allant de 2.500\$ par personne jusqu'à 20.000\$ par famille, une somme parfois ajustée par les trafiquants pour les familles nombreuses. Cette préparation implique d'importants sacrifices financiers, notamment la vente de biens majeurs tels que des maisons, des appartements, ainsi que des biens précieux comme des meubles, des téléphones et des ordinateurs portables.

- *Nous allons vendre la maison pour obtenir de la liquidité - PP*
- *J'avais un appartement que j'ai vendu à un prix bas pour les frais du voyage- LS*

Prévoir des mesures de protection rudimentaires pour la navigation en mer

Conscients des risques inhérents au voyage, notamment les conditions météorologiques incertaines et les possibles défaillances techniques des embarcations, les voyageurs mettent en place des mesures de protection inefficaces telles que le transport de pièces de rechange à bord, des provisions alimentaires, et des médicaments.

- *Nous avons deux moteurs sur le bateau, ainsi que des pompes pour l'eau - PA*
- *Un supplément de nourriture et du carburant, ainsi que des médicaments - SS*

La plupart s'appuient sur des facteurs de sécurité incertains. Certains sont rassurés par la présence de professionnels de la santé à bord et la disponibilité de gilets de sauvetage. Ils misent sur la modernité des bateaux et la qualité de leurs moteurs. D'autres comptent sur l'intervention des groupes humanitaires et de secours en cas d'urgence. Quelques-uns se fient à leurs forces physiques et leurs compétences en natation ou

élaborent un plan visant à jeter leurs bagages à l'eau au cas où il serait nécessaire de réduire le poids pendant leur voyage.

- *Il y aurait une infirmière [...] et des fournitures médicales- SS*
- *La Croix-Rouge internationale pour nous évacuer - LS*
- *Je suis jeune, en bonne forme, je peux endurer des conditions difficiles pendant plusieurs jours-SP*

4.4.5. Décision difficile soutenue par la foi malgré la conscience des risques

Les voyageurs se montrent pleinement conscients des risques associés à ces traversées dangereuses, notamment les dangers de naufrage et d'effondrement des bateaux. Cependant, et malgré l'absence de mesures de sécurité fiables, la plupart choisissent délibérément de poursuivre leur voyage, motivés par l'espoir d'une vie meilleure à destination. Leur confiance repose souvent sur leur foi en Dieu, une constante présente dans leurs récits.

- *Tout est entre les mains du Seigneur Tout-Puissant, ce que Dieu a écrit arrivera. Je pars en mettant ma confiance en Dieu - PS.*
- *Si Dieu le veut j'atteindrai ce pays, Si Dieu me veut la mort en mer, je mourrai - SP*

4.4.6. Une perception positive des pays de destination en l'absence de plans concrets

Certains répondants choisissent de partir vers un nouveau pays sans avoir de liens préexistants avec celui-ci. Ce choix semble être basé sur une perception positive du pays, mettant en avant des avantages potentiels tels que l'absence supposée de racisme, une meilleure tolérance envers l'islam, ainsi que des procédures rapides pour l'installation ou la réunification familiale.

- *En Belgique, je n'ai personne, mais on m'a dit que c'était très bien là-bas, qu'il n'y avait pas de racisme et que l'islam était largement respecté - SA*
- *C'est une société qui se base sur la morale et le respect - LS*

Pour d'autres, le lien avec le pays de destination est établi à travers des membres de la famille ou des pairs qui y résident déjà. Ils comptent sur le soutien de ces proches. Certains Syriens envisagent de soumettre une demande auprès du HCR pour une réunion familiale, suivie de projets d'études et de recherche d'emploi.

- *Mon oncle m'attendait en Italie - PS*
- *Déposer une demande d'asile [...] puis poursuivre mes études et trouver un emploi - SA*

Invités à exposer leur plan à l'arrivée dans le pays de destination, les répondants abordent davantage leurs intentions plutôt que les détails d'une planification précise. La plupart considèrent crucial de trouver des opportunités d'emploi. Certains comptent sur le système éducatif local pour leurs enfants, tandis que d'autres envisagent d'apprendre la langue comme première étape d'intégration. D'autres attendent un soutien du pays hôte en termes d'aide sociale, de logement et d'allocations pendant la période d'études. Beaucoup visent à acquérir de nouvelles qualifications professionnelles ou à démarrer leur entreprise. Cependant, quelques-uns espèrent vivre dans le luxe sans travailler.

- Ils nous ont dit que les enfants iraient à l'école - LP

- Je vais d'abord étudier pour pouvoir travailler. Pendant cette période, ils me soutiendront, ils me fourniront un logement et même une allocation - SP

4.5. Un trajet en mer plein de périls

Malgré la réussite de certains voyages à atteindre les pays de destination sans épreuves, la plupart ont été confrontés à des dangers notables.

4.5.1. Un voyage périlleux et traumatisant aggravé par la négligence des trafiquants

La majorité des personnes interrogées dévoilent la brutalité des conditions rencontrées lors du voyage, notamment les conditions climatiques sévères ayant entraîné des naufrages et la perte de vies précieuses. Elles ont décrit de longs séjours et des situations désespérées en mer, notamment le manque d'eau et de nourriture, particulièrement éprouvant pour les enfants.

- Beaucoup sont tombés du bateau, dès qu'ils sont tombés, ils sont morts [...] vous ne pouvez pas sauver votre femme ni les membres de votre famille - SS

- Pendant plus d'un jour et demi, les enfants pleuraient, les mères les frappaient pour les faire dormir - SA

- Mes enfants sont tombés malades, ils ne pouvaient plus rester là, emprisonnés - LS

Ces voyageurs déplorent la négligence flagrante des trafiquants en matière de sécurité. Les récits décrivent des embarcations surchargées et dangereuses, dépassant souvent leur capacité maximale pour maximiser les profits. De plus, les bateaux étaient mal équipés, naviguant dans des eaux agitées avec du carburant insuffisant et sans pièces de rechange.

- Notre nombre était trois fois plus élevé que le nombre prévu - PA

- Il y avait une pénurie de carburant et le bateau était également endommagé - SS

4.5.2. Exposition à des abus et des violences multiples

Des survivants ont signalé des confrontations avec l'armée libanaise à la sortie de la côte, causant le naufrage de l'embarcation et la mort de plusieurs voyageurs. Certains ont rapporté des actes de maltraitance subis au port, incluant des menaces armées et un traitement dégradant pendant plus de neuf heures. Les témoignages révèlent des actes d'abus et de trafic impliquant des membres de l'armée, en complicité avec les trafiquants, exigeant des pots-de-vin pour permettre aux migrants détenus de rentrer chez eux.

- *C'est l'armée qui nous a frappés. Chaque fois qu'un bateau était en mer, un navire de guerre de l'armée le poursuivait - PS-*
- *Ils nous ont menacés par des armes et d'être jetés en mer - SS*
- *Nous avons été remis à l'unité X [...], soit vous payez de l'argent à l'unité X, mille dollars chacun [...], soit nous vous remettons aux forces de sécurité militaires - LS*

La violence exercée par les garde-côtes des pays proches des accidents survenus en mer ou des pays de transit a été également évoquée. Selon les voyageurs, les navires de sauvetage sont devenus une source d'abus plutôt que de protection en raison des détentions prolongées dans des camps en mer, des violences et des traitements inhumains infligés.

- *Les garde-côtes ont commencé à nous frapper, même les femmes et les enfants - LS*
- *Après 21 heures, ils nous ont laissés à la frontière [...], dans des radeaux de sauvetage, comme des paniers, chaque panier contenait entre 12 et 15 personnes - LS*

Les migrants arrivés dans des pays de transit ont été confrontés au manque de logement et à l'exploitation des personnes préalablement contactées, pour les conduire vers d'autres pays européens. Certains ont dû dormir dans des espaces publics ou dans les transports locaux, tandis que d'autres ont été contraints de retourner aux frontières.

- *J'ai dormi dans le parc pendant deux ou trois jours, c'était un froid glacial - SA*
- *Le chauffeur de taxi a demandé 2500 euros pour nous emmener de Milan en Belgique - SA*

4.6. Conséquences du phénomène et réflexions post-voyage

Les conséquences dévastatrices de la migration clandestine touchent profondément les individus et les familles. Cependant, lors d'un retour réflexif sur leur expérience, un grand nombre de répondants optent pour la décision de refaire le voyage.

4.6.1. Traumatismes profonds

L'ensemble des répondants mettent en relief les conséquences tragiques de la brutalité de la migration clandestine par voie maritime. Ils déplorent les naufrages des bateaux, les multiples décès par noyade ainsi que les blessures graves et les handicaps permanents causés par l'exposition à des conditions extrêmes. Les acteurs institutionnels et étatiques soulignent la souffrance psychologique chez les survivants, particulièrement chez les enfants en soulignant les problèmes de santé mentale tels que la dépression et les pensées suicidaires.

- *Il y a des familles dont les enfants se sont noyés ou sont décédés - AI*
- *J'ai nagé pendant 38 heures, l'eau devient acide, elle vous brûle, vous étouffe - PS*
- *Son espoir devient de 0 % et alors il pourrait envisager le suicide - AG*

4.6.2. Pertes multidimensionnelles : de la dislocation familiale à la détresse sociale

Les pertes cumulées de cette aventure périlleuse sont multiples. Sur le plan familial, les décès survenus entraînent, selon les acteurs institutionnels, une dislocation des liens familiaux. Sur le plan financier, les voyageurs mettent en évidence une détérioration financière significative en raison du coût exorbitant du voyage. Certains acteurs institutionnels soulignent que cette fragilité économique risque d'entraîner un endettement oppressant ou une implication dans des addictions et des activités illégales.

- *Cette famille s'est désintégrée car le père s'est noyé dans l'accident - AI*
- *J'étais employé, et maintenant je suis sans emploi à cause du voyage - LS*
- *Je crains qu'ils ne se tournent vers l'alcool, le cannabis ou la toxicomanie car ils n'ont rien d'autre à perdre. Cela pourrait les conduire à devenir des criminels - AI*

Dans ces circonstances difficiles, l'échec de leur tentative les replonge dans une précarité déjà existante. Victimes de tromperie, ils perdent confiance en autrui, tandis que les reproches de leurs proches les stigmatisent et entravent leur réintégration sociale en raison d'un manque critique de soutien psychologique les laissant seuls face à d'importants défis.

- *Les amis, les membres de la parenté leur reprochent d'avoir conduit leurs familles à ce mauvais destin - AG*
- *Ils développent une sorte d'insensibilité et une méfiance envers les autres - AI*

4.6.3. Colère et ressentiment contre le système gouvernemental

Selon les acteurs institutionnels, démunis et se sentant abandonnés, les survivants éprouvent une colère intense dirigée contre les institutions sociales et gouvernementales. Ils reprochent à l'État son incapacité à résoudre les problèmes sociaux et économiques qui les ont contraints à entreprendre ce voyage périlleux. Cette haine peut également être ressentie par les enfants.

- *Ces enfants souffrent de colère et de haine envers la situation du pays - AI*
- *Ce garçon ressent de la haine envers l'État libanais - AI*

La colère envers les autorités étatiques est également alimentée par le manque d'informations des familles sur le sort de leurs proches après les accidents maritimes. Ce ressentiment les conduit à développer une profonde aversion envers le gouvernement qui n'a pas su les protéger ni leur offrir d'opportunités pour une vie meilleure.

- *Ils réclament que l'État leur rende leur fils - AI*
- *Leur seule demande était de savoir ce qui est arrivé au bateau qui a coulé - AI*
- *La relation entre les gens et l'État est actuellement dysfonctionnelle - AI*

4.6.4. Déportation pour les Syriens

Lorsque des ressortissants syriens sont appréhendés après avoir échoué dans leur tentative de voyager, ils risquent d'être déportés en Syrie. Cette décision est également plausible pour les personnes détenant des permis de séjour ou des enregistrements auprès du HCR en raison de leur sortie de manière illégale du territoire libanais.

- *S'il rentre au Liban et n'a pas de papiers d'identité, il pourrait être rapatrié sur cette base. S'il a des papiers d'identité et est enregistré auprès du HCR, il pourrait être considéré comme étant sorti de manière illégale du Liban et être rapatrié - AI*

4.6.5. Réflexions post voyage : une tendance à reprendre l'aventure

Les survivants et les voyageurs arrivés à destination ont été invités à effectuer un retour réflexif sur leur expérience. Les répondants des trois nationalités semblent majoritairement opter pour la décision de refaire le voyage.

Persévérance et détermination malgré l'adversité

Malgré les pertes et les traumatismes, 54 individus, dont 23 survivants et 31 arrivés à destination, persistent à entreprendre de nouveau ce voyage risqué. Certains vont jusqu'à préférer la noyade à leur situation actuelle, soulignant ainsi l'intolérabilité de leur vie au Liban ou les conditions seraient encore plus difficiles que les défis rencontrés lors de leur périple.

- *Je prends un jet ski et je pars. Je partirai seul* -LS
- *Au fait, au Liban, je n'étais pas en vie, j'étais mort... Je soutiens toute personne qui veut quitter le Liban, même si elle doit passer des jours à voir la mort en mer* - PA

Certaines personnes parvenues à destination considèrent ce voyage comme une décision importante qui en valait la peine, malgré les épreuves rencontrées. Cette expérience a renforcé leur détermination ou leur a ouvert de nouvelles opportunités.

- *La mort est plus clémente que cette vie [au Liban]*- SA
- *Tout jeune Palestinien ou Libanais qui quitte le Liban et vient ici, dès son arrivée, il se rend compte qu'il vivait dans l'humiliation, l'oppression et la privation*- PA

Un ferme renoncement aux risques d'un voyage périlleux

29 répondants, dont 16 survivants et 13 arrivés à destination regrettent d'avoir mis en danger leur vie et celle de leurs familles, ayant payé le prix fort avec la perte d'êtres chers.

- *Je ne conseille personne d'essayer cela* - LS
- *C'est une mauvaise décision, j'ai fait cette erreur, mais c'est notre destin* - PS
- *Si je pouvais revenir en arrière, je ne voyagerais jamais par ce chemin.* -SA

4.7. Expérience dans les pays de destination

En dépit de l'amélioration des conditions de vie des personnes arrivées à destination, l'expérience de ces migrants semble être façonnée par des défis complexes.

4.7.1. Une amélioration notable des conditions de vie

À leur arrivée dans les pays de destination, le niveau de vie des participants s'est considérablement amélioré après l'obtention d'un séjour légal. Plusieurs d'entre eux expriment leur satisfaction de leur situation actuelle en raison de l'accès aux services de base tels que le logement, les soins de santé, l'alimentation, l'emploi, et une éducation de qualité. Le soutien financier reçu de l'État hôte est également souligné. Le respect de leurs droits sans discrimination a été, selon eux, un facteur déterminant du succès de leur voyage.

- *Ici, je suis plus à l'aise, plus heureux, en sécurité... Jusqu'à présent, je n'ai reçu que des aides sociales et une pension, j'ai un logement assuré et j'ai trouvé du travail* - LA
- *Mais c'est suffisant qu'ils respectent les droits de l'homme et se soucient des humains, et qu'ils n'aient pas de racisme* - PA

4.7.2. Accueil contraignant tributaire de procédures administratives complexe

Les voyageurs ayant atteint leur destination ont partagé leur expérience dans le pays d'accueil. À leur arrivée, certains ont dû attendre pour une longue période en mer avant le sauvetage. Ils ont été ensuite placés dans des camps d'accueil pour évaluer leur statut de séjour. Quelques-uns ont reçu un avis de déportation après des procédures légales. Pour d'autres, le séjour prolongé dans les camps avant d'obtenir leur carte de séjour a été éprouvant. Ils décrivent une liberté restreinte, un isolement social et des difficultés d'accès à l'éducation et à l'emploi. Dans ces conditions déplorables, ils ont l'impression d'être enfermés dans une vaste prison.

- *Nous sommes restés en plein milieu de la mer pendant une journée - SS*
- *Nous avons été placés dans ce camp, un camp ouvert, mais nous sommes restés enfermés comme dans une grande prison pendant une semaine - PA*
- *Ils nous ont transférés au service de l'immigration, c'était comme une détention, nous y sommes restés environ 27 jours, nous n'avons pas pu contacter qui que ce soit - LS*

Lors de leur séjour dans ces camps, certains rapportent avoir bénéficié d'une assistance de la part d'organisations internationales engagées dans l'aide humanitaire et du pays d'accueil lui-même. Cette aide comprend diverses formes de soutien, telles que des aides financières pour ceux dans le besoin, ainsi qu'un accès facile aux services essentiels tels que les soins de santé et l'éducation. Certains répondants estiment que ces services ont amélioré leur qualité de vie, préférant la vie dans les camps de réfugiés à celle au Liban.

- *...nourriture, boissons, logement, électricité, eau et Internet, tout est disponible, et mes enfants apprennent la langue [...], nous sommes stables et mieux qu'au Liban - SA*

4.7.3. Difficultés persistantes dans les pays d'accueil générant des regrets

Contrairement à leurs attentes, la majorité des migrants réalisent que la vie dans les pays de destination n'est pas exempte de difficultés. Certains admettent que leur situation au Liban était meilleure que celle qu'ils vivent actuellement dans le pays d'accueil, où ils témoignent d'une détérioration de leur situation économique et de l'incapacité à soutenir financièrement leurs familles. Ils commencent à regretter d'avoir vendu leurs biens et d'avoir cumulé des dettes pour s'engager dans ce périple.

- *J'ai dépensé tout mon argent pour le voyage : les meubles, l'or et plus encore - SA*
- *Maintenant, j'ai perdu ma maison et j'ai perdu ma vie d'avant - PA*
- *Je ne pouvais pas travailler car c'est interdit pour les réfugiés de travailler, je n'avais pas d'argent et aucune autre option - LA*

Certains migrants ont également fait face à des défis liés au logement en raison de procédures administratives complexes dans le traitement des demandes d'asile ou de séjour. Certaines de ces personnes ont été exposés à l'itinérance.

- *Je devais attendre quatre mois après la rencontre avec l'avocat pour trouver un logement et finaliser les procédures - PA*
- *Il y a beaucoup de gens qui dormaient dans les parcs pendant deux ou trois jours - SA*

L'incapacité de réunir leurs familles représente une autre facette de la réalité décevante soulevée par les personnes arrivées à destination. Ces répondants décrivent un vide émotionnel et une tristesse profonde, perturbant leur stabilité psychologique.

- *Maintenant, si je pouvais revenir en arrière, je ne penserais pas à voyager parce que je suis loin de ma famille et de mes enfants, c'est ce qui me fait le plus mal - SA*
- *Mon mari est tombé en dépression, en dépression sévère - LA*
- *Je ne voyagerais jamais, on reste toujours avec sa famille, sa mère, son frère, ... - LA*

Au quotidien, les barrières linguistiques représentent un obstacle majeur pour ces migrants, affectant leurs interactions sociales ainsi que leur accès à l'emploi et à d'autres services essentiels. Cependant, c'est principalement l'isolement qui les affecte dans un nouvel environnement où ils n'ont souvent aucun réseau social.

- *La langue aussi, tu dois l'apprendre pour pouvoir te connecter avec le monde - LA*
- *Mais ici, la vie sociale est nulle, cela signifie que si tu meurs à l'intérieur de la maison, personne ne se souciera de toi - SA*

4.8. Stratégies de lutte contre le phénomène

Les entretiens avec les acteurs institutionnels et étatiques mettent en lumière une diversité de réponses mises en place au Liban-Nord pour face à la migration irrégulière. Étant donné que l'objectif de cette recherche n'est pas de cartographier les services offerts, les interventions existantes sont exposées en fonction de leur nature plutôt que selon l'organisme fournisseur. Ces interventions visent les populations de trois nationalités. Cependant, certains organismes accordent une attention particulière aux déplacés syriens ou aux réfugiés palestiniens en raison de leur mandat spécifique.

4.8.1. Des interventions auprès des survivants et des familles des défunts

En dehors des services d'urgence fournis par divers organismes, différents types d'interventions sont mis en place pour répondre aux besoins imminents des survivants et de leurs familles.

Services de protection aux enfants et aux femmes

Les services de protection comprennent l'adoption d'enfants ayant perdu leurs parents lors de naufrages et une approche axée sur la protection pour les enfants et les adolescents arrêtés lors des opérations de contrôle migratoire. Les interventions de protection sont mises en place pour les enfants arrêtés avec leurs parents afin de ne pas les tenir responsables des actions de ces derniers. Pour les femmes, une attention particulière est portée aux risques d'exploitation sexuelle, avec un soutien financier, un logement sécurisé, et un accompagnement juridique et psychologique fournis pour répondre à leur vulnérabilité.

- *L'adoption des enfants qui ont perdu leurs parents - AI*
- *L'adolescent qui voyage seul est pris en charge par un représentant des autorités - AI*
- *Nous sommes également préoccupés par les cas d'exploitation sexuelle de femmes à leur retour, car elles seront désespérées et vulnérables - AG*

Soutien juridique

Une assistance juridique est assurée sur divers registres. Elle englobe le soutien légal accordé aux survivants pour récupérer leur maison hypothéquée, due à l'endettement contracté pour payer les frais exorbitants du voyage. De même, elle concerne l'obtention de certificats de décès pour les victimes de naufrages. En outre, elle soutient les Libanais dans la récupération de leur passeport en cas de confiscation par la Sureté Générale.

- *Des avocats se sont portés volontaires pour les représenter gratuitement - AI*

Soutien à l'intégration professionnelle

Pour favoriser la réintégration sociale et professionnelle des survivants, des services d'appui à l'emploi sont fournis, que ce soit sous forme de prêts ou de formations professionnelles.

- *Nous accordons des prêts à certaines familles, elles ont ouvert leur propre entreprise - AI*
- *Nous fournissons également un soutien financier, des installations, une formation et une éducation en intelligence artificielle - AI*

Soutien psychosocial aux survivants

Pour répondre aux traumatismes et à la détresse émotionnelle des survivants et des proches des victimes en mer, des équipes spécialisées fournissent des thérapies et un soutien psychosocial. Des premiers secours psychologiques sont offerts aux enfants dès que possible, avec des sessions axées sur la gestion du stress et de la colère.

- *Nous offrons un soutien particulier à la santé mentale, surtout lorsqu'il y a un enfant et une veuve impliqués dans l'affaire - AI*
- *Nous avons une équipe spécialisée et nous concentrons sur la famille - AI.*

Soutien communautaire

Certains organismes combinent leurs efforts pour assurer une forme de soutien psychosocial afin de renforcer la résilience communautaire des communautés touchées.

- *Soutien en santé mentale basé sur la communauté - AI*
- *Nous essayons d'offrir un soutien psychosocial aux communautés touchées - AI*

4.8.2 Des actions préventives

Les acteurs institutionnels et étatiques considèrent la prévention comme une phase essentielle de leurs interventions. Dans cette perspective, différentes actions sont mises en œuvre.

Activités de sensibilisation

Diverses initiatives sont déployées pour sensibiliser aux dangers de la migration clandestine, telles que des campagnes médiatiques, des conférences et des ateliers de groupe. L'objectif est de dissuader les décisions basées sur des perceptions erronées en fournissant des informations précises sur les risques réels des voyages. Ces actions incluent l'utilisation de vidéos basées sur des témoignages authentiques. Certains organismes ont également sollicité des leaders religieux pour émettre des fatwas dissuasives et encourager la résilience face aux difficultés.

- *Nous avons discuté avec le mufti pour émettre une fatwa et appeler à dire non au désespoir - AI*
- *Une version dramatisée des vidéos de leurs expériences portant sur trois aspects clés: le risque de perdre la vie en mer, le risque déchirant de la séparation familiale, le danger des passeurs qui exploitent la vulnérabilité des migrants et des réfugiés - AI*

Certains acteurs institutionnels et étatiques adoptent une approche de proximité auprès des communautés concernées pour discuter des alternatives aux voyages risqués. Cette stratégie vise à renforcer la

conscience collective et à encourager des choix éclairés en matière de déplacement, en adaptant les messages à chaque profil de voyageur par le biais de visites sur le terrain ou de réunions dans des groupes de WhatsApp.

- *Nous essayons de le construire avec les communautés, comment peuvent-elles être mieux équipées pour se protéger contre ces tentatives - AI*
- *Nous maintenons le contact avec différentes communautés qui se sentent désespérées, afin qu'elles n'entreprennent pas ces déplacements et essayons de les soutenir - AI*

Services de counseling pour les voyageurs potentiels

L'un des organismes propose des séances de counseling offrant un soutien psychosocial aux personnes envisageant la migration ou connaissant quelqu'un planifiant un voyage. Une réponse appropriée est fournie à la suite d'une demande posée via les centres d'appels ou dans les bureaux.

- *Nous recevons des appels à notre centre d'appels, ou les gens se rendent directement dans nos bureaux [...]. Nos collègues chargés de la protection les rappellent pour essayer de mieux comprendre leurs besoins et voir quel soutien leur fournir - AI*

Des projets durables

Certains organismes expliquent que leurs projets habituels ne sont pas spécifiquement conçus pour aborder cette problématique. Cependant, en visant à renforcer la stabilité sociale et économique, ces projets ont un impact significatif sur les aspects liés à la migration. Ces initiatives comprennent la création de moyens de subsistance et d'emplois, la promotion de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que l'amélioration des conditions de logement, des infrastructures et de l'hygiène environnementale.

- *Notre objectif principal est de réduire la pauvreté, d'augmenter l'accès aux opportunités sans cibler la migration - AI*
- *Cela pourrait être du soutien, aider les enfants à accéder à l'éducation, accéder aux soins de santé - AI*
- *Par exemple, des services de maintenance domiciliaire, des infrastructures, des routes et des services de santé environnementale - AI*

Support économique aux populations vulnérables

Des aides financières directes sont rares et de basse fréquence. Elles sont surtout octroyées à des groupes spécifiques, tels que les jeunes de moins de 18 ans et les adultes de plus de 60 ans. Par ailleurs, certains organismes adoptent une approche axée sur des activités génératrices de revenus, visant à améliorer les moyens de subsistance des communautés vulnérables.

- *Nous fournissons de l'argent, c'est-à-dire à toute personne de moins de 18 ans et à toute personne de plus de 60 ans, tous les 3 mois, recevant 50 \$ par personne - AI*
- *Nous essayons de soutenir en fournissant un accès à des activités génératrices de revenus. Ainsi, ils peuvent accéder à l'éducation, aux soins de santé - AI*

Plaidoyer et initiatives favorisant la mobilité internationale

Une initiative vise à sensibiliser les autorités au Liban et dans les pays où les voyageurs se rendent, pour garantir légalement l'accès et l'établissement aux réfugiés, respectant ainsi le droit international. Elle cherche également à ouvrir des voies d'emploi sûres pour les Libanais désirant migrer.

- *Nous essayons d'encourager les autorités où les gens sont arrêtés, [...] en vertu du droit des réfugiés et des droits de l'homme, que chaque individu qui traverse les frontières pour demander l'asile ou une protection internationale ait son cas évalué - AI*
- *Nous essayons d'explorer s'il y a une possibilité de fournir aux Libanais un accès aux programmes de migration de travail - AI*

4.8.3. Une dynamique de collaboration pour une offre de service concertée

Pour garantir une offre de services structurée et complémentaire, une dynamique de collaboration caractérise les actions des entités institutionnelles telles que les agences des Nations Unies, les organismes locaux et internationaux, ainsi que des acteurs étatiques. Cette collaboration englobe des partenariats avec d'autres entités, même celles n'opérant pas directement sur le terrain local.

- *Nous collaborons avec des institutions telles que le ministère des Affaires sociales, le ministère de l'Intérieur et d'autres, pour créer une plateforme socio-économique - AI*
- *Notre action consiste au moins à réunir les parties prenantes pour prévenir de tels incidents et éviter la perte de vies d'enfants, de femmes et d'autres - AG*

Dans cette dynamique partenariale, les organisations incapables de répondre à des besoins spécifiques se tournent vers des partenaires mieux adaptés ou dotés, favorisant ainsi l'accès à l'éducation, aux services de santé et au soutien légal.

- *Chaque fois qu'il s'agit d'enfants ayant besoin de services de protection de l'enfant, il existe déjà un parcours de référence établi - AI*
- *Nous travaillons également en étroite collaboration avec des avocats spécialisés dans le droit international pour fournir un soutien juridique à ceux qui sont affectés - AI*

4.8.4. Limites des actions entreprises

Les actions visant à répondre aux défis de la migration font face à plusieurs limites et contraintes qui relèvent de trois registres principaux.

Contraintes financières en regard de la complexité des besoins

Des contraintes financières entraînant une pénurie de ressources et un manque de personnel, entravent la capacité des autorités gouvernementales et des entités institutionnelles à intervenir de manière efficace et significative. Cela les contraint à des interventions sélectives, compromettant l'impact global de leurs initiatives.

- *Nous sommes confrontés à une pression importante, sachant que nos ressources financières sont limitées - AI*
- *Nos ressources sont limitées et nous sommes souvent confrontés à ce problème - AG*

Absence de stratégie nationale

Les acteurs institutionnels soulignent le manque d'une stratégie nationale pour faire face à la migration clandestine maritime de manière efficace. Cela les contraint à élaborer des stratégies selon les ressources disponibles et les besoins les plus urgents, laissant les communautés touchées sans un soutien organisé sur le long terme, malgré les efforts de concertation et de coordination déployés. Dans ce contexte, l'absence d'arrestation des contrebandiers révèle, à leurs yeux, des lacunes majeures dans le système judiciaire libanais.

- *Il n'y a pas de stratégie. Les ONG locales ont des capacités limitées et leur situation ne leur permet pas de mettre en place une stratégie - AI*
- *Une action en justice a été engagée, sans résultat concret jusqu'à maintenant - AI*

Défis de légitimité des organisations dans les communautés ciblées

Certaines organisations rencontrent des difficultés à être légitimées par la population. Dans de nombreux cas, elles ont été expulsées par les communautés locales, ce qui nuit directement à l'impact de leurs actions. Cette situation met à l'épreuve la confiance des voyageurs potentiels envers les organismes pourvoyeurs de services et relève principalement de la crainte d'être signalés aux forces de sécurité. Cependant, au fil du temps, cette appréhension a diminué grâce à une communication efficace.

- *Dans plusieurs endroits, les associations ont été expulsées par les gens parce que le moment choisi était incorrect et la manière de traiter la crise était mauvaise - AG*
- *Beaucoup de gens avaient peur du travail que nous faisons et il y avait un manque de confiance, comme par exemple donner leurs noms aux forces de sécurité - AI*

4.9. Stratégies et actions souhaitées face à la complexité du phénomène

Une approche globale est suggérée et pourrait se concrétiser par un programme national de sensibilisation, des projets axés sur les droits fondamentaux et visant à préserver la stabilité sociale. Un rôle central est attribué au gouvernement libanais, alors que d'autres acteurs sont considérés comme d'importants contributeurs.

4.9.1. Approche globale et holistique guidée par une théorie de changement

Les acteurs institutionnels et étatiques mettent l'accent sur la pérennité des interventions dans la gestion de la migration clandestine. Ils insistent sur la nécessité d'une approche holistique à court, moyen et long terme tenant compte des causes profondes du phénomène et se basant sur une théorie du changement et un partenariat solide.

- *Il doit y avoir une approche sociale et de développement différente dans le pays - AI*
- *Le champ d'action et notre mission sont définis par notre théorie du changement - AI*
- *Le partenariat est le mot-clé - AI*

Dans cette optique, il serait important de créer des opportunités durables pour les individus et les communautés à risque afin de leur garantir l'accès à des revenus stables, à l'éducation et aux soins de santé. Une telle approche doit dépasser le simple soutien à court terme.

- *Il ne s'agit pas seulement d'offrir un soutien pendant six ou neuf mois ou un an - AI-*
- *Je prône toujours des projets durables plutôt que de se concentrer sur une étape spécifique ou de créer un emploi temporaire - AG*

4.9.2. Programme national de sensibilisation

Les répondants institutionnels soulignent la nécessité d'entreprendre des actions concertées au sein d'une stratégie nationale pour accroître la sensibilisation à la question de la migration, impliquant divers acteurs tels que les organismes non gouvernementaux, les agences des Nations-Unies et les institutions publiques. La responsabilité d'élaborer une telle stratégie incombe en premier lieu au gouvernement libanais.

- *La stratégie doit être élaborée par l'État. C'est son devoir de travailler sur un plan national pour faire face à la crise sur le terrain - AI*
- *L'État joue un rôle essentiel, et les associations locales, internationales et les ministères doivent coopérer pour élaborer un plan unifié et clair - AI*

Certains acteurs institutionnels et étatiques suggèrent de renforcer les actions de sensibilisation en impliquant des acteurs communautaires tels

que les leaders religieux et le secteur éducatif scolaire, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ils estiment que les leaders religieux peuvent accroître la prise de conscience en apportant des valeurs humanitaires et sociales. Le secteur scolaire est considéré comme un vecteur essentiel pouvant intégrer la sensibilisation dans les programmes scolaires.

- *Les organisations religieuses et les personnes religieuses jouent un rôle majeur dans la sensibilisation des gens - AI*
- *Le ministère de l'Éducation pour la sensibilisation dans les écoles - AG*

Certains de ces acteurs soulignent que ces actions de sensibilisation concertées gagneraient à impliquer les médias et les parties prenantes. Pour eux, les témoignages des survivants peuvent jouer un rôle crucial pour mettre en lumière la réalité de cette situation.

- *Partager un témoignage de vie peut avoir un impact car il montre comment les passeurs peuvent influencer et manipuler les gens - AI*
- *La meilleure personne pour aider et dire ce qu'il faut faire est l'un des survivants qui a réalisé que ce qu'il a fait était une erreur et qu'il le regrette - AI*

4.9.3. Projets ciblés assurant des droits fondamentaux

Les différents répondants indiquent que les actions nécessaires doivent cibler des besoins spécifiques motivant la décision de migrer.

Système de santé accessible et équitable

L'amélioration de l'accès aux soins de santé est établie comme première priorité, mettant en avant l'importance d'un système accessible et équitable où chaque individu, quel que soit son contexte, peut bénéficier de services médicaux de qualité.

- *Pour garantir mon avenir, je veux aller à l'hôpital ou obtenir des médicaments - LS*

Projets éducatifs inclusifs

Un accent particulier est mis sur des initiatives favorisant l'accès à l'éducation des populations vulnérables parmi les Libanais et les réfugiés, avec une approche non discriminante à l'égard des Syriens. Le but ultime est d'habiliter les enfants et les jeunes issus de ces groupes vulnérables pour construire des projets de vie réussis à long terme.

- *Je veux que mes enfants apprennent et démarrent une entreprise - LP*
- *Il est essentiel de se concentrer sur l'éducation et de prendre soin de la jeunesse afin qu'elle devienne active, avec une profession ou un métier entre ses mains - AG*

Opportunités d'emploi et lutte contre le chômage et la pauvreté.

Pour lutter contre le chômage, les participants soulignent l'importance de créer des opportunités d'emploi et d'améliorer l'infrastructure pour soutenir la croissance économique. Leurs suggestions incluent la création d'usines via une collaboration public-privé et l'établissement de programmes de formation professionnelle.

- Trouvez-moi un travail - LP

- Assurer l'emploi, du travail pour tout le monde - PA

Renforcer les actions de plaidoyer en faveur du droit à la mobilité

L'accent est mis sur la nécessité de renforcer les actions de plaidoyer en faveur du droit à la mobilité afin d'assurer des opportunités d'emploi pour les personnes souhaitant migrer, tout en préservant leur droit de choisir leur lieu de résidence. La coopération entre les pays d'accueil est considérée comme cruciale pour trouver des solutions sécurisées aux migrations.

- Développer davantage d'options pour fournir un accès à des opportunités de migration sûres. Cela concerne principalement la migration de travail - AG

- L'Europe fait partie de la communauté internationale et elle accueille les migrants clandestins, elle détient une responsabilité à cet égard- AI

4.9.4. Projets visant à préserver la stabilité et de la sécurité

Les répondants des trois nationalités affirment que la sécurité au Liban est une condition essentielle pour favoriser la stabilité et retenir la population. La situation dans les camps palestiniens est particulièrement évoquée, où la gouvernance échappe au contrôle de l'État en raison de conflits internes qui menacent la sécurité des résidents.

- La solution la plus simple est la sécurité - LS

- Tout d'abord, la sécurité, la stabilité et le niveau de vie sont prioritaires – PA

4.9.5. Les parties prenantes responsables de la mise en œuvre des stratégies

Alors qu'un rôle central est attribué au gouvernement libanais, les acteurs humanitaires sont considérés comme d'importants contributeurs pour répondre à ce phénomène et le prévenir.

Rôle central du gouvernement libanais

Dans une approche partenariale, le gouvernement libanais est appelé à faire preuve d'une approche stratégique et proactive dans la gestion de la crise économique, la gestion des situations des déplacés et des réfugiés, ainsi que dans la gestion des frontières maritimes.

Leadership dans la gestion du phénomène dans une approche partenariale.

Les répondants soulignent le rôle clé du gouvernement libanais dans la gestion des défis de la migration irrégulière et insistent sur sa responsabilité première dans l'orientation des services, tout en recommandant une collaboration avec divers partenaires. Dans cette perspective, ils proposent la création d'une unité d'urgence pour coordonner les actions entre ministères et municipalités, mettant en avant la nécessité d'une réforme ministérielle pour optimiser les services.

- Cela reste la responsabilité du gouvernement du Liban - AI

Les acteurs institutionnels soutiennent que l'État libanais doit également être actif à l'échelle internationale pour relever les défis liés à la gestion humanitaire de la migration, que ce soit aux frontières libanaises ou lors de leur arrivée dans d'autres pays.

- C'est vraiment au gouvernement libanais de réfléchir à cela, dans le cadre du système de réponse humanitaire - AI

Gérer adéquatement la crise économique. Les répondants de la population concernée affirment qu'il est impératif que l'État libanais assume la responsabilité de fournir des solutions de remédiation à la crise économique.

- Assurer des emplois, améliorer les conditions de vie, réduire les prix, résoudre la crise de l'électricité et de l'eau, améliorer les routes et les universités, rétablir la situation politique et sécuritaire. En résumé, enlever un pays et en mettre un autre - LA

Lutter contre la corruption et renforcer la surveillance des frontières maritimes. Les divers répondants affirment que la surveillance des frontières maritimes est cruciale pour assurer la sécurité côtière, avec un besoin accru de lutter contre la corruption et les pots-de-vin. Il est impératif d'arrêter les passeurs et les organisations impliquées dans les voyages clandestins, ce qui nécessite des lois renforcées pour des sanctions appropriées.

- Nommer des officiers fermes avec une intégrité inébranlable, de sorte qu'aucun soldat ne puisse accepter de pots-de-vin pour laisser passer les bateaux - AI

- Il faut que des mesures sévères soient prises à l'encontre de ceux qui organisent ces voyages, car de nombreux responsables n'ont pas encore été punis - AI

Régulariser la situation des déplacés et des réfugiés sur le territoire libanais. La régularisation de la situation des déplacés syriens et des réfugiés palestiniens sur le territoire libanais est évoquée comme une solution potentielle pour les dissuader de prendre la mer. Cette possibilité de travailler et de vivre légalement au Liban favorise l'amélioration de leurs conditions de vie dans une perspective éthique respectueuse des droits humains.

- Si je peux obtenir une autorisation d'exercice et s'ils me donnent la permission de travailler au Liban, j'arrête de voyager - SP

- Même s'ils sont syriens ou palestiniens, ils ont des droits et des devoirs, et en tant qu'État, nous devons garantir leurs droits - AI

Soutien économique et solutions durables pour les Palestiniens de Nahr El Bared. Nos répondants palestiniens demandent de réduire les contraintes de sécurité au camp et appellent le gouvernement libanais ainsi que les donateurs internationaux à renforcer leur soutien à l'UNRWA pour qu'elle puisse remplir sa mission et leur assurer des solutions viables.

- Il est nécessaire de faciliter un peu la situation sécuritaire au camp, permettre aux gens des régions voisines d'entrer... Cela relancera le cycle économique - AI

- L'État libanais doit soutenir l'UNRWA et encourager les donateurs internationaux à l'aider [...]. Si le soutien augmente, elle retrouvera son niveau d'avant et les besoins des gens seront mieux comblés - AI

Les acteurs humanitaires : contributeurs de premier plan dans la réponse aux crises

La collaboration interinstitutionnelle entre les acteurs humanitaires et l'État libanais est présentée comme essentielle pour répondre aux besoins humanitaires de la population concernée par la migration maritime illégale.

Soutenir l'État libanais. Les acteurs institutionnels soulignent le rôle crucial de la communauté internationale dans la fourniture d'un soutien continu au Liban, tant sur le plan humanitaire que dans l'élaboration de politiques. Ce soutien est jugé impératif pour aborder efficacement cette problématique complexe.

- La communauté internationale joue un rôle financier majeur - AI

- La communauté internationale a un rôle en termes de soutien constant au Liban - AI

Restaurer la confiance dans les associations. Les associations sont appelées à s'engager à restaurer la confiance des communautés desservies. Cela inclut l'amélioration de la transparence en assurant une communication claire sur l'utilisation des fonds et des ressources, ainsi que l'amélioration de la distribution de l'aide aux personnes dans le besoin.

- *La plupart des associations sont des menteurs et la plupart des associations viennent vous donner une enveloppe et la prennent - LP*
- *Et les associations, nous n'en recevons aucune aide - LS*

Assurer des solutions humanitaires pour les déplacés syriens. Nos répondants syriens estiment que les agences des Nations Unies ont une part de responsabilité significative pour leur fournir une aide humanitaire adéquate et régulariser leur situation au Liban.

- *La responsabilité est celle des Nations unies, l'État libanais, nous ne pouvons pas le blâmer, car il est incapable de répondre aux besoins de ses citoyens- SS*
- *Je demande aux Nations unies de nous trouver une solution - SS*

Entités académiques : éclairer les actions par la compréhension du phénomène

Les répondants institutionnels soulignent le rôle central des universités dans la réalisation de recherches pour mieux comprendre le phénomène et éclairer les programmes d'intervention. Ils insistent sur l'importance de l'élaboration de politiques fondées sur des preuves. Comprendre les motivations des migrants est jugée essentielle pour analyser les facteurs qui les influencent, facilitant ainsi une meilleure réponse à leurs besoins et aspirations.

- *Les données et la recherche sont cruciales pour informer les programmes - AI*
- *Je comprends mieux quelles sont les raisons qui les ont poussés à prendre une telle décision - AI*

Les ordres et les syndicats professionnels

Selon certains acteurs institutionnels, le Barreau de Beyrouth et de Tripoli et l'Association des travailleurs sociaux au Liban peuvent jouer un rôle important dans cette question. Ces organismes sont considérés capables de fournir une expertise juridique et sociale sur les procédures légales et la manière de traiter les questions liées au statut et aux droits légaux.

- *Le barreau des avocats (Beyrouth et Tripoli) en ce qui concerne la loi - AI*
- *Et le Syndicat des travailleurs sociaux - AI*

V- INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET CONSTATS SAILLANTS

Analysés à la lumière du cadre d'analyse intégrant le modèle des facteurs de poussée et d'attraction, la bonne gouvernance au niveau national ainsi que le cadre de gouvernance migratoire de l'OIM (2015), les résultats de cette étude permettent de dégager six constats principaux. Ces constats visent à avancer une compréhension théorique globale des dynamiques complexes qui sous-tendent les mouvements migratoires au Liban, notamment ceux prenant pour point de départ le Liban-Nord.

Nous débutons en soulevant la question cruciale de la responsabilité dans la sécurité des migrants traversant les frontières nationales. Ensuite, nous discutons de l'impact négatif d'une gouvernance défailante au niveau national sur la migration illégale et sur la mise en place d'une gouvernance migratoire essentielle à mettre en place. Nous abordons ensuite les vulnérabilités croissantes des déplacés syriens et des réfugiés palestiniens, nécessitant une mobilisation internationale dans le cadre d'une coordination gouvernementale. Nous soulignons également le rôle du désespoir en tant que facteur de poussée personnel, enraciné dans des déficiences structurelles, avant de passer à l'analyse des défis spécifiques liés à la migration vers l'Europe. Enfin, nous examinons les stratégies de gestion disparates résultant de l'absence d'une politique nationale intégrée.

5.1. Responsabilité dans la sécurité des migrants au-delà des débats juridiques

La migration irrégulière persiste à l'échelle mondiale, sous l'impulsion de diverses contraintes économiques, sociopolitiques et sécuritaires. Au Liban, la migration maritime irrégulière est profondément ancrée dans les vulnérabilités structurelles préexistantes du pays, qui souffre de l'absence d'une gouvernance migratoire efficace.

Dans ce contexte, cette recherche a vu émerger des discordances relatives à la perception de cette mobilité. Certains acteurs la considèrent comme une réponse naturelle aux situations instables, tandis que d'autres la qualifient de « migration illégale », en raison du non-respect des lois migratoires. Par ailleurs, certains préfèrent utiliser le terme « migration sans papiers », mettant ainsi en lumière les défis administratifs du déplacement sans documents légaux et promouvant une compréhension empathique de la situation des personnes déplacées. Les différentes perspectives ont des implications juridiques importantes, influençant le

traitement des migrants par les autorités, les mesures prises pour gérer les flux migratoires, et les réponses politiques et sociales.

Ainsi, ces divergences montrent l'importance de reconnaître la complexité de cette dynamique et de promouvoir des politiques migratoires adaptées. Le Liban est ainsi encouragé à respecter ses engagements internationaux en matière de protection des droits des migrants et à mettre en place une gouvernance migratoire efficace et conforme aux normes internationales. Il s'agit là d'un défi de taille dans un pays aux prises avec plusieurs défaillances structurelles et appelé à faire preuve d'une gestion équilibrée des préoccupations nationales et des engagements internationaux. Ce défi est d'autant plus important en raison du contexte géopolitique du Liban, situé en zone de conflits et sur les rives de la Méditerranée, favorisant l'accueil d'un grand nombre de déplacés et facilitant l'accessibilité à la migration irrégulière vers l'Europe.

Dans cette conjoncture, la gestion de ce phénomène est indissociable de la qualité des institutions chargées de garantir des migrations sûres et ordonnées, réduisant ainsi les risques associés aux déplacements des personnes, un objectif central de la gouvernance migratoire promu par l'OIM (2015). Cependant, les résultats de cette recherche mettent en évidence une lacune significative dans ce domaine. Différents répondants soulignent que ces opérations irrégulières de déplacement font désormais partie intégrante du paysage maritime libanais, ce dont les autorités semblent pleinement conscientes. Cette constatation met en évidence le devoir du système juridique et sécuritaire libanais de renforcer ses réglementations sur la migration, tout en équilibrant les principes des droits humains, de sécurité et de dignité des migrants avec les impératifs de souveraineté et d'ordre public. Cette démarche permettra de lutter contre les réseaux criminels transnationaux, de prévenir la traite des personnes, de détecter et de réprimer le trafic illicite de migrants, et enfin, de fournir des voies légales et sûres pour la migration régulière.

5.2. Une gouvernance nationale défaillante impactant la migration illégale et la gouvernance migratoire

Le Liban se trouve confronté au défi de mettre en place des politiques migratoires conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme, principalement en raison de déficiences profondes dans sa gouvernance nationale. Ces lacunes, présentes dans divers secteurs, sont responsables d'un manque évident de gouvernance migratoire efficace.

Le phénomène de migration maritime irrégulière au Liban résulte d'une interaction complexe entre des facteurs socio-économiques et politiques. Notre étude identifie l'effondrement économique de 2019 comme principal

déclencheur, aggravé par des conditions économiques détériorées, un taux élevé de chômage, et un accès limité à une éducation de qualité et à des soins de santé adéquats. La crise sociopolitique et l'insécurité croissante exacerbent les frustrations de la population. Le Liban, déjà marqué par des tensions politiques persistantes, une fragilité économique et des inégalités sociales, a vu ces vulnérabilités chroniques s'aggraver avec la pandémie mondiale et l'explosion du port de Beyrouth. Ces crises ont créé un environnement propice à la migration maritime irrégulière, dans un contexte où l'inflation record et l'inaccessibilité des services publics essentiels rendent la vie de plus en plus difficile pour une grande partie de la population libanaise (Diab & Jouhari, 2023 ; Human Rights Watch, 2023a).

Au cœur de ces problèmes résident des lacunes de la gouvernance nationale et qui se traduisent par un manque de protection sociale, un soutien gouvernemental insuffisant et des institutions affaiblies. Ces lacunes découlent de politiques économiques et sociales défailtantes et d'une économie institutionnelle fragile, aggravant ainsi les défis socio-économiques liés à la migration maritime irrégulière. Une analyse approfondie révèle des vulnérabilités accrues à Tripoli, caractérisée par une pauvreté endémique, une marginalisation socio-économique et une insécurité persistante due aux inégalités économiques et sociales. Ce contexte déstructurant de la ville est davantage exacerbé par les crises multidimensionnelles et la mauvaise gestion de l'afflux croissant de déplacés syriens, ce qui met encore plus en relief les défauts structurels de la gouvernance et de la qualité institutionnelle locale.

La gouvernance migratoire est par conséquent affectée par ces déficiences relevant de domaines clés de la gouvernance locale, notamment en ce qui concerne trois indicateurs de bonne gouvernance : la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité gouvernementale et l'État de droit (Kaufmann, Kraay et Mastruzzi, 2010). Dans son cadre proposé pour la gouvernance migratoire, l'OIM (2015) stipule dans un premier objectif que la gouvernance migratoire suppose la mise en place de politiques connexes visant à améliorer le bien-être socioéconomique des migrants et de la société. La poursuite de cet objectif favoriserait la stabilité ainsi que les possibilités d'éducation et d'emploi, et serait susceptible de réduire les facteurs de migration forcée. Cependant, dans sa crise existentielle, le Liban s'avère incapable de promouvoir ces conditions, non seulement pour les déplacés, mais également pour les citoyens libanais. Dans ce contexte, la stimulation de la résilience, permettant aux personnes de choisir entre rester ou migrer, tel que stipulé par l'objectif prémentionné du cadre de la gouvernance migratoire de l'OIM (2015), se présente comme un défi majeur, voire impossible à surmonter.

En somme, les défis associés à la gestion inefficace de la migration illégale et à l'échec de la gouvernance migratoire au Liban découlent des problèmes de gouvernance nationale. Pour les relever, des réformes institutionnelles significatives sont nécessaires pour renforcer la capacité de l'État à assurer une gouvernance efficace, responsable et adaptée aux particularités locales. Une gouvernance solide est la clé pour résoudre les problèmes sous-jacents à la migration irrégulière et pour garantir un avenir plus stable à tous les résidents du Liban.

5.3. Vulnérabilités des déplacés et des réfugiés : gouvernance migratoire et mobilisation internationale nécessaires sous l'égide du gouvernement

La situation migratoire au Liban évolue dans un crescendo de vulnérabilité touchant la population libanaise, la ville de Tripoli, les déplacés syriens et enfin les réfugiés palestiniens. Cet engrenage pousse les individus à migrer, les contraignant à partir en quête de conditions de vie meilleures.

Les déplacés syriens résidant dans le nord du Liban font face à de nombreux défis qui les plongent dans une situation d'extrême vulnérabilité. Leur statut juridique précaire, ainsi que le manque de protection, sont des facteurs déterminants qui contribuent à cette fragilité. De plus, les politiques restrictives en matière d'emploi et les obstacles à l'accès aux services sociaux renforcent leur marginalisation. Ces populations se trouvent confrontées à un manque de perspectives dans un pays qu'elles ne considèrent pas comme une destination définitive. Empêchées de retourner dans leur pays d'origine et incapables d'accéder à des voies de migration légale vers les destinations souhaitées en Europe, elles envisagent la migration irrégulière comme seul recours.

Il en va de même pour les réfugiés palestiniens, qui font face à des contraintes économiques et sociales encore plus sévères, ainsi qu'à des obstacles juridiques et administratifs additionnels. Les politiques discriminatoires et les restrictions légales exacerbent leur marginalisation et les poussent à chercher des voies migratoires alternatives.

De plus, les services fournis par les agences des Nations-Unies telles que l'UNRWA et le HCR se trouvent souvent limités, ce qui aggrave la situation des réfugiés palestiniens et des déplacés syriens. Ces limitations entraînent un manque de réponses efficaces à leurs besoins spécifiques et une faiblesse des mécanismes de protection sociale, contribuant ainsi à leur incertitude juridique et renforçant leur vulnérabilité et leur désespoir.

Dans ce contexte d'instabilité politico-économique persistante, l'arrivée continue de déplacés syriens au Liban complique la dynamique en raison des pressions sur les infrastructures, les ressources et l'emploi.

Cette situation aggrave le climat d'instabilité et d'insécurité pour tous les habitants, indépendamment de leur origine, et contribue aux tensions intercommunautaires, avec un risque accru de discrimination et de violence. Ces réalités se superposent aux défis rencontrés par les réfugiés syriens et palestiniens, renforçant les politiques discriminatoires et les restrictions légales en matière d'emploi.

Dans cette conjoncture migratoire actuelle au Liban, des préoccupations importantes se présentent quant à la gestion efficace des crises existantes, conformément aux principes et aux objectifs de la gouvernance migratoire (OIM, 2015). On constate notamment le manque d'un plan de gestion stratégique des migrations basé sur ces principes, incluant la garantie des droits des migrants conformément aux normes internationales, ainsi que l'élaboration de politiques migratoires locales fondées sur des données factuelles (OIM, 2015). De manière concrète, cette situation met en lumière des lacunes dans les actions visant à améliorer le bien-être socio-économique des migrants et à faire face aux crises liées à la mobilité. Cette situation questionne également les stratégies de l'État dans l'établissement de partenariats tant au niveau local qu'international, ainsi que sa capacité à suivre et à coordonner les activités des organisations locales et internationales opérant sur le territoire.

En somme, ces lacunes soulignent l'absence d'une approche intégrée et structurée de gestion migratoire, dont l'une des dimensions concerne la coordination du gouvernement libanais en matière de coopération internationale. Le développement des capacités du gouvernement à ce niveau est nécessaire et permettrait au Liban de mieux gérer les migrations tout en garantissant la sécurité et le bien-être des populations vulnérables.

5.4. Le désespoir : un facteur de poussée personnel enraciné dans le structurel

La frontière maritime du nord du Liban est une plaie sanglante et douloureuse qui s'aggrave avec le temps. La récurrence des départs en mer, même après d'innombrables incidents mortels, témoigne de la persévérance et de la détermination des migrants, soulignant ainsi la durabilité voire l'aggravation des facteurs qui les poussent à comparer leur réalité à l'absolu !

Au-delà des diverses considérations, c'est le désespoir et la désillusion qui les poussent à envisager la migration maritime comme unique échappatoire. Malgré les risques de mort associés à ces traversées, l'espoir d'une vie meilleure à l'étranger semble représenter une lueur face aux défis persistants au Liban. L'impossibilité de trouver des solutions durables à la

détérioration constante de leur existence, ancrée dans des lacunes dans la gouvernance tant locale que migratoire, est inhérente à ce sentiment. Toute une population dépourvue de ressources prend alors des décisions désespérées pour sa survie, voire envisage le suicide de manière implicite, la mer étant perçue comme l'ultime recours.

La fragilité du processus décisionnel de ces personnes est en grande partie due à ce désespoir qui les pousse à s'engager dans cette aventure impulsive, préméditée ou spontanée, sans réelle planification. Elles misent sur des informations peu fiables, nient les dangers réels du voyage et idéalisent les conditions d'accueil dans les pays de destination.

Manquant totalement de confiance dans le pays et dans sa capacité à leur fournir, ainsi qu'à leurs familles, une vie digne et décente, ils sont prêts à partir par tous les moyens et à faire tous les sacrifices nécessaires. Ils vendent leurs biens, s'endettent et déploient des préparatifs dérisoires face aux dangers du voyage. Malgré une certaine conscience des risques et des abus possibles, ils trouvent refuge dans la foi et l'espoir en une vie meilleure.

Leur désespoir les rend une proie facile pour les trafiquants, qui organisent à leur guise un marché de trafic humain structuré et organisé. Ils deviennent ainsi une fois de plus victimes des lacunes dans le système de gouvernance au Liban, notamment en matière d'instauration d'un État de droit et de lutte contre la corruption (OIM, 2015). Ces déficiences compromettent la capacité du gouvernement libanais à contrôler efficacement les frontières maritimes et à prévenir la migration clandestine. Cet environnement devient propice aux activités des trafiquants d'autant plus qu'il est exacerbé par les tensions politiques qui affaiblissent la coordination entre les différentes agences gouvernementales. Expérimentant l'exploitation des trafiquants, ainsi que des abus et de multiples violences lors de leur traversée dangereuse, la mer demeure malgré tout leur unique issue pour fuir un pays dont ils désespèrent profondément. Un grand nombre de survivants d'accidents en mer ayant vu la mort en face, tant la leur que celle de leurs proches et de leurs enfants, restent déterminés à reprendre le périple, préférant la mort à la perspective de rester au Liban.

Ce cycle infernal souligne la nécessité de considérer les liens entre les facteurs structurels de la gouvernance locale et migratoire dans ce pays, ainsi que les processus psychologiques qui y sont étroitement liés. Le Liban, incapable de garantir le bien-être socio-économique de ses habitants, de renforcer leur résilience et de leur assurer une mobilité sécurisée dans des conditions dignes, encourage ainsi les départs par la mer. Cette complexité appelle des solutions intégrées, tenant compte à la fois des aspirations individuelles et des réalités structurelles.

5.5. Défis de la migration vers l'Europe : entre aspirations et obstacles institutionnels

Le modèle axé sur les facteurs de poussée et d'attraction (push-pull model), en tant que cadre théorique, fournit une compréhension des motivations et des incitations qui poussent les individus à migrer. Ces facteurs ne fonctionnent pas de manière isolée, mais sont façonnés et modulés par des conditions contextuelles plus larges, notamment la qualité des institutions gouvernementales régulant l'accès aux ressources et aux opportunités.

Malgré les risques mortels, la perspective d'une vie meilleure à l'étranger reste une lueur d'espoir face aux difficultés persistantes au Liban. Les limites rencontrées renforcent ainsi l'attractivité des pays européens, mettant en lumière les différences significatives dans la gouvernance entre le Liban et ces destinations, telles que l'établissement d'un État de droit, la stabilité politique et la protection des droits de l'homme. Ces avantages pèsent sur les décisions des individus désirant migrer.

Les opportunités perçues dans les pays de destination sont également médiatisées par les politiques migratoires et institutionnelles. Les succès antérieurs des voyages, amplifiés par les récits diffusés sur les médias sociaux, renforcent l'idée que la migration vers l'Europe offre de meilleures opportunités économiques et sociales. Dans ce processus de prise de décision complexe, la migration émerge comme une stratégie d'adaptation face à des conditions multidimensionnelles difficiles.

Cependant, les facteurs d'attraction tels que les opportunités d'emploi et la stabilité dans les pays de destination, se heurtent souvent à des politiques restrictives et des pratiques discriminatoires, mettant en lumière les lacunes dans la gouvernance et la qualité institutionnelle de ces pays. En effet, malgré l'amélioration des conditions de vie, les migrants font face à d'importants défis lors de leur intégration dans les sociétés d'accueil. Leur expérience est souvent marquée par des difficultés inattendues et des obstacles institutionnels qui entravent leur bien-être et leur intégration.

Dans le domaine de la gouvernance migratoire, les mesures recommandées par l'OIM (2015) pour garantir les droits des migrants et gérer les crises relatives à la mobilité semblent ne pas être entièrement établies, notamment en ce qui concerne l'accueil et le traitement de ces migrants irréguliers. Les procédures administratives complexes et les politiques restrictives limitent leur accès aux services essentiels et leur liberté de mouvement, ce qui contribue à leur sentiment d'isolement et de désillusion.

De plus, ces migrants peuvent être confrontés à des difficultés économiques, telles que l'incapacité à trouver un emploi stable ou à subvenir aux besoins

de leur famille, en raison des politiques d'emploi et d'immigration des pays de destination. L'accès aux services de qualité, comme les soins de santé et l'éducation, peut varier en fonction des politiques gouvernementales et des ressources disponibles, tandis que les obstacles linguistiques et culturels peuvent entraver leur intégration sociale et économique, contribuant à leur exclusion de la société.

Comprendre ces dynamiques est essentiel pour favoriser l'intégration sociale et économique des migrants et promouvoir un développement durable, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination. En effet, la réalité difficile et les défis persistants rencontrés par les migrants dans les pays de destination soulignent la nécessité d'une approche globale dans la gouvernance mondiale de la migration pour soutenir le parcours migratoire des individus et assurer leur bien-être.

5.6. Des stratégies de gestion disparates et palliatives en l'absence d'une politique nationale intégrée

Dans le contexte libanais, les stratégies de lutte contre la migration irrégulière font face à des enjeux théoriques et pratiques complexes, offrant des pistes d'analyse approfondies à la lumière du cadre d'analyse retenu. Malgré les forces qu'elles présentent, ces stratégies demeurent de l'ordre du palliatif, à défaut de politiques efficaces et adaptées face à ce phénomène multidimensionnel.

Les actions préventives reflètent une approche axée sur la lutte contre certains facteurs de poussée inhérents au contexte libanais, notamment à travers des stratégies visant à dissuader les voyageurs potentiels. Cependant, les stratégies utilisées à cette fin présentent des limites à prendre en compte. Par exemple, l'efficacité des activités de sensibilisation et les services de counseling qui cherchent à informer les individus des risques réels de la migration clandestine, demeure incertaine (Schans et Optekamp (2016). De même, les projets de soutien économique aux populations vulnérables qui visent à renforcer les conditions de vie au Liban, restent limités dans leur portée. Enfin, bien que visant à laisser un impact positif indirect sur les incitations à migrer, les projets durables ne s'attaquent pas directement à la migration irrégulière, ce qui limite leur efficacité dans ce domaine spécifique.

Les interventions auprès des survivants se concentrent sur la remédiation des conséquences du phénomène en offrant un soutien aux survivants et aux familles des victimes de naufrages. Les services de protection, d'assistance juridique, d'intégration professionnelle et de soutien psychosocial s'efforcent de répondre à une combinaison de besoins non satisfaits initialement et qui ont augmenté suite à l'échec du voyage et aux pertes subies en cours de route.

La dynamique de collaboration existante entre les acteurs institutionnels et étatiques se situe à un niveau tactique non issu de politiques cohérentes. Les partenariats et les alliances à l'œuvre essaient de maximiser l'efficacité des interventions en mobilisant les ressources et les expertises de différents acteurs. Cependant, ces efforts demeurent fragmentés et ne s'insèrent pas dans un plan stratégique global et multisectoriel issu d'une bonne gouvernance locale ou migratoire.

Enfin, les limites des actions entreprises mettent encore une fois en relief les défis persistants liés à la gouvernance et à l'économie institutionnelle. Les contraintes financières, l'incapacité à contrôler les mouvements migratoires et l'absence de stratégie nationale entravent la portée et l'impact des interventions menées. Les défis de légitimité auxquels certains organismes sont confrontés auprès des populations locales nuisent à leur capacité de fournir des services pourtant nécessaires. L'ensemble de ces défis témoigne de l'incapacité des autorités à mettre en œuvre des politiques migratoires cohérentes susceptibles d'orienter les actions institutionnelles et de garantir leur efficacité.

Les stratégies actuelles et leur dynamique témoignent d'actions ad hoc et ponctuelles, plutôt que d'une planification à long terme fondée sur une bonne gouvernance, dans le but de favoriser le développement économique et social. Cette lacune est d'autant plus marquante en matière de gouvernance des migrations, qui exige des mesures efficaces pour répondre aux crises de mobilité, afin de promouvoir des solutions durables susceptibles de mettre fin à ce phénomène. L'absence flagrante de telles initiatives se fait lourdement ressentir dans le contexte libanais qui souffre d'un manque criant de projets visant à s'attaquer aux causes profondes de la migration, telles que la pauvreté et l'instabilité politique.

Pour parvenir à un redressement, la nécessité d'approches intégrées et concertées s'impose face à la complexité des facteurs et des dynamiques qui façonnent les mouvements migratoires. Cette approche doit être issue d'une gouvernance plus efficace et d'une meilleure coordination intersectorielle. En appréhendant cette complexité, les décideurs peuvent élaborer des politiques collaboratives efficaces et cohérentes pour répondre aux besoins des populations concernées.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats de cette étude révèlent que la migration maritime irrégulière au Liban, impliquant des populations syriennes, palestiniennes et libanaises, est le résultat d'interactions entre des facteurs de poussée et d'attraction enracinés dans des déficiences structurelles. La précarité de la situation politico-économique du Liban, combinée à un flux migratoire continu de Syriens, complexifie davantage la situation. Cette analyse met en évidence plusieurs constats significatifs : la responsabilité cruciale dans la sécurité des migrants, l'impact négatif d'une gouvernance nationale défaillante sur la migration irrégulière et la gouvernance migratoire, ainsi que des vulnérabilités exacerbées des déplacés et des réfugiés dans le contexte étudié. Le désespoir, enraciné dans des facteurs structurels, pousse les individus à migrer malgré les obstacles institutionnels rencontrés en Europe. Dans ce contexte, les stratégies de gestion de la migration demeurent fragmentées et palliatives en l'absence d'un plan national intégré susceptible d'être opérationnalisé.

Cet état de fait met en évidence des lacunes majeures à deux niveaux critiques : la gouvernance globale du pays et la gestion migratoire, notamment en ce qui concerne les populations déplacées et réfugiées sur le territoire libanais. Relever ces défis nécessite une approche intégrée, impérative à la fois pour la gouvernance nationale et pour la gestion migratoire. Il s'agit là d'un plan de réforme stratégique d'une ampleur considérable, visant à traiter les causes profondes de la migration maritime d'une part, et à gérer de manière efficace et durable les flux migratoires entrants et sortants d'autre part.

À travers cette approche holistique, le Liban pourrait progresser vers une réponse plus intégrée et durable aux défis complexes posés par la migration irrégulière. En effet, sans un tel effort concerté, les tentatives de solution demeureront impuissantes et incapables d'aboutir à une véritable prévention du phénomène. Mais, il n'en demeure pas moins que l'élaboration et la mise en œuvre d'une telle approche exigent une action proactive de la part du gouvernement libanais à ces deux niveaux cruciaux : la gouvernance nationale et la gestion migratoire. Ainsi, ce plan stratégique devrait être conçu, mis en œuvre et suivi sous l'égide du gouvernement libanais, en collaboration avec les acteurs humanitaires locaux et internationaux. Dans cette opération, le gouvernement libanais devrait assurer un leadership fort, tout en favorisant une coopération interinstitutionnelle essentielle pour répondre aux besoins humanitaires des populations touchées par la migration maritime irrégulière.

Au niveau de la gouvernance nationale, un travail sérieux et acharné pour améliorer les indicateurs de la bonne gouvernance proposés par Kaufman, Kraay et Mastruzzi (2010) n'est plus à reporter. Il devient impératif d'œuvrer pour un renforcement de l'efficacité gouvernementale et de la qualité institutionnelle en faveur de la promotion d'un État qui lutte contre la corruption et cherche à assurer la stabilité sociale et le respect des droits fondamentaux. Pour ce faire, un plan de réforme pluridimensionnel devrait être élaboré englobant les aspects politiques, sociaux, économiques et financiers pour gérer les causes profondes de la migration maritime irrégulière et protéger la vie des personnes vulnérables des trois nationalités. Ce plan pourrait englober les démarches suivantes sans toutefois s'y limiter :

Renforcer la résilience économique et sociale aux niveaux national et local : une gestion de crise macroéconomique devrait être privilégiée afin de réduire les incitations à la migration irrégulière. Il est question de promouvoir une économie institutionnelle solide favorisant un développement socio-économique inclusif, susceptible d'atténuer les facteurs de poussée migratoire. Dans cette perspective, la mise en œuvre de projets ciblés assurant les droits fondamentaux se révèle être une première étape cruciale. Cela implique l'instauration d'un système de santé accessible et équitable, le développement de projets éducatifs inclusifs, ainsi que la création d'opportunités d'emploi pour lutter contre le chômage et la pauvreté.

Des efforts spécifiques dans ce sens devraient être concentrés sur la gouvernance locale de la ville de Tripoli, dont la vulnérabilité ressort de manière marquée dans les résultats de cette recherche. Il en va de même pour diverses autres régions du Liban-Nord qui rencontrent des contraintes similaires incitant à la migration irrégulière

Préserver la stabilité et la sécurité : bien entendu, le développement économique et social aura un impact indéniable à long terme sur la promotion de la stabilité et de la sécurité. Toutefois, à court terme, il est crucial d'investir dans le renforcement de la sécurité, notamment dans les villes et les agglomérations où la prolifération incontrôlée des armes et les risques pour l'ordre public sont préoccupants. Pour ce faire, il serait nécessaire de revoir le fonctionnement des forces de l'ordre, ainsi que les stratégies de prévention de la criminalité, à travers une meilleure coordination entre les agences de sécurité et les autorités locales.

Renforcer la surveillance des frontières maritimes : cette action est cruciale pour lutter contre les réseaux de trafic humain et la corruption qui les alimente. Dans cette perspective, des mesures concrètes telles que la formation des forces de sécurité et l'amélioration des mécanismes de

surveillance doivent être envisagées. De plus, il est impératif d'établir des systèmes de sanction stricts à l'encontre des passeurs et des organisations impliquées dans les voyages clandestins, et de garantir une application effective des lois afin de dissuader les activités illicites.

Établir un programme national de sensibilisation et d'intervention face à la migration maritime irrégulière : maintenir et consolider les actions de prévention et de soutien aux victimes des incidents en mer ainsi qu'à leurs familles détient une importance indéniable. Actuellement, plusieurs associations œuvrent activement dans cette sphère, fournissant une gamme essentielle de services à la population concernée. Fortes de leur expérience, ces associations ont tiré des leçons cruciales pour améliorer leur offre de services et pour mieux atteindre les communautés vulnérables grâce à des stratégies d'intervention adaptées susceptibles de consolider la résilience. Ces expériences peuvent être intégrées dans le cadre d'un programme national de sensibilisation et d'intervention en la matière, tel que proposé par différents intervenants. Ce programme inclurait des actions concertées au sein d'une stratégie nationale impliquant divers acteurs mais dont la responsabilité incombe en premier lieu au gouvernement libanais.

Développer les capacités des institutions gouvernementales : le développement institutionnel revêt une importance cruciale pour garantir une planification efficace, une gestion adéquate et une prestation de services équitables à l'ensemble de la population. Des institutions étatiques solides sont indispensables pour élaborer et mettre en œuvre des politiques économiques et sociales appropriées, assurant la transparence et la responsabilité. Dans ce contexte, le renforcement des capacités et des ressources des autorités locales, notamment de la ville de Tripoli, s'inscrit au premier rang des priorités.

Garantir le bon fonctionnement du secteur associatif : selon les résultats de la recherche, l'un des défis majeurs auxquels certaines associations sont confrontées est de regagner la confiance des communautés, notamment en assurant une communication claire sur l'utilisation des fonds et des ressources, ainsi que sur l'amélioration de la distribution de l'aide aux personnes dans le besoin. Pour surmonter ce défi, il est impératif que ces associations redoublent d'efforts pour instaurer une transparence accrue dans leurs activités et garantir une distribution équitable des ressources, afin de répondre efficacement aux besoins des communautés touchées. Dans ce sens, les institutions gouvernementales concernées sont appelées à jouer un rôle de supervision et de régulation afin de garantir le bon fonctionnement du secteur associatif. En effet, le dérapage de certaines associations pourrait compromettre la réputation d'autres associations transparentes et efficaces.

Le renforcement de la bonne gouvernance nationale ne peut que favoriser l'élaboration d'une gouvernance migratoire pour rationaliser les décisions de départ par cette voie risquée des populations déplacées et réfugiées sur ce territoire.

Au niveau de la gouvernance migratoire, l'élaboration et la mise en place d'un plan de gestion des flux migratoires entrants, en respectant les normes internationales et le cadre de gouvernance migratoire établi par l'OIM en 2015 est de rigueur. Il s'agit là d'un impératif pour faire face aux défis liés aux crises migratoires issues de l'afflux sans arrêt des déplacés syriens et de la présence sans horizon des réfugiés palestiniens dans ce contexte extrêmement difficile, limitatif et contraignant. Dans cette perspective, le gouvernement libanais est appelé à s'investir dans la formulation d'un cadre de gouvernance migratoire adapté aux contraintes en présence.

L'élaboration du plan contextualisé de gouvernance migratoire devrait impliquer les parties prenantes concernées, y compris les organismes gouvernementaux, les organisations de la société civile, les universités, les partenaires internationaux ainsi que les réfugiés et les déplacés eux-mêmes. Ce processus devrait reposer sur une démarche structurée, s'appuyant éventuellement sur des méthodes scientifiques d'élaboration des politiques. En référence à Jones (1977) et Stone (1988), nous pouvons suggérer les étapes suivantes :

1. L'identification et la délimitation du problème : cette phase consiste à analyser les besoins et les priorités en matière de gestion de la migration au Liban. Elle implique la compréhension des causes profondes de la migration irrégulière du point de vue des déplacés et des réfugiés concernés afin d'identifier les interventions les plus pertinentes. Cette phase initiale pourrait également englober une évaluation des réponses et des capacités institutionnelles existantes, en tenant compte de la crise des déplacés syriens et des défis liés à la présence palestinienne au Liban. Cette évaluation comprendrait l'analyse des politiques gouvernementales, des programmes d'aide humanitaire et des initiatives de développement visant à soutenir ces populations. Pour approfondir l'analyse, il est nécessaire d'examiner les interactions complexes entre chaque groupe. Il est également important de comprendre leurs relations avec les populations et les institutions libanaises, couvrant différents domaines : légal, économique, éducatif, social, des services sociaux et de santé.

2. La formulation des solutions convenables : cette deuxième étape consiste à élaborer les lignes stratégiques du cadre de gouvernance migratoire. Ce travail d'élaboration s'effectue à la base de l'analyse des besoins, des priorités, des recommandations qui en découlent ainsi que des possibilités d'action et des ressources. Il porte sur la formulation de stratégies d'action en harmonie avec les principes et

les objectifs promus par l'OIM (2015). Une adaptation au contexte spécifique du Liban est de rigueur.

3- L'inscription sur l'agenda politique et la prise de décision : lors de cette séquence s'opère un travail de légitimation et de reconnaissance du problème, où les solutions sont examinées, légitimées et intégrées dans le processus décisionnel formel. Ce processus peut être complexe et sujet à des débats intenses, reflétant les diverses perspectives et intérêts en jeu des différentes parties prenantes, mais il constitue une étape cruciale ouvrant la voie à la mise en œuvre.

4. La mise en œuvre : le gouvernement libanais devrait assumer un rôle de leadership en établissant des mécanismes de coordination interministérielle pour garantir une gestion holistique et coordonnée de la migration, favorisant ainsi la cohérence des interventions. Dans ce cadre, la création de partenariats avec les acteurs nationaux, transfrontaliers et internationaux est essentielle, l'engagement de ces instances étant crucial pour le succès des stratégies envisagées (OIM, 2023). Les organisations de la société civile peuvent apporter une perspective communautaire précieuse, tandis que les partenaires internationaux peuvent soutenir financièrement et techniquement la mise en œuvre des stratégies. En accord avec le principe de coordination institutionnelle du cadre de gouvernance migratoire (OIM, 2015), le gouvernement devrait faciliter la collaboration en encourageant le dialogue et la coordination entre tous les acteurs.

5. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre : un système de suivi et d'évaluation vigoureux devrait être mis en place pour suivre les progrès des orientations stratégiques implantées et évaluer leur impact sur le terrain. Cela permettra d'identifier les succès et les lacunes, d'apporter les ajustements nécessaires et d'assurer une utilisation efficace des ressources.

Sans prétendre dicter les paramètres du cadre de gouvernance migratoire visé, nous nous appuyons sur les résultats de cette recherche pour mettre en lumière des dimensions essentielles à tenir en compte.

Consolider la protection des droits des migrants : le gouvernement libanais devrait s'engager à protéger les droits des migrants tout au long de leur parcours migratoire, notamment en assurant leur sécurité en mer. Des efforts supplémentaires devraient être déployés en collaboration avec d'autres pays de la région pour renforcer la coopération transfrontalière dans la lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes. Dans ce cadre, il est important de noter que la trajectoire de vie de ces migrants est marquée par une forme de polyvictimisation, qui commence lors de leur confrontation aux guerres, violences et meurtres dans leur pays d'origine,

se poursuit à travers leur parcours de déplacement forcé, et persiste dans la précarité relative à leur statut et à leurs conditions de vie extrêmement difficiles dans un contexte des plus vulnérables.

Renforcer les systèmes de protection sociale et d'assistance sociale : élaborer des programmes spécifiques de protection sociale pour les réfugiés syriens et palestiniens afin de garantir leur accès aux soins de santé et à l'éducation. En investissant dans ce dernier domaine, les individus pourraient développer leur capital humain, améliorer leurs perspectives d'emploi sur le marché du travail et augmenter leurs chances de trouver des alternatives à la migration irrégulière.

Améliorer le bien-être socioéconomique des migrants et de la société d'accueil : s'inspirant du premier objectif du cadre de gouvernance migratoire de l'OIM (2015), il importe d'encourager le développement économique durable et la création d'opportunités à travers des programmes d'emploi bénéficiant à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Ce type de programmes stimule la croissance économique dans les régions les plus vulnérables. En favorisant un accès équitable au marché du travail, de telles initiatives, inclusives et non discriminatoires, peuvent contribuer à apaiser les tensions intercommunautaires en rassurant les citoyens libanais et en garantissant aux déplacés et aux réfugiés un accès digne à des sources de revenus.

Revisiter le rôle de la coopération internationale : sous l'égide du gouvernement libanais, la coopération internationale joue un rôle crucial dans la mise en place des différentes étapes du processus d'élaboration d'un cadre de gouvernance migratoire adapté aux spécificités du contexte. Elle commence par la facilitation de l'analyse stratégique des besoins et se poursuit par une implication active dans la formulation des solutions adéquates, leur mise en œuvre et leur évaluation. Les partenaires internationaux sont également encouragés à accroître leur soutien financier et technique aux programmes d'aide humanitaire et aux projets de développement socioéconomique. Cette revendication notable est avancée tant par les déplacés syriens au Liban que par les réfugiés palestiniens, qui soulignent les effets négatifs de la réduction de l'aide internationale sur leur qualité de vie au Liban. La coordination étroite avec le gouvernement libanais dans la gestion de cette aide et de ces ressources internationales serait un facteur déterminant pour leur efficacité et leur impact positif.

Toutefois, en dehors de toute instrumentalisation politique, il est crucial que les partenaires internationaux n'occultent pas l'étude scientifique des perspectives de retour des déplacés syriens et leur réinstallation dans des pays tiers dans une optique axée sur le droit à la mobilité. Ces cas de figure

devraient absolument être envisagés dans le respect de leurs droits et en leur assurant des conditions de vie dignes et sécurisées, ainsi que des opportunités d'intégration sociale et économique. Cela pourrait impliquer des accords sur les politiques d'immigration reflétant les engagements internationaux en la matière.

Nous concluons en soulignant l'impératif d'un leadership proactif du gouvernement libanais pour mettre en place toutes ces réformes et ce, dans le cadre d'une coordination efficace entre les agences gouvernementales, la société civile et les instances internationales. Il revient à notre gouvernement de démontrer sa capacité à assumer pleinement ce rôle prépondérant.

- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. (2005). Institutions as a fundamental cause of long-run growth. In Handbook of economic growth. Dans P. Aghion, & S. N. Durlauf (Éd.), *Handbook of Economic Growth* (Vol. 1, pp. 385-472). [https://doi.org/10.1016/S1574-0684\(05\)01006-3](https://doi.org/10.1016/S1574-0684(05)01006-3)
- Adam, N., Awerbuch, B., Slonim, J., Wegner, P., & Yesha, Y. (1997). Globalizing business, education, culture through the internet. *Communications of the ACM*, 40(2), 115-121. <https://doi.org/10.1145/253671.253748>
- Akoka, K. (2020). L'asile et l'exil; Une histoire de la distinction réfugiés/migrants. (L. découverte, Éd.) *Sciences humaines*. <https://doi.org/10.3917/dec.akoka.2020.01>
- Aksoy, C., & Poutvaara, P. (2021). Refugees' and Irregular Migrants' Self-Selection into Europe: Who Migrates Where? *Journal of Development Economics*, 152(102681). <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2021.102681>
- Amnesty International. (2017). *A Perfect Storm; The failure of European Policies in the Central Mediterranean*. London, UK: Amnesty International. <https://www.amnestyusa.org/reports/a-perfect-storm-the-failure-of-european-policies-in-the-central-mediterranean/>
- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31. <https://doi.org/10.7202/1085396ar>
- Avenier, M.-J. (2011). Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ?. *Management et Avenir*, 43(3), 372-391. <https://doi.org/10.3917/mav.043.0372>
- Balach, R., & Law, S. H. (2015). Effects of financial development, institutional quality, and human capital on economic performance in SAARC countries. *The empirical economics letters*, 14(2), 131-141. https://www.researchgate.net/publication/280722819_Effects_of_Financial_Development_Institutional_Quality_and_Human_Capital_on_Economic_Performance_in_SAARC_Countries
- Balard, F. (2023). La restitution des résultats en recherche qualitative. présenter oralement, rédiger, publier. Dans J. Kivits, F. Balard, C. Fournier, & M. Winance, *les recherches qualitatives en santé* (éd. 2nd, pp. 298-318). Armand Colin.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.bard.2013.01>
- Bertaux, R., & Hirlet, P. (2011). L'impact des régimes de gouvernance sur les métiers du champ social. *Informations sociales*, 104-112. <https://doi.org/10.3917/inso.167.0104>
- Brădăţan, C., & Kulcsár, L. J. (2014). When the educated leave the East: Romanian and Hungarian skilled immigration to the USA. *Journal of International Migration and Integration*, 15, 509-524. <https://doi.org/10.1007/s12134-013-0281-9>

- Briceño-Garmendia, C., Estache, A., & Shafik, N. (2004). Infrastructure Services in Developing Countries: Access, Quality, Costs and Policy Reform. Dans *World Bank Policy Research Working Paper* (Vol. 3468). World Bank Publications. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-3468>
- Brown, O. (2008). *Migration and Climate Change*. Geneva: International Organization for Migration. https://www.researchgate.net/publication/253396962_Migration_and_Climate_Change
- Castles, S., de Haas, H., & Miller, M. J. (2014). *The age of migration: International population movements in the modern world* (éd. 5th). Guilford Press.
- Charreire Petit, S., & Huault, I. (2001). Le constructivisme dans la pratique de recherche: une évaluation à partir de seize thèses de doctorat. *Finance Contrôle Stratégie*, 4(3), 31-55. <https://ficops.hypotheses.org/files/2015/02/huault.pdf>
- Chiquiar, D., & Hanson, G. H. (2005). International Migration, Self-Selection, and the Distribution of Wages: Evidence from Mexico and the United States. *Journal of Political Economy*, 239-281. <https://doi.org/10.1086/427464>
- Coman, R., Crespy, A., Louault, F., Morin, J.-F., Pilet, J.-B., & Haute, É. (2022). Chapitre 4. Enquêtes et bases de données. Dans *Méthodes de la science politique* (pp. 67-95). De Boeck Supérieur.
- Crawley, H., Duvell, F., Jones, K., McMahon, D., & Sigona, N. (2018). Unravelling Europe's "Migration Crisis": Journeys over Land and Sea. *Refuge*, 113-114. <https://doi.org/10.2307/j.ctt1xp3vrk>
- Cullen, M., & Munro, J. (2022). Preventing Disasters and Displacement: How Economic, Social, and Cultural Rights Can Advance Local Resilience. *Nordic Journal of Human Rights*, 40(1), 118-132. <https://doi.org/10.1080/18918131.2022.2061237>
- Cummings, C., Pacitto, J., Diletta, L., & Foresti, M. (2015). *Why people move: understanding the drivers and trends of migration to Europe*. London: Institute Overseas Development .
- Davenport, C., Moore, W., & Poe, S. (2003). Sometimes you just have to leave: Domestic threats and forced migration, 1964-1989. *International Interactions*, 29(1), 27-55. doi:<https://doi.org/10.1080/03050620304597>
- Day, K., & White, P. (2002). Choice or circumstance: The UK as the location of asylum applications by Bosnian and Somali refugees. *GeoJournal*, 56, 15-26. doi:<https://doi.org/10.1023/A:1021700817972>
- Dearden, K., Dionis, M., Black, J., & Laczko, F. (2020). *Calculating "death rates" in the context of migration journeys: Focus on the Central Mediterranean*. Berlin, : Global Migration Data Analysis Centre (GMDAC) International Organization for Migration (IOM).
- Depelteau, F. (2010). *La démarche d'une recherche en sciences humaines: de la question de départ à la communication des résultats*. De Boeck.

- Devoue, E. (2014). Bonne gouvernance et insularité. *Études caribéennes*, 27-28. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.6784>
- Diab, J., & Jouhari, I. (2023). *Conflict, Crisis, and Migration: Maritime Irregular Migration From Lebanon Since 2019*. Madrid, Spain: Friedrich Naumann Foundation for Freedom .
- Docquier, F., & Rapoport, H. (2008). *Skilled migration: The perspective of developing countries*. In *Skilled Migration: Prospects, Problems and Policies*. World Bank Publications.
- Dumont, G.-F. (2019). L'immigration en Europe: quelle évolution démographique? Quelles dynamiques géographiques? Quels facteurs géopolitiques? *Les analyses de Population & Avenir* 5, 5, 1-21. <https://doi.org/10.3917/lap.005.0001>
- El Rayess, A. (2017). الإعلام والهجرة غير المشروعة. Egypt: جامعة طنطا.
- Estache, A. (2010). Infrastructure finance in developing countries: An overview. *EIB Papers*, 15(2), 60-88. <https://hdl.handle.net/10419/45371>
- Fargues, P. (2016). Un million de migrants arrivés sans visa en Europe en 2015: Qui sont-ils? *Population & Sociétés*, 532(4), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.532.0001>
- Fearon, J. D. (2003). Ethnic and cultural diversity by country. *Journal of economic growth*, 8, 195-222. <https://doi.org/10.1023/A:1024419522867>
- Fontaine, L. (2019). Mouvements migratoires pendulaires, trajectoires professionnelles et liens familiaux : le cas de la Nouvelle-Écosse en sourdine. *Francophonies d'Amérique*, 46, 197–212. <https://doi.org/10.7202/1064893ar>
- Fortin, F. (1996). *Le processus de la recherche: de la conception à la réalisation*. Décarie.
- Frontex. (2024). *An in-depth analysis of the migratory situation facing Europe and forecasting trends for 2024.; Annual Brief 2023*. Poland: Frontex. <https://prd.frontex.europa.eu/document/annual-brief-2023/>
- Gabriel, F. (2017). *Illegal migration in the Mediterranean: who benefits?*. Master Thesis , Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn. Center for European Integration Studies. https://library.fes.de/pdf-files/stufo/opus44730/gabriel%20faith_master%20thesis.pdf
- Global Migration Data Analysis Centre. (2022, Mai 20). *Migration Data Portal*. Portail Sur Les Données Migratoires pour une Perspective Globale. <https://www.migrationdataportal.org/fr/themes/migration-irreguliere#points-forts-et-limites-des-donnees>
- Hainmueller, J., & Hiscox, M. J. (2010). Attitudes Toward Highly Skilled and Low-Skilled Immigration: Evidence from a Survey Experiment. *American political science review*, 104(1), 61-84. <https://doi.org/10.1017/S0003055409990372>
- Hatton, T. J., & Williamson, J. G. (2006). Refugees, asylum seekers, and policy in Europe. *Labor mobility and the world economy* (pp. 249-284). Berlin: Springer Berlin Heidelberg.

- Heller , C., & Pécoud, A. (2018). *Counting migrants' deaths at the border: From civil society counting statistics to (intergovernmental recuperation)*. International Migration Institute (IMI), Amsterdam Institute for Social Science Research (AISSR), University of Amsterdam, the Netherlands.
- Hoxhaj, R. (2015). Wage expectations of illegal immigrants: The role of networks and previous migration experience. *International Economics*. <https://doi.org/10.1016/j.inteco.2014.10.002>
- Human Rights Watch. (2022). *"Their Faces Were Covered" Greece's Use of Migrants as Police Auxiliaries in Pushbacks*. United States of America: Human Rights Watch.
- Human Rights Watch. (2023). *World Report 2023 events of 2022*. New York: Human Rights Watch.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- International Organization for Migration. (2017, November 03). *Mediterranean Migrant Arrivals Reach 150,982 in 2017; Deaths Reach 2,839*. International Organization for Migration: <https://www.iom.int/news/mediterranean-migrant-arrivals-reach-150982-2017-deaths-reach-2839>
- James, P., & Mayblin, L. (2016). *Factors Influencing Asylum Destination Choice: A review of the evidence*. The University of Warwick. <https://asylumwelfarework.wordpress.com/wp-content/uploads/2015/03/factors-influencing-asylum-destination-choice-working-paper.pdf>
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M. (2010). The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues. Dans *World Bank Policy Research Working Paper* (Vol. 5430). The World Bank.
- Kempf, A. (2006). Anti-colonial historiography: Interrogating colonial education. In *Anti-Colonialism and Education: The Politics of Resistance*. Dans *Anti-colonialism and education* (pp. 129-158). Brill. https://doi.org/10.1163/9789087901110_008
- Keogh, G. (2013). Modelling asylum migration pull-force factors in the EU-15. *The Economic and Social Review*, 44(3), 371-399.
- Krief, N., & Zardet, V. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en Sciences de Gestion*, 95(2), 211-237. <https://doi.org/10.3917/resg.095.0211>
- Laub, Z. (2016, September 16). *Authoritarianism in Eritrea and the Migrant Crisis*. Council on Foreign Relations. <https://www.cfr.org/backgrounder/authoritarianism-eritrea-and-migrant-crisis>
- Lee, E. S. (1966). A theory of migration. *Demography*, 3(1), 47-57. <https://doi.org/10.2307/2060063>
- Lincoln, Y. (1995). Emerging criteria for quality in qualitative and interpretive research. *Qualitative inquiry*, 1(3), 275-289. <https://doi.org/10.1177/107780049500100>

- Mach, K. J., Adger, N. W., Buhaug, H., Burke, M., Fearon, J. D., Field, C. B., ... Uexkull, N. (2020). Directions for Research on Climate and Conflict. *Earth's Future*, 8(7). <https://doi.org/10.1029/2020EF001532>
- Markous, A., Bonfiglio, A., & Murph, A.-M. (2021). *The Impact of COVID-19 on EU Mediterranean Migration Policies: The Case of Libya*. Libya: Friedrich-Ebert-Foundation (FES) & Mixed Migration Centre (MMC).
- Martin, P. L., & Zürcher, G. (2008, March). Managing migration: The global challenge. *The Population Bulletin*, 63(1). https://policydialogue.org/files/events/background-materials/Martin_Zurcher_Managing_Migration.pdf
- Martiniello, M., & Simon, P. (2005). Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(2), 7-18. <https://doi.org/10.4000/remi.2484>
- Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review*, 19(3), 431-466. <https://doi.org/10.2307/2938462>
- Mayer, R., & Ouelle, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Gaetab Norin.
- Noiriél, G. (2007). Immigration, antisémitisme et racisme en France. Discours publics, humiliations privées (XIXe-XXe siècle). *Questions de communication*, 13, 415-419. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.1941>.
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C., & Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Gaeton Morin.
- McAuliffe, M., & Triandafyllidou, A. (2021). *Rapport État de la migration dans le monde 2022*. Genève: Organisation internationale pour les migrations (OIM). <https://publications.iom.int/system/files/pdf/WMR-2022-FR.pdf>
- Meyer, G., & Shaheen, S. (2017). *Disrupting Mobility: Impacts of Sharing Economy and Innovative Transportation in Cities*. Springer.
- Miles, M. B., & Huberman, M. A. (1991). *Analyse des données qualitatives: Recueil de nouvelles méthodes*. Éditions du Renouveau pédagogique ; De Boeck.
- Moore, W. H., & Shellman, S. M. (2004). Fear of persecution: Forced migration, 1952-1995. *Journal of Conflict Resolution*, 48(5), 723-745. <https://doi.org/10.1177/0022002704267>
- Myers, N. (2002). Environmental refugees: a growing phenomenon of the 21st century. *Biological Sciences: Series B*, 357(1420), 609-613. <https://doi.org/10.1098/rstb.2001.0953>
- Naderifar, M., Goli, H., & Ghaljaie, F. (2017). Snowball Sampling: A Purposeful Method of Sampling in Qualitative Research. *Strides in development of medical education*, 14(3), 171-179. <https://doi.org/10.5812/sdme.67670>
- Nations Unies. (2019). *Le Trafic Illicite de Migrants dans le Contexte Plus Large de la Migration et de ses Facteurs*. Vienne,: NATIONS UNIES.

- Neumayer, E. (2004). Asylum destination choice: what makes some West European countries more attractive than others? *European Union Politics*, 5(2), 155-180. <https://doi.org/10.1177/1465116504042444>
- North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge university press.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2015). *Cadre de Gouvernance des Migrations; Eléments essentiels pour faciliter des migrations et une mobilité humaine ordonnées, sûres, régulières et responsables par des politiques de migration planifiées et bien gérées*. Comité Permanent des Programmes et des Finances; Dix-septième session. <https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/2019-01/S-17-4-Cadre-de-gouvernance-des-migrations.pdf>
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2019). *Glossary on Migration*. Geneva: International Organization for Migration.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2023). *Lost hope, lost lives: Insights into Lebanese Irregular Migration*. Beirut: International Organization for Migration.
- Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC). (2019). *Module 5 : Le trafic illicite de migrants dans le contexte plus large de la migration et de ses facteurs*. 2019: Nations Unies. https://www.unodc.org/documents/e4j/tip-som/Module_5_-_E4J_SOM_final_FR_final.pdf
- Ouedraogo, I., Tabi, H. N., Ondo, H. A., & Jiya, A. N. (2022). Institutional quality and human capital development in Africa. *Economic Systems*, 46(1). <https://doi.org/10.1016/j.ecosys.2021.100937>
- Paramjit, S. (2012). *Awareness and Information Dissemination: Lessons from a Publicity Campaign in the Punjab*. India: European University Institute. https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/24849/CARIM-India_RR2012-27.pdf?sequence=1
- Parkins, N. C. (2010). Push and pull factors of migration. *American Review of Political Economy*, 8(2). <https://doi.org/10.38024/arpe.119>
- Pigué, E., Pécoud, A., & Guchteneire, P. F. (2011). *Migration and climate change*. Cambridge University Press.
- Poupard, J., Groulx, L.-H., Deslauriers, J.-P., Mayer, R., & Pires, A. P. (1997). *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Gaëtan Morin.
- Puig, N. (2014). Passages de frontières des Palestiniens du Liban : de refuges en migrations. *Revue européenne des migrations internationales*, 30(2), 49-67. <https://doi.org/10.4000/remi.6882>
- Quivy, R., & Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.
- Rahme, K. (2020). Localising migration governance in the Middle East region. Towards human rights based policies and interventions. *Research*. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.33395.35366>

- Sassen, S. (1980). Migration in a World Economy. *Revue française d'études américaines*, 41, 227-289. <http://www.jstor.org/stable/20872000>
- Schans, D., & Optekamp, C. (2016). Raising awareness, changing behavior? Combatting irregular migration through information campaigns. *Nederland Ministerie van Veiligheid en Justitie (Netherlands Ministry of Justice and Security)*, 11(3), 1-39.
- Schmoll, C., Thiollet, H., & Withol de Wenden, C. (2015). Migrations en Méditerranée Permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises. *Migrations en Méditerranée*, 9-30. <https://api.semanticscholar.org/CorpusID:21781865>
- Sirkeci, I. (2005). War in Iraq: Environment of insecurity and international migration. *International Migration*, 43(4), 197-214. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2435.2005.00338.x>
- Stanojoska, A., & Petrevski, B. (2012). Theory of push and pull factors: A new way of explaining the old. *Archibald Reiss Days*. Belgrade. https://www.researchgate.net/publication/283121360_THEORY_OF_PUSH_AND_PULL_FACTORS_A_NEW_WAY_OF_EXPLAINING_THE_OLD
- Sylvain, L. (2000). Le Guide d'entrevue son élaboration, son évolution et les conditions de réalisation d'une entrevue. *023147 Actes du 12e Colloque de l'ARC* (pp. 128-132). Association pour la recherche au collégial. https://mobile.educ.info/xmlui/bitstream/handle/11515/29768/sylvain_actes_ARC_2000.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Tessema, M. T., & Ng'oma, A. M. (2009). Challenges of Retaining Skilled Employees, The Case of Eritrean Public Sector. *International Public Management Review*, 10(2), 44-65. <https://ipmr.net/index.php/ipmr/article/view/68>
- Tsegay, S. M. (2022). Hope Springs Eternal: Exploring the Early Settlement Experiences of Highly Educated Eritrean Refugees in the UK. *Journal of International Migration and Integration*, 23(3), 1235-1255. <https://doi.org/10.1007/s12134-021-00883-5>
- Tsegay, S. M. (2023). International Migration: Definition, Causes and Effects. *Genealogy*, 7(3), 61. <https://doi.org/10.3390/genealogy7030061>
- UNHCR. (2018a). *Central Mediterranean Route Situation : Supplementary Appeal January - December 2018*. Geneva: The Operational Data Portal. Operational Data Portal. <https://data.unhcr.org/en/documents/details/65290>
- UNHCR. (2018b). *Global Trends: Forced Displacement in 2017*. Geneva: UNHCR. Récupéré sur UNHCR: <https://www.unhcr.org/dach/wp-content/uploads/sites/27/2018/06/GlobalTrends2017.pdf>
- Vertovec, S. (2007). Super-diversity and its implications, Ethnic and Racial Studies. *Ethnic and Racial Studies*, 30(6), 1024-1054. <https://doi.org/10.1080/01419870701599465>
- Waldinger, R., & Fitzgerald, D. (2004). Transnationalism in question. *American journal of sociology*, 109(5), 1177-1195. <https://doi.org/10.1086/381916>

- Wihtol de Wenden, C. (2015). *Migrations in the Mediterranean Region*. Paris: IEMed Mediterranean.
- Williamson, O. E. (2000). The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead. *Journal of Economic Literature*, 38(3), 595-613. <https://doi.org/10.1257/jel.38.3.595>
- World Bank. (1992). *Governance and Development*. Washington, D.C.: The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank. <https://doi.org/10.1596/0-8213-2094-7>

